

NR Flash

SPORTS en p. 4, 6, 8 et 10 :
 — Fin des championnats du monde.
 — Servette qualifié.
 — Anquetil imbattable.
 LOCALES en p. 12, 13, 14, 16, 17, 18 et 19 :
 — Fauché par une voiture.
 — Au feu.
 — Il termine sa course dans les prés.
 INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 20.

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
 Tél. 027 2 31 51-52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA 027 2 44 22 - Le no 30 ct.

CARROSSERIE



TORSA
 TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
 SIERRE SION VIÈGE

SCRUTIN DE BALLOTAGE

Me ARTHUR BENDER est élu Conseiller d'État par 14 968 voix

(DONT 5691 DANS LE HAUT ET 9277 DANS LE VALAIS ROMAND)

| CONCHES | Ried-Brig | 89 | LOECHE | HERENS | Orsières | 228 |
|-----------------|-----------------|---------------|--------------------|--------------------|---------------------|-----|
| Ausserbinn 6 | Simplon 82 | Agarn 51 | Agettes 15 | Sembrancher 86 | Vollèges 89 | |
| Bellwald 55 | Termen 35 | Albinen 44 | Ayent 82 | | | |
| Biel 13 | Zwischbergen 50 | Bratch 50 | Evolène 163 | SAINT-MAURICE | | |
| Binn 30 | | Ergisch 48 | Hérérence 107 | Collonges 36 | Dorénaz 40 | |
| Blitzingen 27 | VIÈGE | Erschmatt 28 | Mase 19 | Evionnaz 41 | Finhaut 30 | |
| Ernen 34 | Baltschieder 61 | Feschel 28 | Nax 16 | Messongex 40 | Mex 11 | |
| Fiesch 78 | Eisten 52 | Gampel 129 | St-Martin 67 | St-Maurice 168 | Salvan 60 | |
| Fieschertal 31 | Emb� 34 | Guttet 27 | Vernamiège 17 | Vernayaz 96 | Vérossaz 37 | |
| Geschinen 18 | Eyholz 31 | Inden 8 | Vex 73 | MONTHEY | | |
| Gluringen 16 | Grächen 97 | Leuk 150 | | Champéry 94 | Collombey-Muraz 86 | |
| Lax 26 | Lalden 45 | Leukerbad 85 | SION | Monthey 583 | Port-Valais 52 | |
| Muhlebach 15 | Randa 54 | Oberems 25 | Arbon 148 | St-Gingolph 39 | Troistorrents 114 | |
| Münster 87 | S.-Almagell 40 | Salins 133 | Bramois 59 | Val d'Illeiez 83 | Viègnaz 43 | |
| Niederwald 15 | Saas-Balen 67 | Salins 38 | Grimisuat 41 | Vouvry 216 | | |
| Obergesteln 42 | Saas-Fee 52 | Savièse 243 | Salins 38 | RECAPITULATION | | |
| Oberwald 50 | Stalden 102 | Sion 578 | Savièse 243 | Conches 705 | Rarogne Orient. 358 | |
| Reckingen 66 | Staldenried 113 | Veysonnaz 51 | Sion 578 | Brigau 1018 | Viège 1688 | |
| Ritzingen 15 | Täsch 53 | | Conthey 192 | Rarogne Occid. 921 | Loèche 1001 | |
| Selkingen 20 | Törbel 80 | SIERRE | Conthey 335 | Loèche 1001 | Sierre 1192 | |
| Steinhaus 11 | Viège 322 | Ayer 30 | Nendaz 217 | Hérens 559 | Sion 1042 | |
| Ulrichen 50 | V'terminen 75 | Chalais 103 | Vétroz 130 | Conthey 1022 | Martigny 2781 | |
| RAROGNE ORIENT. | Zeneggen 38 | Chandolin 13 | | Martigny 2781 | Entremont 812 | |
| Betten 76 | Zermatt 79 | Chermignon 70 | MARTIGNY | St-Maurice 559 | Monthey 1310 | |
| Bister 7 | | Chippis 113 | Bovernier 56 | Total 14968 | | |
| Bitsch 47 | RAROGNE OCCID. | Granges 55 | Charat 156 | | | |
| Filet 10 | Ausserberg 105 | Grimont 17 | Fully 787 | | | |
| Goppisberg 15 | Blatten 59 | Grône 70 | Isérables 174 | | | |
| Greich 12 | Bürchen 65 | Icogne 18 | Leytron 187 | | | |
| Grensiols 90 | Eischoll 83 | Lens 46 | Martigny-Combe 80 | | | |
| Martisberg 18 | Ferden 65 | Miège 69 | Martigny-Ville 626 | | | |
| Mörel 45 | Hoftenn 47 | Mollens 22 | Riddes 195 | | | |
| Ried-Mörel 38 | Kippel 67 | Montana 37 | Saillon 142 | | | |
| BRIGUE | Niedergest. 56 | Randogne 43 | Saxon 351 | | | |
| Birgisch 19 | Eggerberg 58 | St-Jean 15 | Trient 27 | | | |
| Brigue 240 | Glis 158 | St-Léonard 96 | | | | |
| Brigerbad 22 | Mund 53 | St-Luc 8 | ENTREMONT | | | |
| Eggerberg 58 | Naters 212 | Sierre 313 | Bagnes 304 | | | |
| | | St-Luc 8 | Bourg-St-Pierre 50 | | | |
| | | Venthône 20 | Liddes 55 | | | |
| | | Veyras 26 | | | | |
| | | Vissoie 8 | | | | |

Me Arthur Bender, âgé de 46 ans, avocat et notaire à Fully, a été élu conseiller d'Etat valaisan, hier, par 14 968 voix.

S'il n'y a pas de surprise quant au nombre total des électeurs favorables à l'unique candidat en piste pour le deuxième tour, il y a surprise tout de même en ce qui concerne la répartition de ces votants à travers le canton.

En effet, alors que M. Bender n'a que 111 voix de moins que dimanche passé, le Valais romand, avec 9277, lui en donne 1647 DE MOINS et le Haut, avec 5691, 1536 DE PLUS.

Sur les 28,45% du corps électoral qui ont voté pour le représentant radical au Gouvernement, le Haut a fourni le 36% tandis que le Bas n'a vu se déraner que le 25,2%.

Cette situation faisait dire à un plaisantin, hier soir: « Ce n'est pas étonnant! Le Haut est bientôt plus radical que le Bas...! »

La réalité est évidemment tout au-

tre. Les citoyens d'Outre-Raspille ont simplement fait preuve d'un sens civique plus aigu.

L'écrasante majorité CCS de cette partie du canton vient ainsi de démontrer qu'elle pouvait aussi se déraner pour rendre plus confortable l'élection du minoritaire à notre Exécutif. Ce beau geste l'honore grandement et le parti radical fera bien de s'en souvenir.

Voici donc passées, et bien passées, les palpitantes élections cantonales 1965.

Il nous reste à renouveler nos félicitations au conseiller d'Etat Arthur Bender, en lui souhaitant plein succès parmi notre belle équipe de cinq.

Maintenant qu'il a gagné la bataille, ce n'est pas au politicien Arthur Bender que nous nous adressons, mais au magistrat de l'ordre supérieur.

Devant lui, alors, nous nous inclinons respectueusement en l'assurant de l'appui de notre journal dans les multiples tâches gouvernementales qu'il entreprendra.

— NR —



Grosse affluence en ce premier dimanche de Salon de l'Auto de Genève

Le 35ème salon de l'auto de Genève est en passe de battre tous les records d'affluence de ses prédécesseurs, comme en témoigne notre vue générale de la Grande Halle prise dimanche après-midi (Photo ci-contre en haut).

Deux savants bernois à l'honneur

Lors de l'assemblée du Fond national pour l'encouragement des recherches scientifiques, réunie sous la présidence du professeur A. Labhardt, de Neuchâtel, le Prix Otto-Naegeli, d'un montant de 100.000 francs, a été remis au professeur E.-F. Luescher (à gauche) et à la doctoresse Bettex-Galland (à droite) tous deux de Berne.

Ce prix, la plus haute distinction scientifique attribuée en Suisse et destinée à couronner des recherches dans le domaine médical, leur a été attribué en reconnaissance de l'exemplaire travail en commun qu'ils ont fourni ces dernières années et qui a apporté une contribution essentielle à la connaissance de la coagulation du sang (Photo ci-contre en bas).



Qui est M. Arthur Bender ?

Notre cinquième conseiller d'Etat, M. Arthur Bender, est âgé de 46 ans. Fils de vigneron, il est né au cœur du vignoble valaisan, à Mazemzroz-Fully, en 1919. Après avoir fréquenté les écoles de son village M. Bender s'en alla étudier au collège Sainte-Marie à Martigny puis au collège de l'Abbaye de Saint-Maurice où il obtint sa maturité classique. Doué très jeune pour les questions juridiques, il fit le droit à l'université de Fribourg où il passa sa licence. Me Bender reprit ensuite en 1946 l'étude de Me Jules Couchepin à Martigny et ne tarda pas à devenir un avocat brillant de notre barreau valaisan. Il est vice-bâtonnier de l'ordre. Comme son père, Me Bender fit partie du Conseil communal de Fully, fut président du Parti radical de sa commune et de son district et était, jusqu'à ce jour, député de la Haute Assemblée, depuis 1961. Il est marié et père de quatre enfants âgés de 8 à 15 ans.

Fully fête M. BENDER

Dès que les habitants du grand et beau village agricole de Fully apprirent l'élection au Gouvernement de Me Arthur Bender, leur compatriote, ils organisèrent dimanche en fin d'après-midi et dans la soirée une fête populaire aussi bruyante que spontanée. Le nouvel élu fut reçu sur la place de son hameau natal de Mazemzroz. La population défila dans les rues au son de la fanfare « La Liberté ». Plusieurs personnalités furent invitées à prendre la parole, soit MM. Jules Luisier, vice-président du parti local, Me Aloys Copt, président du parti radical valaisan et, bien entendu, Me Bender qui remercia ses concitoyens pour tant de marques de sympathie.

? L'INCONNU SANS VISAGE

10

Les propos d'Hobart ne manquaient pas de bon sens. Peter en éprouva quelque embarras et se contenta de répondre :

— Soit, nous ferons l'émission demain. Je connais Gilling, j'irai lui parler demain après midi.

Le bureau central de police occupait le rez-de-chaussée du Palais de Justice, une bâtisse massive, aux murs couverts de crasse, qui datait de 1862 comme le rappelait une plaque sur le mur. Le Palais s'élevait à peu de distance de la station émettrice, dans un square entouré d'arbres dépouillés. Peter s'y rendit et après s'être fait annoncer par le planton, fut immédiatement introduit auprès du chef de la police.

Un sympathique épicier, tel était l'impression première que donnait Andy Gilling. Dans un visage anodin, rougeaud, des yeux bleus qui vous dévisageaient à travers des lunettes à monture dorée. Sa tunique d'uniforme pendait sur une chaise; il portait un vieux veston avec des morceaux de cuir cousus aux coudes. Une table tachée d'encre et un bureau à cylindre composaient l'ameublement. Gilling était assis devant la table; on sentait qu'il avait renoncé au bureau, surchargé de paperasses. Déchaussé, son pied droit reposait sur le fauteuil de bureau.

Sans se lever, il tendit sa main à Peter en disant :

— J'ai un sacré cor qui me fait souffrir... Content de vous voir, Peter. Asseyez-vous! Que puis-je pour vous?

— Nous désirons faire une émission ce soir consacrée au crime de Wio Creek et je voudrais savoir si la police possède de nouvelles informations à ce sujet.

— Voyons, dit Gilling qui se retourna et choisit un dossier, avec une étonnante précision. Voici les rapports de Mattison et de Waldron, les deux agents qui ont répondu à l'appel d'Hobart. J'y vois que vous leur avez parlé sur le terrain de pique-niques; vous avez surtout parlé à Mattison. Il n'y a rien de neuf, à part ce que vous leur avez dit. Cet après-midi, le docteur Lang, médecin-légiste, va procéder à l'autopsie, ce qui pourra peut-être nous éclairer. Je vous tiendrai au courant.

— Je l'espère. La victime a-t-elle été identifiée?

— Oui. Figurez-vous qu'Agnès Weller m'a téléphoné ce matin en me disant qu'elle vous avait reçu chez elle hier soir et que votre description du mort correspondait à celle d'un type qui a travaillé chez elle. Je lui ai demandé de venir voir le cadavre. Elle accepta, malgré sa répugnance: c'était bien le même homme. Il s'appelait Fred Wiemar.

— L'identification peut-elle servir à vous mettre sur la voie de l'assassin?

— Vous voulez dire... désignez un ennemi? Non, pas pour l'instant. Les seules indications que nous possédons sont celles que vous avez données à Mattison: le tueur était de petite taille, râblé, il portait un costume bleu, ce qui n'est pas très original. Vous n'avez pas vu son visage? Comment cela se fait-il?

— Il me tournait le dos.

— Oh! Vous n'avez pas vu d'où il venait?

— Non, mais il est parti en direction de la rivière.

— Oui, c'est inscrit dans le rapport. En bas, les berges sont boueuses. L'agent Waldron est allé relever des empreintes, mais il dit n'en avoir pas trouvées.

— La pluie tombait assez fort. Les empreintes ont pu être effacées par l'eau.

— Possible... c'est possible. Mais ce type en bleu semble avoir surgi de nulle part, pour disparaître ensuite. Réfléchissez bien Peter: êtes-vous vraiment sûr de tout ce que vous avez dit à Mattison?

En quelque sorte, Gilling avait renversé la situation: il posait les questions maintenant et Peter devait répondre. Il le fit, sèchement.

— J'ai dit à Mattison exactement ce qui arriva.

— Je sais, je le sais bien. Ou plutôt, ce que vous avez cru voir. Vous étiez peut-être légèrement surexcité...

— Pas le moins du monde.

— Enfin... Nous connaissons maintenant le nom de la victime, nous avons votre déclaration aux deux agents, confirmée hier après midi par votre coup de téléphone, c'est tout pour l'instant. Une enquête aura lieu demain matin à onze heures, ici dans une des salles du tribunal. Votre présence sera nécessaire pour témoigner.

— Je viendrai, naturellement.

— En attendant... si vous me permettez un conseil, ne vous pressez pas trop pour faire une émission concernant cette affaire.

Copyright by Opera Mundt

(à suivre)

PHIL la fusée

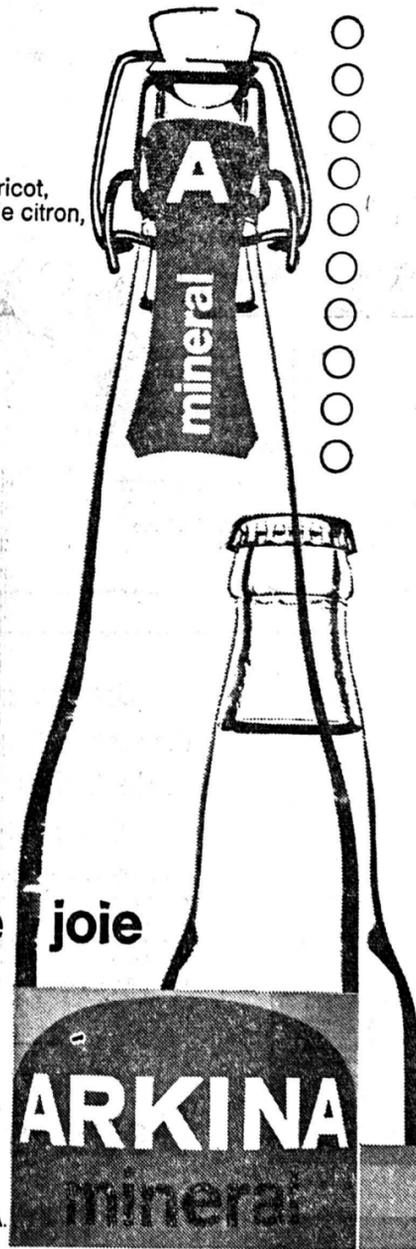


Mars 15

MEMENTO

- SIERRE**
- Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.
- Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
- Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.
- Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
- Château de Villa. — Musée Rilke en permanence.
- MARTIGNY**
- Cinéma Etoile. — Tél. 6 11 54, voir aux annonces.
- Cinéma Corso. — Tél. 6 16 22, voir aux annonces.
- Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 6 10 05.
- Médecin de garde. — S'adresser à l'hôpital de Martigny. Tél.: 6 16 05.
- Petite Galerie. — Jusqu'au 3 avril, exposition Walther Kait. Jours ouvrables, de 15 à 18 h. 30.
- Le Derby. — Mardi 16 mars, 20 h. 30. La radio suisse romande et le service culturel Migros Valais présentent Jean-Claude Pascal, vedette du cinéma et de la scène, dans son tour de chant.
- Coiffeurs. — Hommes: Carruso; dames: Cortthay.
- SAINT-MAURICE**
- Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17, voir aux annonces.
- Pharmacie de service. — Pharmacie Gailard, tél. 3 62 17.
- MONTHEY**
- Plazza. — Tél. 4 22 90, voir aux annonces.
- Monthéolo. — Tél. 4 22 60, voir aux annonces.
- Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés, tél. 4 11 92.
- Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.
- SION**
- Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42, voir aux annonces.
- Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45, voir aux annonces.
- Cinéma Capito. — Tél. 2 20 45, voir aux annonces.
- Médecins de service. — Docteur Dufour, tél. 2 46 39.
- Pharmacie de service. — Pharmacie De Quay, tél. 2 10 16.
- Ambulances de service. — S. O. S. général, tél.: 2 23 52. Michel Sierro, tél.: 2 59 59.
- Carrefour des Arts. — Exposition Léo Andematten.
- Matson des Jeunes. — Ouverte tous les mardis et vendredis de 20 h. à 22 h.

boissons de table aux jus de fruits: ananas, grapefruit, abricot, limonades à l'arôme de citron, framboise, orange



Eaux Minérales ARKINA S.A. Yverdon-les-Bains

Sur nos ondes

SOTTENS 7.00 Bonjour à tous. 7.15 Informations. 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 La Terre est ronde. 9.30 A votre service. 10.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au carillon de midi. 12.45 Informations. 12.55 Les misérables. 13.05 Le catalogue des nouveautés. 13.20 Œuvres de Cristoph-Willibald Gluck. 13.55 Miroir-flash. 14.00 Iphigénie à Aulis. 15.45 Duo de harpes. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Un compositeur et ses interprètes. 16.50 Le billet de Henri de Ziegler. 17.00 Euromusique. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Perspectives. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Impromptu musical. 20.00 L'Issue. 21.00 Vol 555. 22.10 Découverte de la littérature. 22.30 Informations. 22.35 Le magazine de la science. 23.00 Musique contemporaine. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Les misérables. 20.25 Le Rossignol. 21.15 Enrichissez votre discothèque. 22.00 Micro-magazine du soir. 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Gai réveil. 6.50 Pour un nouveau. 7.00 Informations. 7.05 Mariage campagnard. 7.25 Les trois minutes de la ménagère. 7.30 Emission pour les automobilistes voyageant en Suisse. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Marches de J.-Ph. Sousa. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Orchestre récréatif de Beromunster. 13.40 Valses pour piano à quatre mains. 14.00 Emission féminine. 14.30 Mélodies de Paris. 15.05 Sonate No 1 en la maj. pour violoncelle et piano. 15.20 Dans un fauteuil. 16.00 Informations. 16.05 Orchestres, solistes et chefs célèbres. 17.10 Essai de lecture. 17.20 Chants de Schumann. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Musique populaire. 19.00 Actualités. 19.20 Communiqués. 19.30 Inf. écho du temps. 20.00 Concert demandé. 20.30 Notre boîte aux lettres. 20.45 Concert demandé. 20.30 Quatour en fa dièse min. 21.40 Toute l'Afrique chante et danse. 22.15 Informations. 22.20 Chronique hebdomadaire. 22.30 Le radio-orchestre. 23.15 Fin.

MONTE CENERI 7.00 Marche. Petit concert. 7.15 Informations. 7.20 Concert national. 7.45 Almanach sonore. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Orchestre W. Harris. 13.00 Journal de 13 h. 13.10 Le radio-orchestre. 16.00 Journal de 16 h. 16.10 Les grands orchestres européens. 17.00 Mélodies de Cologne. 17.30 Solistes de la Suisse italienne. 17.50 La ronde des rythmes. 18.15 Le micro de la RSI en voyage. 18.45 Petite chronique culturelle. 19.00 Musique légère. 19.10 Communiqués. 19.15 Inf. II Quotidiano. 19.45 Rendez-vous avec Caterina Valente. 20.00 La tribune des voix. 20.30 Orchestre Radiosa. 21.00 Raretés musicales de l'art vocal italien. 22.05 Exercices de lecture française. 22.20 Mélodies et rythmes. 22.30 Informations. 22.35 Petit bar. 23.00 Ultimes notes.

TELEVISION 19.00 Bulletin de nouvelles. 19.05 Le magazine. 19.25 Horizons. 19.40 Cinématomobile. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.30 Gala de l'union des artistes. 21.40 Les grands écrivains. 22.10 Impressions japonaises. 22.30 Téléjournal. 22.45 Fin.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :
1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. (027) 2 31 51 - 52 - Ch. Postaux : 19 - 274

Rédactions régionales :
1870 Monthey, tél. (026) 4 12 38
1890 Saint-Maurice, tél. (026) 3 64 83
1920 Martigny, tél. (026) 6 17 10
3960 Sierre, tél. (027) 5 19 85

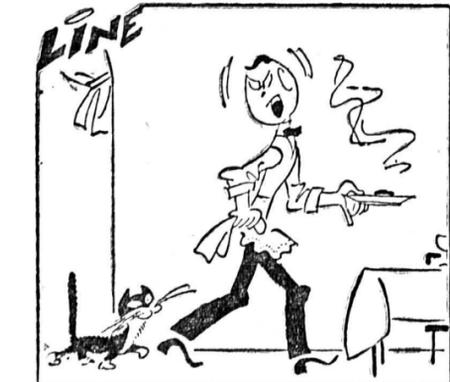
TARIF DES ABONNEMENTS :

| | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|
| | 3 mois | 6 mois | 12 mois |
| Suisse | 11 francs | 22 francs | 42 francs |
| Etranger : demander les tarifs à l'administration. | | | |

RÉGIE DES ANNONCES :
Publicitas S.A., 1950 Sion, tél. (027) 2 44 22 et toutes les agences Publicitas.

Tarif des insertions :

Annonces :
(le mm sur une colonne de 27 mm) 16 ct. 5.
Réclames :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 60 ct. (20% en plus pour emplacement prescrit).
Réclames première page :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 85 ct.
Mortuaires :
(le mm sur une colonne de 56 mm) 40 ct.



— Tu m'embêtes à la fin. Je ne sais pas ce que tu veux...



... je t'ai laissé ton assiette à la cuisine...



... tu as raison c'est la mienne qui doit être à la cuisine!



Kadett – la traction de l'attraction

La Kadett fait partie des grandes attractions du marché automobile, depuis 2 ans bientôt. La Kadett attire les conducteurs appréciant les voitures solides, autant que la jeunesse qui préfère les voitures fougueuses.

Est-ce qu'elle tire aussi? En 15 secondes, elle bondit de 0 à 80 km/h! ou en 12 secondes avec le moteur spécial de 55 CV (livrable contre un léger supplément de prix).

Tirer une cage à tigres? Ça ne vous arrivera peut-être jamais. Mais tirer un bateau ou une caravane? C'est peut-être le problème de vos prochaines vacances? Ou bien, pour les besoins de votre travail? Le moteur Kadett 47 CV à faible course a été construit tout exprès. Il est puissant. Fougueux! De confiance! La Kadett est une Opel. Opel veut justement dire: de confiance. Des conducteurs par centaines de milliers ont pu s'en rendre compte: la Kadett est une voiture fidèle.

Laissez-vous attirer – faites un essai! L'adresse du plus proche concessionnaire Opel se trouve dans l'annuaire téléphonique, immédiatement avant la liste des abonnés. Pas besoin de tirer le gros lot pour acheter une Kadett: elle est à vous pour Fr. 6800.-*. (Avantageuses conditions de paiement.)

* Prix indicatif

Opel, la voiture de confiance – Un produit de la General Motors

Gamme des modèles: Kadett, Kadett L, Kadett Car AVan, Kadett Coupé Sport avec moteur spécial de 55 CV. Moteur spécial de 55 CV livrable sur tous les modèles contre supplément de prix.

Opel **Kadett**

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Activité réduite des équipes de LN sur nos stades de football

SERVETTE, QUALIFIÉ, AFFRONTERA SION AU WANKDORF

BÂLE A PRIS UNE SÉRIEUSE REVANCHE DE COUPE

LES RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

COUPE DE SUISSE - Demi-finale
Young Boys—Servette 0-2

LIGUE NATIONALE A

Bâle—Sion 4-0
Grasshoppers—Lugano 1-1

CLASSEMENT

| | J | G | N | P | Buts | Pt | |
|-----------------|----|----|---|---|------|----|----|
| 1. Lausanne | 16 | 10 | 4 | 2 | 41 | 16 | 24 |
| 2. Servette | 16 | 9 | 2 | 5 | 32 | 18 | 20 |
| 3. Young Boys | 15 | 8 | 2 | 5 | 34 | 25 | 18 |
| 4. Lucerne | 16 | 6 | 6 | 4 | 23 | 24 | 18 |
| 5. Chaux-de-Fds | 15 | 8 | 1 | 6 | 34 | 20 | 17 |
| 6. Grasshoppers | 16 | 6 | 5 | 5 | 33 | 31 | 17 |
| 7. Lugano | 15 | 4 | 8 | 3 | 15 | 18 | 16 |
| 8. Bâle | 16 | 7 | 2 | 7 | 31 | 39 | 16 |
| 9. Sion | 16 | 6 | 2 | 8 | 26 | 21 | 14 |
| 10. Zurich | 16 | 5 | 4 | 7 | 23 | 23 | 14 |
| 11. Granges | 15 | 4 | 5 | 6 | 20 | 22 | 13 |
| 12. Bienne | 16 | 3 | 5 | 8 | 21 | 38 | 11 |
| 13. Bellinzona | 16 | 3 | 5 | 8 | 12 | 29 | 11 |
| 14. Chiasso | 14 | 3 | 3 | 8 | 10 | 30 | 9 |

LES MATCHES DE DIMANCHE PROCHAIN

La Chx-de-Fds — Bienne
Granges — Grasshoppers
Lausanne — Chiasso
Lugano — Servette
Lucerne — Bâle
Young Boys — Bellinzona
Zurich — Sion

LIGUE NATIONALE B

Moutier—Soleure 1-0
Schaffhouse—Le Locle 1-2
Cantal—Brühl 6-1

CLASSEMENT

| | J | G | N | P | Buts | Pt | |
|-----------------|----|---|---|---|------|----|----|
| 1. Thoue | 15 | 8 | 4 | 3 | 38 | 28 | 20 |
| 2. Young Fell. | 15 | 7 | 5 | 3 | 30 | 19 | 19 |
| 3. Cantonal | 15 | 9 | 1 | 5 | 32 | 22 | 19 |
| 4. U.G.S. | 15 | 8 | 2 | 4 | 30 | 20 | 18 |
| 5. Brühl | 15 | 8 | 1 | 6 | 30 | 27 | 17 |
| 6. Winterthour | 14 | 8 | 1 | 5 | 24 | 19 | 17 |
| 7. Aarau | 15 | 7 | 3 | 5 | 38 | 28 | 17 |
| 8. Soleure | 15 | 6 | 2 | 7 | 21 | 23 | 14 |
| 9. Porrentruy | 15 | 5 | 4 | 6 | 25 | 32 | 14 |
| 10. Le Locle | 15 | 5 | 2 | 7 | 24 | 29 | 12 |
| 11. Schaffhouse | 14 | 3 | 4 | 7 | 17 | 35 | 10 |
| 12. Berne | 15 | 4 | 2 | 9 | 20 | 25 | 10 |
| 13. Moutier | 15 | 3 | 4 | 8 | 19 | 33 | 10 |
| 14. Baden | 15 | 3 | 3 | 9 | 27 | 35 | 9 |

LES MATCHES DE DIMANCHE PROCHAIN

Aarau — Soleure
Baden — Cantonal
Porrentruy — Le Locle
Brühl — Berne
Schaffhouse — Thoue
U.G.S. — Winterthour
Young Fellows — Moutier

PREMIERE LIGUE

Bodio—Vaduz 3-5
St-Gall—Widnau rev.
Wettingen—Red Star 4-0
Delémont—Emmenbrücke rev.
Gerlafingen—Langenthal rev.
Minerva—Berthoud rev.
Forward-Morges—CS Chênois 2-1
Rarogne—Etoile Carouge 0-0

Sport-toto

La colonne des tips justes est la suivante :

2 1 X 1 2 2 X 1 X 1 2 1 X

PREMIERE LIGUE

Forward-Morges—CS Chênois 2-1
Martigny—Malley rev.
Rarogne—Etoile-Carouge 0-0
Renens—Vevey rev.
Versoix—Stade-Lausanne rev.
Xamax—Yverdon rev.

CLASSEMENT

| | J | G | N | P | Buts | Pt | |
|-----------------|----|----|---|----|------|----|----|
| 1. Forward-M. | 16 | 10 | 3 | 3 | 35 | 22 | 23 |
| 2. Xamax | 14 | 8 | 5 | 1 | 27 | 15 | 21 |
| 3. Fribourg | 14 | 7 | 6 | 1 | 21 | 10 | 20 |
| 4. Etoile-Car. | 14 | 7 | 4 | 3 | 35 | 20 | 18 |
| 5. Vevey | 14 | 7 | 4 | 3 | 29 | 24 | 18 |
| 6. CS Chênois | 15 | 7 | 4 | 4 | 33 | 20 | 18 |
| 7. Rarogne | 15 | 5 | 6 | 4 | 26 | 24 | 16 |
| 8. Yverdon | 14 | 4 | 4 | 6 | 18 | 29 | 12 |
| 9. Malley | 13 | 4 | 3 | 6 | 24 | 25 | 11 |
| 10. Versoix | 15 | 3 | 4 | 8 | 20 | 32 | 10 |
| 11. Stade-Laus. | 14 | 3 | 2 | 9 | 25 | 36 | 8 |
| 12. Martigny | 14 | 2 | 3 | 9 | 8 | 17 | 7 |
| 13. Renens | 14 | 1 | 2 | 11 | 12 | 39 | 4 |

UNE REVANCHE TRÈS SÉVÈRE

BALE—SION 4-0 (2-0)
(De notre correspondant à Bâle C. G.)
BUTS : 26' Grava, 27' Odermatt, 62' Odermatt, 88' Frigerio.
NOTES : Sion joue sans Germanier; Bâle sans Porlezza et Mazzola. A la 45e Konrad (Bâle) remplace Ognjanovic.
Terrain : Landhof.
Arbitre : M. Droz, Marin.
Spectateurs : 3000.

L'équipe anglaise de football de West Ham est arrivée



Le vainqueur de la coupe d'Angleterre West Ham, est arrivé à l'aéroport de Genève-Cointrin dimanche après-midi pour disputer mardi 16 mars les quarts de finale des vainqueurs de coupe contre Lausanne-Sport. NOTRE PHOTO : L'arrivée de l'équipe anglaise où l'on reconnaît, levant les bras, l'avant-centre Burne et à ses côtés le gardien Standen.

A Hambourg, match houleux entre l'Allemagne et l'Italie Une expulsion et deux blessés

Au Volksparkstadion de Hambourg en match international, l'Allemagne et l'Italie ont obtenu le même résultat qu'en 1962, au Chili dans le cadre de la coupe du monde : 1-1.

SOLIDE DEFENSE TRANSALPINE

Les 71 000 spectateurs assistèrent aux efforts soutenus mais infructueux de ses favoris face à une équipe italienne arc-boutée en défense. L'outrageante supériorité territoriale des Allemands ne fit que mettre en évidence la parfaite organisation défensive des Transalpins. En effet, ce n'est que sur pénalty que le gardien italien capitula.

TROIS CHANCES «EN OR»

Dès le début du match, les footballeurs germaniques se ruèrent à l'attaque. Au cours des onze minutes initiales, ils gâchèrent au moins trois chances de but. Cet assaut spectaculaire se déroula sous l'impulsion du demi de Cologne Weber, lequel sollicitait parfaitement ses attaquants à l'aide de bonnes passes. La première occasion italienne se plaça à la 19e minute seulement mais le gardien Tilkowski parvint à éclaircir la situation par une sortie autoritaire à sept mètres de ses buts.

PENALTY ET PREMIER BUT

Fureur dans le stade lorsqu'à la 37e minute, Brunneimeier fut blessé alors qu'il captait une balle, puis quand immédiatement après le «bétonneur» Picchi dévia la balle des deux mains par-dessus le but. Le pénalty dut être retiré, Negri ayant bougé la première

fois. Il fut finalement transformé par Sieloff.

La deuxième mi-temps se caractérisa par son grand nombre d'arrêts de jeu pour des interventions de l'arbitre sanctionnant des irrégularités. Ce furent les Italiens qui se montrèrent les plus prompts à jouer dur. A noter que Negri avait cédé sa place à Albertosi alors que Corso avait pris celle de Pascutti. Dans le camp allemand, il fallut remplacer le gardien Tilkowski, blessé à la 56e minute, par Manglitz. Auparavant, Steinmann avait relayé Brunneimeier, mis lui aussi hors de combat.

EXPULSION ET EGALISATION

A la 66e minute, l'arbitre danois Michaelsen expulsa l'arrière italien Burgnich, pour foul méchant. A dix, les visiteurs subirent une pression plus forte encore mais Albertosi évita un deuxième but qui paraissait certain. De façon tout à fait surprenante, l'Italie égalisa à la 76e minute par l'intermédiaire de Mazzola, dont le tir pris à mi-distance (douzaine de mètres) trompa le gardien germanique. Démoralisés, les Allemands faillirent perdre le gain du match dans les dernières minutes lors d'actions dangereuses menées par Orlando et Mazzola.

Voici les équipes :
Allemagne : Tilkowski; Piontek, Sieloff, Patzke; Hoettges, Weber; Heiss, Kueppers, Brunneimeier, Konietzka, Hornig.
Italie : Negri; Malatrasi, Guarnieri, Burgnich; Rosato, Picchi; Orlando, Bulgarelli, Mazzola, Rivera, Pascutti.

Une semaine après sa victoire de St-Jacques, Sion a été décevant au Landhof, dans des conditions de jeu pourtant bien meilleures. L'adversaire était — à peu près — le même : Gunthardt, Kiefer et Grava remplaçant Kunz, Porlezza et Mazzola, mais, il n'a pas joué de la même façon et c'est ça qui a tout changé.

Bâle a voué beaucoup plus de soin et d'attention à son système défensif. Par le retrait de Gabrieli et de Pfirter, il lui a donné solidité et profondeur et l'a préservé de la sorte des rapides attaques qui lui furent fatales une semaine auparavant. Et cette fois, Sion n'est pas parvenu à trouver le moyen d'exploiter l'habileté de ses avants de pointe. D'autre part, bien qu'ayant volontairement réduit la densité de ses attaques, Bâle l'a presque constamment dominé, réussissant quatre buts dont seul le deuxième peut être mis à la charge de Vidinic.

C'est dire que dans cette seconde confrontation il y avait loin de la Coupe... au championnat.

Les Sédunois ont eu un peu de malchance, au cours du dernier quart

d'heure particulièrement. Cependant, les Bâlois auraient pu, semble-t-il, réussir d'autres buts sans les excellentes interventions de Vidinic. Et d'ailleurs, Odermatt a envoyé deux balles sur la latte.

Non, vraiment, Bâle a pris sa revanche et le résultat exprime bien la différence qui existait réellement entre les deux équipes en ce dimanche après-midi de printemps.

La qualité du match de Coupe était meilleure. Le dynamisme de Sion y avait fait merveille, ses violentes contre-attaques ont manqué aux spectateurs du Landhof. Et dans cette constatation, on s'achemine tout simplement vers une vérité essentielle que l'on oublie souvent : le rendement effectif d'une équipe est dépendant de l'opposition de l'adversaire.

La défense bâloise n'a pas commis les fautes dont elle s'était rendue responsable et qui avaient hautement favorisé la manière adoptée par Sion pour se qualifier en Coupe.

Tout est là et, de son côté, Bâle n'a pas eu la malchance qui l'avait affligé la semaine dernière.

Nos commentaires

On ne devait jouer que pour la Coupe, mais on avait placé à l'affiche quelques matches de championnat en retard. C'est ainsi que quelques formations des ligues nationales étaient au repos. Une seule rencontre de LNA n'a pas pu se dérouler, soit La Chaux-de-Fonds—Chiasso, car des «montagnes» de neige recouvrent encore le stade de La Charrière. A Berne, sur le terrain du Wankdorf, Servette a pris un avant-goût pour la finale de la Coupe Suisse en se qualifiant par 2-0 face aux Young Boys. Grâce à Nemeth, auteur des buts, les «grenats» seront opposés aux Sédunois. Pour les Valaisans, il semble que la «noix genevoise» sera dure à croquer. Face à Young Boys, les chances de victoire auraient été plus sûres. Le sort en est jeté, et maintenant les gars de l'entraîneur Mantula vont axer leur préparation en vue de cette ultime rencontre «au sommet» du lundi de Pâques.

Si la qualification sur le stade de St-Jacques fut méritée, la prestation des Sédunois, hier, au Landhof, fut décevante. Etre finaliste de la Coupe c'est

très bien, mais il ne faut pas oublier que les défaites en championnat font rétrograder une équipe au classement! Alors, amis sédunois, il faut faire des points, car le début de ce second tour, ne vous a pas été bénéfique et les prochains matches seront très difficiles. Grasshoppers, malgré l'avantage du terrain, n'a pas enlevé l'enjeu face aux coriaces Luganais; on a coupé la poire en deux.

En LNB, trois rencontres ont pu se dérouler normalement. Le stade de la Maladière a permis aux Cantonaux d'écraser Brühl par 6-1. Les Saint-Gallois n'ont même pas été capables de sauver l'honneur, car le but marqué fut l'œuvre d'un arrière neuchâtelois. Le dernier classé, Moutier, a réussi le «carton» face à Soleure, par un seul but, à un quart d'heure du coup de siflet final. Quant au Locle, en déplacement à Schaffhouse, sa victoire est due à Jaeger, deux minutes avant la fin. Au classement on enregistre, peu de changements. Dimanche prochain, le programme sera complet.

Servette prochain adversaire en finale de la Coupe suisse



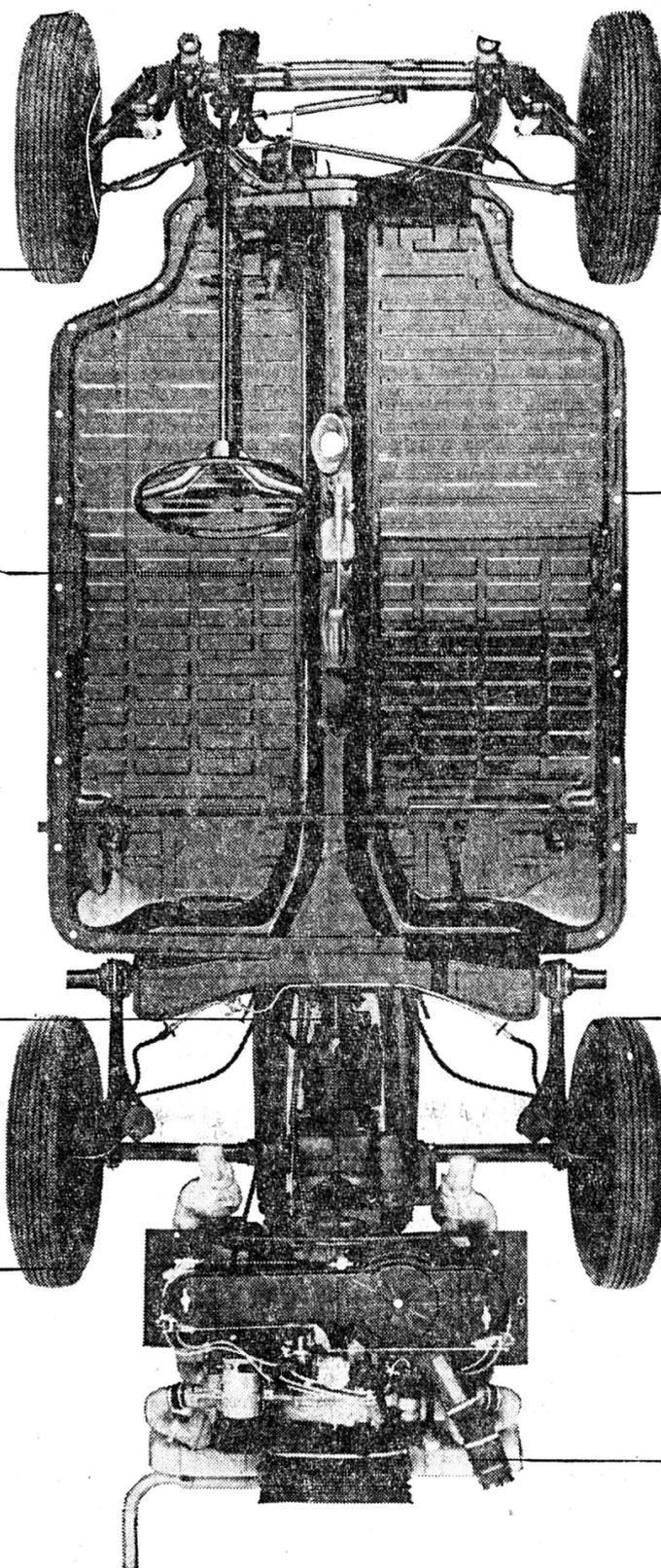
En battant les Young Boys par 2 à 0, à Berne, les Servettiens ont conquis le droit de rencontrer Sion lundi de Pâques en finale de la coupe. Voici une attaque du Hollandais Theunissen aux prises avec Pasmady, mais Barlie bloque le cuir.

Les roues sont surdimensionnées (15 pouces). Grandes roues - pneus grand format: usure moins rapide.

L'axe tubulaire du châssis renforce la stabilité de la VW 1500. Il renferme encore tous les câbles, conduites et transmissions. Sous le châssis: rien qui puisse se détériorer.

La boîte à 4 vitesses, toutes synchronisées, fait corps avec le bloc moteur: l'arbre à cardans n'est plus nécessaire sur la VW 1500.

Les roues à grand diamètre augmentent la surface des garnitures de freins et leur efficacité instantanée, avec effet progressif.



Les roues sont indépendantes, avec suspension à barres de torsion. Pas d'essieu rigide. Chaque roue compense elle-même les inégalités du sol.

La plate-forme lisse du châssis assure une protection efficace contre les projections de graviers, branches, boue et neige salée.

Les grandes roues patinent moins facilement au départ sur le sable, la neige et la boue.

Le moteur de la VW 1500 est placé à l'arrière où il charge les roues motrices. Refroidissement par air: pas d'eau qui puisse bouillir, geler, provoquer la rouille, ruptures et fuites. Et pas d'antigel.

Unique.

Vraiment?

Unique, alors qu'il existe d'autres voitures avec moteur placé à l'arrière?

Alors que d'autres moteurs sont aussi refroidis par l'air?

Alors que d'autres voitures ont également un châssis lisse?

Alors que certaines voitures ont aussi des roues à suspensions indépendantes?

Alors que la suspension à barres de torsion a également été montée sur d'autres voitures?

Alors que d'autres encore ont des roues de 15 pouces?

Alors que moteur, boîte à vitesses et différentiel sont aussi montés en un seul bloc sur d'autres voitures?

D'autres voitures, bien sûr, présentent aussi

l'une ou l'autre de ces caractéristiques. Mais VW seule les a toutes. C'est pourquoi le châssis de la VW 1500 est unique.

Ou peut-être connaissez-vous une autre voiture qui offre, à la fois, toutes ces qualités techniques modernes? A part VW, nous n'en connaissons qu'une. La Porsche.



VW 1500 S frs. 8750.-

VW est partout en Suisse. Et plus de 400 agences vous offrent services et entretien à prix fixes, au tarif VW à 421 positions.

Pourquoi payer comptant? Le crédit VW est avantageux, large, confortable: contactez votre agent VW ou directement AMAG.



Schinznach-Bad Agence générale

L4

Fléchissement dans les virages ?

Aimez-vous voir une voiture se pencher de côté dans les virages, entendre ses pneus gémir et crisser ? Sûrement pas ! Pas plus que nous. C'est pour cela que les ingénieurs NSU ont conçu la prometteuse PRINZ 1000 L de manière qu'elle reste bien droite dans les courbes même prises en vitesse. En service normal, les pneus de la Prinz ne hurlent pas. Ceci est important car les gémissements de pneus sont synonymes d'usure de la gomme. Les automobilistes Prinz roulent bien droits — dans les virages aussi ! Une trajectoire exacte dans les tournants signifie : sécurité. Une bonne tenue de route et un comportement régulier dans les virages sont décisifs pour votre sécurité. Pensez-y avant d'acheter votre nouvelle voiture. Mais la NSU-PRINZ 1000 L ne possède pas seulement des qualités routières supérieures. Elle est économique (6,5-8 litres aux 100 km), solide, compacte, moderne, facile à conduire et à parquer. Elle est assez spacieuse pour 5 personnes. C'est sûrement la voiture qu'il vous faut. Essayez-la donc, sans engagement, chez le distributeur NSU le plus proche.

NSU PRINZ 1000 L



43 CV 135 km/h 6,5-8 l/100 km
accélération de 0 à 80 km en 11,5 sec.
5 places
vitebrequin 4 cylindres à 5 paliers

Fr. **6950.-**
+ Fr. 200.-
pour freins à disques

y compris phares ovales à larges cônes, avec feux de croisement asymétriques, 2 feux de recul, banc arrière relevable pour découvrir une grande surface de chargement, pare-chocs continus avec becs caoutchouc devant et derrière, etc.

NSU PRINZ SPORT, Coupé: 30 CV + 130 km/h + 5,3 l/100 km fr. 6950.-
NSU PRINZ 4: 30 CV + 120 km/h + 5,7 l/100 km fr. 5950.-

Importateur général officiel:
KÄMPFEN & CIE, Mühlebachstr. 8 & 10, 8032 Zurich 8, tél. 051/34 04 38
En exposition chez l'agent officiel PRINZ:

SION : A. Frass, garage des 2 Collines, tél. (027) 2 14 91



Nous engageons pour juillet 1965 des

APPRENTIS

pour les professions suivantes :

dessinateurs

(constr. métallique) durée 3 ans + 6 mois de stage en atelier

chaudronniers

durée 4 ans

charpentiers sur fer

durée 4 ans

mécaniciens

(nombre très limité)

durée 4 ans

Salaire horaire correspondant à chaque année d'apprentissage :
Fr. 0,50.- ; 1.- ; 2.- et 3.-.

Nous garantissons un apprentissage sérieux, dirigé et contrôlé, dans une entreprise dynamique.

Les candidats sont priés de se renseigner ou de s'inscrire par écrit jusqu'au 31 mars 1965, en joignant leur livret scolaire, auprès de

GIOVANOLA FRERES S.A. - MONTHEY

P 28005 S

Dépôt Dorothy Gray
Sport
COIFFURE
FAMILLE A. GREMAUD
SALON
UNIQUE
Dames - Messieurs
NOUVELLE POSTE
MARTIGNY
PARC AUTO
Tél. : (026) 6 15 25

Dr Charles Bessero
Martigny
Spécialiste F.M.H.
Maladies nez, gorge,
oreilles
ABSENT
P 65288 S

Carrosserie du Rawil
C. & C. Rey, 3962 Montana
se recommande pour tous travaux de
carrosserie et peinture.
Téléphone (027) 7 16 52.
Non-réponse (027) 5 24 19.
P 28415 S

A VENDRE
à Fully, Vers-l'Eglise, une
maison d'habitation
avec grange, garage et place.
S'adresser à Mme Vve Aimée Malbois,
Fully.
P 65287 S

A REMETTRE OU A LOUER
dans centre industriel du Valais
Bar à café - Tea-room
avec agencement neuf
Ecrire sous chiffre P 28397 à Publi-
citas, 1951 Sion.
P 28397 S

ON LOUERAIT à FULLY
dans bâtiment locatif magnifique
appartement
deux pièces avec balcon. Libre immé-
diatement.
S'adresser à Michel Carron, fabrique
d'horlogerie, montres Norrac, 1926 Ful-
ly.
P 524 S
Commerce de Sion, cherche
jeune fille
comme **OUVRIERE** de dépôt et de ca-
ve. Place stable.
Tél. (027) 2 16 61.
P 85 S

Epidémies Un danger pour votre entreprise

Ces dernières années, une recrudescence des maladies infectieuses, telles que fièvre typhoïde, paratyphus, empoisonnements alimentaires, etc., a été constatée en Suisse également.

Des employés et ouvriers ont été soudainement frappés d'interdiction de travailler; des entreprises ont dû être fermées, leurs marchandises détruites. Les commerçants et industriels

subissent des pertes considérables. Pour parer à ce nouveau risque une assurance moderne peut être conclue auprès de l'Helvetia-Accidents, seule Société pratiquant cette branche.

Une assurance? Oui: la nouvelle assurance fermeture forcée des entreprises

L'Helvetia-Accidents couvre les pertes subies en cas de fermeture forcée de l'entreprise — bénéfices non réalisés, salaires, frais généraux qui continuent à courir et perte de

clientèle — interdiction de travailler sans fermeture forcée de l'entreprise — perte de gain pour le chef d'entreprise, les membres de sa famille, ses ouvriers et em-

ployés malades ou suspects d'être contagieux ou porteurs de germes —

destruction ou désinfection de marchandises et objets infectés

Agence générale :
Paul Gasser
Sion
Place de la Gare
Tél. (027) 2 36 36

à entreprise moderne

assurance moderne

Helvetia-Accidents
Zurich

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Le 35e tournoi des championnats du monde s'est terminé hier

Après le titre olympique, l'URSS devient championne du monde

Encore une défaite du Canada - Les Tchèques victorieux face à la Suède

ETATS-UNIS-NORVEGE 8-6 (4-1 0-2 4-3)

A Tampere, l'ultime journée du tournoi mondial a débuté par la rencontre opposant les Etats-Unis à la Norvège. Les Américains se sont imposés sur le score final de 8-6, ce qui leur a permis de se hisser au sixième rang. Quant à la Norvège, elle aura été la seule formation à n'avoir remporté aucune victoire dans ce championnat du monde. Elle disputera donc le prochain tournoi mondial dans le groupe B après avoir cette année accédé au groupe A en battant l'Allemagne de l'Ouest en match de qualification.

A l'issue du premier tiers-temps, les Américains menaient par 4-1 grâce à des buts de Christian, Storsteen et Lund. Les avants américains eurent leur tâche facilitée par la contre-performance du gardien norvégien Oestensen, qui aura encaissé plus de 50 buts en sept rencontres. Par la suite, (es Norvégiens se reprirent et complèterent progressivement leur retard pour obtenir l'égalisation à la 43ème minute. Cependant, dans les dernières minutes du match, les hockeyeurs d'outre-Atlantique réussirent trois nouveaux buts.

Les marqueurs: Christian (7e 1-0), Smejjell (8e 1-1), Storsteen (11e 2-1), Christian (14e 3-1), Lund (17e 4-1), Johansen (25e 4-2), Sobyte (31e 4-3), Hagesen (43e 4-4), Christian (45e 5-4), Christian (51e 6-4), Taylor (53e 7-4), Elevenes (56e 7-5), Martinsen (57e 7-6) et Christian (59e 8-6).

TCHÉCOSLOVAQUIE-SUEDE 3-2 (3-1 0-1 0-0)

Près de 10 000 personnes étaient présentes à la patinoire de Tampere pour suivre cette rencontre, importante pour l'attribution de la seconde place. Par sa victoire, la Tchécoslovaquie, qui n'a subi qu'une défaite face à l'URSS, s'est assuré la seconde place. Dirigée par les arbitres suisses Braun et Olivieri, cette partie fut agréable à suivre et se disputa d'une façon correcte. Trois

expulsions de deux minutes furent prononcées par les deux arbitres.

Après trois minutes de jeu, la Suède ouvrit la marque par l'intermédiaire de Tumba Johansson. Les Tchécoslovaques réagirent et, à la 8ème minute, Golonka parvint à tromper le gardien scandinave Svensson, qui, par la suite, céda sa place à Holmquist. A la fin de cette première période, Golonka, d'un tir de loin, porta la marque à 2-1. Quelques secondes plus tard, l'arrière Tikal, au prix d'un bel effort personnel, augmenta l'avance de la Tchécoslovaquie. Dans le second tiers-temps, Ronald Pettersson (25ème minute) exploita la seule erreur du gardien tchécoslovaque Dzurilla pour réduire l'écart (3-2). Peu de temps après, Oeberg égalisa, mais le but fut annulé car le Suédois se trouvait dans la zone de but au moment où il marqua. Aux environs de la 30ème minute, Tumba Johansson fut expulsé pour deux minutes et les Tchécoslovaques se firent pressants. Toutefois, Holmquist, qui remplaça avantageusement Svensson, ne se laissa pas surprendre. Dans la dernière période, les Tchécoslovaques tentèrent vainement d'augmenter leur avance. De part et d'autre, deux occasions furent manquées par Oehlund (52ème) et par Jirik (58ème) qui se présentèrent tous deux seuls devant le gardien adverse. Dans la dernière minute, les Suédois tentèrent le pout pour le tout en faisant entrer leur meilleure ligne sur

la glace, celle composée de Pettersson-Tomba Johansson-Nilsson. Ces trois joueurs ne parvinrent pas à obtenir l'égalisation et c'est finalement grâce à un seul but d'avance que la Tchécoslovaquie s'assura la seconde place.

URSS-CANADA 4-1 (0-0 2-1 2-0)

Bien que contrairement aux prévisions cette ultime rencontre n'ait eu aucune influence sur le classement final, les Canadiens ont voulu prouver qu'ils n'étaient pas aussi faibles que l'on pourrait le croire. Face aux nouveaux champions du monde, les hockeyeurs à la feuille d'érable ont disputé un bon match, principalement au cours du troisième tiers-temps. Ils ont gâché un nombre élevé de chances alors que leurs adversaires n'en ont pas manqué une seule.

Au début du match, les deux équipes jouèrent de façon nerveuse et contractée. Malgré les efforts déployés de part et d'autre, aucune des deux formations ne parvint à ouvrir la marque. Dans le second tiers-temps, après deux minutes (22ème), une combinaison Ionov-Mayorov-Ionov fut conclue victorieusement par ce dernier. Quatre minutes plus tard, ce fut au tour de Mayorov de tromper le gardien canadien, portant le score à 2-0 pour l'URSS. Peu de temps après, Conacher puis le Soviétique Loktev échouèrent de peu dans leur tentative. Alors qu'il restait 16 secondes à jouer dans cette période, Dineen réussit à réduire l'écart à 2-1.

Dans le troisième tiers-temps, les Canadiens, sentant l'égalisation à leur portée, firent le forcing. De nombreuses situations dangereuses se déroulèrent devant les buts russes, défendus par Zinger. Ce dernier, soutenu par ses arrières, repoussa avec succès les assauts canadiens. Sur une contre-attaque, le puck entra en possession de Alexandrov, qui donna un nouveau but d'avance à ses coéquipiers (4-1). Dans les dernières minutes du match, les deux arbitres suédois, Viking et Dahlberg, eurent du mal à contenir les deux équipes. Quelques bagarres s'ébauchèrent mais sans gravité. Finalement, l'URSS s'imposa sur le score de 4-1 et était définitivement sacrée championne du monde 1965 sans avoir connu la défaite.

Ainsi, comme ce fut le cas à Stockholm et à Innsbruck, les Canadiens ont terminé ce tournoi mondial à la quatrième place. Ils ont été devancés par l'URSS, la Tchécoslovaquie et la Suède. L'une des surprises de cette compétition a été l'excellente tenue de l'équipe tchécoslovaque. Fortement rajeunie, l'équipe tchèque a pu compter sur une solide défense au sein de laquelle Tikal et Capla furent les meilleurs. Contre l'URSS, ces deux joueurs, à la suite de la blessure de Suchy, restèrent pratiquement 45 minutes sur la

glace. En attaque, la ligne Pryl-Nedomansky-Cerny se montra très dangereuse. La Suède, pour sa part, doit encore une fois son bon classement à ses vétérans, qui forment l'ossature de l'équipe. Néanmoins, les jeunes éléments, comme Sveberg et Wickberg, ont démontré des qualités pleines de promesses. Enfin, l'URSS, dont l'âge des joueurs varie de 24 à 32 ans, a prouvé qu'elle était encore la meilleure. L'un de ses points forts est la condition physique. A l'issue de ce tournoi, l'URSS n'a perdu qu'un seul match sur le 21 qu'elle a disputé dans le cadre du championnat du monde.

A l'issue du match URSS-Canada, le président de la Ligue internationale, M. Ahearne, a remis les médailles aux équipes victorieuses. Cette cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du président de la République finlandaise, M. Kekkonen. Le 31ème tournoi mondial s'est achevé par l'exécution de l'hymne national finlandais.

Voici le classement final du groupe A :

Table with 7 columns: Rank, Country, W, L, T, Goals For, Goals Against, Points. Rows include URSS, Tchécoslovaquie, Suède, Canada, Allemagne-Est, Etats-Unis, Finlande, Norvège.

DANS LE GROUPE A

Golonka, meilleur réalisateur

Le Tchécoslovaque Josef Golonka a enlevé le titre de meilleur buteur du groupe A devant son compatriote Jirik et le Soviétique Almetov. Voici le classement final :

Table with 2 columns: Player, Goals. Rows include Golonka (Tch) 6 buts + 8 assistés = 14 p., Jirik (Tch) 8 + 4 = 11 (5), Almetov (URSS) 7 + 5 = 12 (2), Loktev (URSS) 7 + 4 = 11 (6), Dineen (Can) 6 + 5 = 11 (4), Lundstroem (Su) 6 + 3 = 9 (4), Firsov (URSS) 5 + 4 = 9 (8), Alexandrov (URSS) 4 + 5 = 9 (8), Starsinov (URSS) 6 + 2 = 8 (12).

LA MEILLEURE EQUIPE DU TOURNOI

D'autre part, les journalistes présents en Finlande ont désigné le Tchécoslovaque Dzurilla comme le meilleur gardien du tournoi, son compatriote Tikal comme le meilleur défenseur et le Soviétique Starsinov comme le meilleur attaquant. Selon eux, la meilleure équipe possible formée avec des joueurs ayant participé au tournoi mondial serait la suivante :

Dzurilla; Raguline, Tikal; Loktev, Almetov, Jirik.

Enfin, le titre de meilleur arbitre du tournoi est revenu de façon surprenante au Suédois Olle Wiking.

LES MATCHES DE LA JOURNEE DE SAMEDI

Voici les résultats enregistrés au cours de la dixième journée. Groupe A: URSS bat Tchécoslovaquie 3-1 (2-0 0-0 1-1); Suède bat Canada 6-4 (1-1 4-1 1-2); Allemagne de l'Est bat Finlande 3-2 (2-2 0-0 1-0).

UN MATCH SOUS TENSION

URSS bat Tchécoslovaquie 3-1 (2-0 0-0 1-1)

Cette rencontre qui opposait les deux formations encore invaincues du tournoi, s'est déroulée en présence de 10 000 personnes. Arbitré par le Suisse Braun et l'Américain Tromble, cette partie vit les deux équipes débiter d'une façon nerveuse et crispée. Il en résulta un nombre élevé de pénalisations: 5 contre l'URSS et 4 contre la Tchécoslovaquie. A la septième minute, alors qu'un Tchécoslovaque se trouvait sur le banc des pénalités, Starsinov exploita un mauvais dégagement de la défense adverse pour marquer le premier but russe. A la 14ème minute, à la suite d'une mésentente, le coach tchécoslovaque, au cours d'un changement volant, laissa entrer sur la glace un sixième joueur du champ. Cette erreur fut sanctionnée par une nouvelle expulsion. Les Russes en profitèrent pour augmenter leur pression et Kusine, d'un tir de la ligne bleue, trompa une nouvelle fois le gardien remplaçant tchécoslovaque Nadrchal. L'entraîneur tchécoslovaque fit alors rentrer Dzurilla, ce qui donna plus de confiance à ses hommes. Dans les dernières minutes du premiers tiers-temps, les Tchécoslovaques assiégèrent longuement les buts soviétiques mais sans succès.

La seconde période ne vit qu'une seule expulsion, celle de Nedomansky. Les deux équipes jouèrent beaucoup plus décontractées et les Tchécoslovaques purent mieux développer leur jeu. Cependant, les Russes, supérieurs physiquement, ne se laissèrent pas surprendre. Les arrières soviétiques se montrèrent à nouveau excellents. Malgré les efforts déployés de part et d'autre, la marque demeura inchangée et c'est avec une avance de deux buts que l'URSS entama l'ultime tiers-temps. A la 47ème minute, une expulsion de Firsov permit aux Tchécoslovaques de sauver l'honneur par leur capitaine Tikal, servi par Nedomansky. Une nouvelle pénalisation, celle de Volkov, ne fut pas exploitée par les Tchécoslovaques malgré une longue séance de power-play. La décision intervint au début de la dernière minute du match. Lors d'une interruption, les Tchécoslovaques firent sortir leur gardien et alignèrent un sixième joueur du champ. A la suite d'une offensive tchèque, le Soviétique Leonid Volkov s'empara du puck dans son camp de défense et de là tira en direction des buts adverses. Le puck après avoir traversé la patinoire pénétra lentement dans la cage vide, assurant ainsi la victoire de l'URSS.

Une nouvelle défaite La surprise du jour

SUEDE - CANADA 6-4 (1-1 4-1 1-2)

Face à la Suède, les Canadiens donnèrent l'impression de vouloir effacer leur modeste performance réalisée contre la Tchécoslovaquie. Après deux minutes de jeu, sur un effort solitaire de Aldcorn, ils ouvrirent la marque. Toutefois, ils furent rapidement contrés par les Scandinaves, qui égalisèrent après 14 minutes par Nilsson. Au cours de la seconde période, les hockeyeurs à la feuille d'érable furent durant de longs moments réduits à se défendre. Les Suédois, beaucoup plus rapides, prirent l'avantage à la marque et en moins de sept minutes leur avance passa de 3-1 à 5-2.

Dans le dernier tiers-temps, avant que Forhan réduise l'écart à 5-3, les Canadiens durent à trois reprises évoluer numériquement inférieurs. A 50 secondes de la fin, Dineen redonna espoir aux Canadiens en obtenant un nouveau but (5-4). Alors que l'égalisation semblait encore possible aux joueurs d'outre-Atlantique le vétéran Tumba Johansson, dix secondes plus tard, redonna deux buts d'avance à ses coéquipiers.

ALLEMAGNE DE L'EST - FINLANDE 3-2 (2-2 0-0 1-0)

Grâce à cette victoire, obtenue en présence de 9.600 spectateurs, l'Allemagne de l'Est s'est définitivement assurée la cinquième place du tournoi mondial derrière les quatre grands. Cette performance des hockeyeurs est-allemands peut être considérée comme l'une des surprises de ce championnat du monde.

DANS LE GROUPE B L'Allemand Koepf meilleur réalisateur

L'Allemand Koepf a été sacré meilleur réalisateur du tournoi B. En effet, il a été l'auteur de onze buts et a été à l'origine d'un autre. De son côté, le Suisse Ueli Luethi occupe le troisième rang en compagnie du Polonais Gosztyla avec sept buts et deux assistés.

Voici le classement: 1. Koepf (Al) 11 buts + 1 assisté = 12 points (6' de pénalisation). 2. Spencer (GB) 8 + 2 = 10 (2). 3. Ueli Luethi (S) et Gosztyla (Pol), 7 + 2 = 9 (2). 5. K. Fonfara (Pol) 7 + 2 = 9 (4). 6. Peter Luethi (S) 4 + 5 = 9 (0). 7. A. Fonfara (Pol)



Notre photo montre le joueur tchécoslovaque Jirik distribuant des autographes.

LE BILLET D'ÉRIC WALTER Malaise de notre hockey sur glace

La Suisse s'est finalement classée à la deuxième place du groupe B lors des championnats du monde de hockey sur glace en Finlande. A première vue c'est un résultat honorable mais on oubliera difficilement que nos joueurs ont été très mauvais contre la Yougoslavie, bien quelconque face à la Pologne, mal inspirés contre la Hongrie et enfin facilités dans leur tâche contre l'Allemagne par l'absence de Koepf, Schubert et Zanghellini.

Le comportement de l'équipe suisse en Finlande laisse donc un sentiment assez mélangé d'où le malaise n'est malheureusement pas exclu. Malaise parce que les dirigeants ont changé trois fois de coach en un seul hiver. Malaise parce que sans Orville Martini, la Suisse aurait sombré dans la plus triste des médiocrités. Malaise enfin et surtout parce qu'il est resté au pays

assez de bons joueurs pour faire une bonne équipe nationale qui se serait sans doute aussi classée deuxième avec Kiener, les frères Kuenzi, Nobs, Mueller, Fritz Naef, Daniel Piller, Parolini, Stambach, Diethelm, Messerli, les frères Schmid, Gérard Wittwer, Pfammatter, Salzmann ou Flury.

Il est évident que la participation au groupe A est encourageante et sympathique pour un joueur car il évolue contre des adversaires de classe devant un nombreux public et dans une ambiance chaleureuse. Dans de telles conditions, les défaites se « digèrent » assez facilement. En revanche le groupe B oblige à voyager d'une ville ou d'une patinoire à l'autre, à trouver de la mauvaise glace et des gradins vides. Dès lors le moral n'y est plus et les meilleurs se laissent souvent aller. C'est dire que la Suisse doit fai-

re l'impossible pour figurer parmi les grandes équipes et que, selon nous, elle en a les moyens.

Il y a donc une question d'organisation, d'ambiance et de direction. L'organisation du championnat est mauvaise parce qu'il n'y a pas assez de matches et qu'ils sont mal répartis dans la saison. L'ambiance est mauvaise précisément parce que la moitié des bons joueurs refuse de prendre part au championnat du monde sous les prétextes fallacieux de santé ou de travail. La direction est déficiente parce que sa ligne de conduite est floue, manque de l'autorité et procède au gré des circonstances comme l'ont prouvé le limogeage de Torriani et l'affaire Friedrich.

Si la Suisse s'était classée première et si elle avait obtenu l'organisation des championnats du monde pour 1967, l'opinion publi-

que et les culs auraient sans doute passé sur ces défauts. Nos échecs de Finlande nous aurons donc ramené à un brin d'humilité et obligeront, nous l'espérons, la LSHG à revoir ses problèmes essentiels.

Remarquons enfin qu'en Finlande, les joueurs de Villars ont été assez quelconques alors que les frères Luethi et Orville Martini se montraient de loin les meilleurs. On en déduira que le hockey sur glace est et doit rester un sport d'hiver et que l'activité estivale de Chappot, des frères Berra et de Bernasconi a émoussé leurs qualités. On s'en était déjà rendu compte à l'évidence en fin de championnat suisse.

Un championnat où nos joueurs se prennent volontiers pour des vedettes jusqu'au moment où de modestes confrontations internationales les rappellent à la réalité...

Eric WALTER

NOUVEAU


SIEMENS



SEH 15

Machine à laver Siemens Superautomatic avec essorage seulement Fr. 1450.-

Demandez notre prospectus.
Vente par les magasins spécialisés.

SIEMENS

LAVEUSES

TAPIS SULLAM
Grand arrivage
en
ORIENT et MOQUETTE
de tous genres
1000
TAPIS DE QUALITE
A DES PRIX
SENSATIONNELS!
P 181 S
Avenue Nouvelle Poste
MARTIGNY

Faites lire le Nouvelliste

Pour le 1er avril,
on demande

1 sommelière 1 fille de cuisine

Bons gains assurés. Nourries, logées.
Hôtel du Barrage, Rossens.
Tél. : (037) 3 11 98
P 137-2 F

A louer à Martigny-Gare

chambre meublée

S'adresser à Mme Pierre Bonvin.
Tél. (026) 6 04 59
(heures repas).
P 65274 S

On cherche

apprenti

entrée immédiate ou à convenir.

A. Faisant, électricité automobile, MARTIGNY.
Tél. (026) 6 03 47.
P 65277 S

A vendre 5 m3 de

fumier bovin

Tél. (021) 56 15 59.
P 854 S

Buffet de la Gare à Riddes, cherche

sommelière

pour le 20 mars.

Débutante acceptée.
Tél. (027) 4 71 62.
P 28371 S

A louer à Sion, un magnifique

studio meublé

et agencé. Libre de suite.

S'adresser chez René Nicolas électricité, avenue de Tourbillon 43,
1950 SION
Tél. (027) 2 16 43.
P 35 S

Fumier

rendu franco aux meilleurs prix du jour.

G. Jayet, transport
Tél. (021) 22 75 38.
P 6379 L

PRETS

sans caution, formalités simplifiées, discrétion absolue.

BANQUE

COURVOISIER
et Cie
NEUCHÂTEL
Téléph. :
(038) 5 12 07

Qui dit Timbres pense à Mummel

Mummel & Co S.A.
4000 Bâle
Bäumleingasse 6
Tél. 061-246644

A vendre voitures
d'occasion.

Opel Car-a-va

année 59, moteur neuf ainsi que

Opel Car-a-va

année 1960.
Ces véhicules sont livrés en parfait état.

M. Edmond Roten, garage, Savièse.
Tél. (027) 2 31 88.
P 17362 S

Homme dans la trentaine,

cherche emploi

dans commerce ou industrie comme vendeur, livreur ou magasinier.

Permis de conduire. Références.

Ecrire sous chiffre P 28289 à Publicitas, 1951 Sion.
P 28289 S

On cherche

mécanicien auto

capable de travailler seul. Bon salaire. Faire offre à : Agence VW. Garage de l'Argentine Olon (VD).
Tél. (025) 3 33 13.
P 65290 S

Je cherche

vendeuse

pour boulangerie-pâtisserie tea-room. Entrée début avril. Faire offre à M. Nendaz, boulangerie-pâtisserie, avenue de la Gare MARTIGNY.
Tél. (026) 6 14 38.
P 65289 S

A vendre

un pousse- pousse

avec capote
**un parc et
une chaise**
d'enfants.
Tél. (026) 6 00 33.
P 65286 S

Nous avons actuellement un
grand choix de

camions d'occasion

de tous les tonnages, en basculant et pont fixe. Nous vous engageons à nous rendre visite.

Garage Ch. Guyot S.A., 1016 Lausanne-Malley.
Tél. (021) 24 84 05
P 1007 L

Vigne

à vendre, dôle, 12.000 m2, Anchettes - Allaman, Venthône.

Norbert Kreutzer, machines agricoles, Sierre.
Tél. 5 13 53.

Jeune homme cherche à Martigny

chambre indépendante

avec douche et confort.
Tél. (027) 4 11 93.
P 65291 S

Divan



Avec tête mobile, protège-matelas et matelas à ressorts (garanti 10 ans), 120 x 190 cm.

Fr. 320.—
130 x 190 cm.
Fr. 340.—
140 x 190 cm.
Fr. 360.—

RENENS

Renens - Croisée
Tél. (021) 34 36 43.
P 1533 L

SAXON

A louer

appartement

chambre et cuisine, pour personne seule ou couple sans enfant.

Ecrire sous chiffre P. 65292 à Publicitas, 1951 SION

Restaurant de montagne, cherche

jeune fille ou dame

seule pour aider au ménage et au restaurant du 1er mai au 1er novembre.

Tél. (025) 2 10 93.
P 28386 S

Cherchons jeune homme sérieux comme

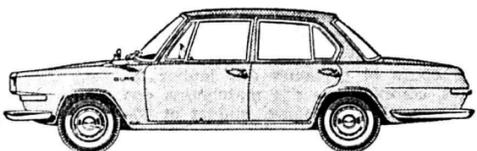
apprenti boucher- charcutier

dans boucherie-charcuterie très bien installée.

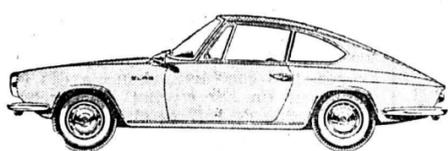
Nourri, logé chez le patron.
Vie de famille.

S'adresser : Boucherie-charcuterie Centrale, Jean Duc, 3962 Montana.
Tél. (027) 5 21 96.
P 28364 S

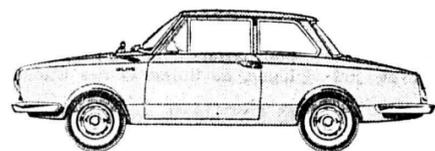
choisissez une GLAS et roulez tranquilles !



Moteur de 80 CV. DIN avec arbre à cames en tête, freins à disques en avant, 155 km/h., cinq places, quatre portes, confort maximum
Fr. 12 500.—



Moteur de 75 CV. DIN avec arbres à cames en tête, freins à disques en avant, 175 km/h., coupé 2 + 2 places. Fr. 14 950.—
Roadster-Cabriolet Fr. 15 950.—



Moteur de 70 CV. DIN avec arbre à cames en tête, freins à disques en avant, de 0 à 100 km/h. en 12 secondes, 4-5 places, Fr. 8 930.—
1204, 54 CV., 145 km/h. à partir de
Fr. 7 950.—

GLAS

1700

1300 GT

1204 TS

Garage du Casino, Saxon, R. Diserens, tél. 6 22 52
Sous-agence : Garage E. Bovier, avenue de Tourbillon, Sion, tél. 2 27 29

Distributeur Vaud - Valais - Genève - Fribourg : Lausanne :
Garage de Montchoisi S.A., 49, avenue de Montchoisi -
Agents : Genève : Garage Bélaz & Bissat, 89, rue de Lyon

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Cyclisme : PARIS-NICE

Anquetil imbattable contre la montre



Jacques Anquetil interviewé à son arrivée, à dr. sa femme.

Jacques Anquetil et Rudi Altig se succèdent au premier plan dans Paris-Nice. Devancé le matin contre la montre par le Normand — le parcours ne mesurait en réalité que 30 km 300 et sa moyenne ressort donc à 45 km 416 — Rudi Altig s'est rattrapé en remportant sur la piste du stade vélodrome de Marseille sa troisième victoire d'étape.

Au cours de cette seconde fraction de la 6ème étape, l'Italien Zilioli fut le seul à tenter de surprendre le leader.

L'offensive de Zilioli, qui était allé rejoindre son coéquipier Dancelli, déclenchée aux environs du 135ème kilomètre fut vite jugulée. Finalement, sa plus forte émotion, Anquetil l'a connue près du but quand une chute massive, se produisit à l'occasion d'un virage suivi d'un brusque et important rétrécissement de la route. Une quinzaine de coureurs se retrouvèrent à terre et Anquetil perdit le contact avec la tête du peloton. Il dut chasser ferme pour recoller juste avant l'entrée sur

le vélodrome. Dans cet accident, le Français Cadiou fut l'un des plus touchés, se blessant au coude et à la hanche.

Sur la piste du vélodrome de Marseille, Melckenbeek lanca le sprint mais Rudi Altig, plongeant dans le dernier virage, se détacha et gagna nettement. Toutefois, selon Marcarini, coéquipier de Melckenbeek, Graczyk aurait gêné le sprinter Belge.

Voici le classement de la demi-étape contre la montre, Pont-Saint-Esprit - Bagnols-sur-Cèze (33 km.):

- Jacques Anquetil (Fr) 40'04" (moyenne 49,417)
- Rudi Altig (All) 40'37"
- Poulidor (Fr) 40'46"
- Den Hartog (Ho) 41'34"
- Janssen (Ho) 41'35"
- Motta (It) 41'38"
- Wolfshohl (All) 41'54"
- Ludo Janssens (Be) 41'55"
- Nedelec (Fr) 42'10"

Voici le classement de la seconde fraction de la 6ème étape, Bagnols sur Cèze—Marseille (185 km):

- Rudi Altig (All) 4 h 48'23"; 2. Melckenbeek (Be); 3. Planckaert (Be); 4. Dancelli (It); 5. Marcarini (It); 6. De Haan (Ho); 7. Boonen (Ho); 8. Spruyt (Be) et le peloton dans le même temps.

Classement général: 1. Jacques Anquetil (Fr) 27 h 09'59"; 2. Rudi Altig (All) 27 h 12'17"; 3. Zilioli (It) 27 h 12'55"; 4. Poulidor (Fr) 27 h 13'50"; 5. Janssen (Ho) 27 h 14'09"; 6. Den Hartog (Ho) 27 h 14'18"; 7. Junkermann (All) 27 h 14'56"; 8. Motta (It) 27 h 16'12"; 9. Nedelec (Fr) 27 h 16'23"; 10. Haast (Ho) 27 h 16'37"

Cyclisme : Course interne 50 km à Riddes

Regamey et Crisinel sont déjà en forme

Hier, s'est disputée la seconde course interne sur route à Riddes. Organisée par le VC Muvèran, cette épreuve a remporté un joli succès, puisque 30 coureurs y prirent part. Le parcours de 50 km., était le suivant: Riddes - Aproz - Sion - Châteauneuf - Vétroz - Ardon - Chamoson - Saint-Pierre-de-Clages - Riddes - Saxon - Saillon - Leytron - Chamoson - Ardon - Riddes.

Dès le départ, Crisinel et Regamey prirent le commandement des opérations, et creusèrent au fil des kilomètres de nombreuses minutes à leurs poursuivants. Dans la seconde boucle, Regamey lâcha Crisinel, pour terminer seul avec trois minutes d'avance. Les deux coureurs sont déjà bien en forme, tandis que les autres « as du guidon » doivent encore intensifier leur entraînement pour les inquiéter.

Dimanche prochain, se disputera la course des 75 km. à Sion; l'arrivée sera jugée à Savièse.

Voici le classement:

- Regamey Henri 1 h. 21'30"
- Crisinel Jean-Paul 1 h. 24'30"
- Fellay Jean-Marie; 4. Debons Georges; 5. Viaccoz Hervé; 6. Genoud Louis; 7. Pignat Amédée; 8. Rey Edmond; 9. Wyssen Freddy; 10. Debons Antoine; 11. Juilland François; 12. Beytrisey Roland; 13. Mariaux Gilbert; 14. Alter Maurice; 15. Graf Franz; 16. Dubuis Maurice; 17. Favre Marc;

Classement Cadets:

- Darbellay Raphaël 1 h. 12'30"
- Berner Jean-Claude 1 h. 12'42"
- Pousaz Philippe 1 h. 12'42"
- Daven Jean-Marc 1 h. 13'30"
- Duplan Daniel 1 h. 14'30"

Automobilisme :

Le rallye Stuttgart-Solitude - Lyon-Charbonnières

Excellent comportement des Martignerains Simonetta-Dirren

La 18ème édition du Rallye international Stuttgart-Solitude - Lyon-Charbonnières, comptant pour les championnats nationaux de France, d'Allemagne et de Suisse, s'est terminée par la victoire de l'équipage français Vinatier-Hofmann sur Renault R8 Gordini. Cette épreuve s'est déroulée très difficile et seulement la moitié des concurrents (44 sur 105) ont franchi la ligne d'arrivée.

Dans la dernière partie de la course, plusieurs abandons ont été enregistrés, dont ceux des équipages helvétiques Selz-Tranzal (BMC-Cooper), Haessig (Corvette), Schaefer-Casaro, Meyer-Rutsch ainsi que ceux du Français Masero (Alfa-Romeo) et de l'Allemand Glemser (BMW) qui figuraient parmi les favoris.

Les jeunes pilotes valaisans ont ainsi réalisé une excellente performance. Cette saison, lors du Rallye de Monte-Carlo, ils avaient été contraints à l'abandon puis, lors du Rallye des fleurs à San Remo, ils avaient été parmi les rares concurrents étrangers à se classer.

Voici le classement général final:

- Vinatier-Hofmann (Fr) sur Renault R8 Gordini, 12,896 p.; 2. M. Bianchi « Vic » (Be) sur Alfa-Romeo 13.060 p.; 3. Philippe Simonetta-Bernard Dirren (S) sur Simca 14.233 p.; 4. Paul et Aldo Macchi (S) sur Saab, 14.272 p.; 5. Norbert Supper-Hannelore Wirtz (Al) sur Glas, 14.727; 6. Dutoit-Morel (Fr) sur Renault R8 Gordini. Puis: 20. Binder-Scherer (S) sur Triumph; 24. Faessler-Basch (S) sur Opel; 25. Charpiloz-Bridevaux (S) sur Alfa-Romeo; 28. Steat-Schaufelberger (S) sur Steyr-Puch; 34. Muller-Ruesch (S) sur Triumph; 37. Stadler-Zwicky (S) sur Porsche; 39. Ebling-Ebling (S) sur Ford Mustang.

Dans le cadre du Salon de l'Auto

Grand succès - 22 clubs - 320 véhicules

La traditionnelle concentration motocycliste organisée par l'Union motocycliste genevoise à l'occasion du salon de l'auto a réuni 480 concurrents de 22 clubs et 320 véhicules. En voici les résultats:

5.300; 4. Moto-club Le Locle 5.200; 5. Moto-club Wohlen 4.200; 6. Moto-club Dotzigen 4.175; 7. Dynamique motosport Yverdon 2.250; 8. Moto-club Monthey 2.005; 9. Moto-club Romand 1.300; 10. Motor-Fahrer-club Huttwil, 0.

Catégorie invités: 1. Union motocycliste de Savoie 16.100 pts; 2. Amicale motocycliste du Doubs, 14.360; 3. Union motocycliste Chalonnaise 10.830; 4. Moto-scooter Club Aix-les-Bains 6.232.

Catégorie Genevoise: 1. Moto-sporting-club Genève 12.600; 2. Moto-club BMW 10.200; 3. Norton sport-club 9.100; 4. Moto-club des Paquis 6.300; 5. Moto-club Plainpalais 5.500; 6. Horex-Honda-club 4.400; 7. Auto-moto-club Genève 4.300; 8. Moto-club des treize 3.800.

Catégorie confédérés: 1. Moto-club Buemplitz 6.350; 2. Moto-sport-club Zurich 6.000; 3. Auto-moto-club Payerne

Catégorie individuelle: 1. Chabert (Fr) 185 km; 2. Rougemont (Neuchâtel) 125.

Les délégués des tireurs valaisans ont délibéré à Sierre

S'il est un groupement prépondérant en Valais, c'est bien celui des tireurs. Il est même plus que cela, puisque son but est de maintenir les traditions de fidélité du pays et d'exploiter une activité grandissante pour sauvegarder la liberté de notre petit pays.

Meyer, Tourtemagne; André Luisier, Sion; Jean Farquet, St-Maurice.

Dimanche, à 9 heures, M. Henri Gaspaz, président cantonal des tireurs, a ouvert l'assemblée statutaire de la société cantonale des tireurs valaisans et des sociétés affiliées, à la Maison des jeunes à Sierre.

Sur ce, les délégués ont nommé la société «Le Stand» de Sierre comme vérificatrice des comptes pour 1965. Poursuivant l'ordre du jour, ont été adoptés: statuts de la SCTV et les règlements du CSG et CJ. La prochaine assemblée cantonale aura lieu à Vouvy. Avant les divers où M. André Luisier a commenté le règlement du nouveau concours cantonal de tirs des 13 districts, M. Joseph Heinzlmann a donné les indications sur le prochain tir cantonal de Viège qui aura lieu dans cette partie du canton, à l'occasion du 150e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération.

Après les paroles de bienvenue, le président a exposé son rapport de gestion, qui a été suivi de la lecture des comptes 1964 ainsi que des divers travaux: tirs obligatoires, tirs en campagne, cours et concours des jeunes tireurs, compétitions des matcheurs, des vétérans, etc. De même, budget et cotisations, attribution des mérites et challenges dans les diverses disciplines, ont retenu l'attention.

Pendant l'assemblée et au banquet officiel les personnalités suivantes se sont exprimées: Maurice Salzman, président de Sierre; Marcel Gross, chef du Département militaire; colonel divisionnaire de Diessbach, commandant de la division Mont. 10; Walter Bohny, de Bâle, président central des tireurs suisses et M. Corboud.

RELECTION DU COMITE

Suite au bon travail effectué pendant la dernière période de 3 ans, les délégués du canton du Valais ont confirmé l'ancien comité pour reconduire le destin de la SCTV, ainsi: M. Henri Gaspaz, de Sierre, président; Oscar Chanton, de Viège, vice-président; Norbert Wicky, d'Uvrier, secrétaire; Hyacinthe Paret, de Vouvy, caissier. Membres ou chacun a des responsabilités dans les disciplines de tirs obligatoires: Jean-Claude Jonneret, Martigny; Kuo-nen Elias, Termen; Firmin Bertholet, Saxon; Henri Gspöner, Fiesch; Jean

Au cours de la journée, un hommage a été rendu aux membres décédés: MM. René Vouilloz, Edouard Bonvin, Aloys Ruppen, Raphy Soudan et Fritz Koenig. Cette journée a laissé entrevoir, que malgré tout le modernisme, beaucoup d'hommes sacrifient pour défendre une noble cause, non seulement pour savoir tirer, mais également pour que chaque citoyen ait une foie maîtrise en toute circonstance.

DE TOUT UN PEU...

AUTOMOBILISME — A Brand's Hatch, dans le Kent, l'Anglais Mike Spence, sur Lotus, a remporté l'épreuve de formule un «Race of champions». Spence s'est classé troisième de la première manche, enlevée par son camarade d'écurie Jim Clarke, et a gagné la seconde manche, qui a été marquée par les abandons de Clark (Lotus), John Surtees (Ferrari), Graham Hill (BRM) et de Jack Brabham (Brabham-Climax).

DIVERS — La ville canadienne de Winnipeg a confirmé qu'elle organisera les 5èmes jeux panaméricains en 1967. Cette nouvelle a été annoncée par le général J. Clark Flores, président de l'organisation sportive panaméricaine. Ce dernier a également confirmé qu'aucune restriction politique, religieuse ou raciale ne sera imposée aux athlètes.

CANOE — Au cours de l'entraînement des journées à ski de la Fédération suisse de canoë, à Fluehli, le Zuricois Fredy Roth, plusieurs fois champion national de slalom, a été victime d'une chute. Il a été relevé avec une double fracture de la jambe. A la veille de la reprise de l'entraînement en vue des championnats du monde 1965, cet accident va priver l'équipe nationale helvétique de l'un de ses meilleurs éléments.

VOLLEYBALL — Coupe d'Europe féminine des clubs champions, quart de finale: ASU Lyon - Levsky Sofia 0-3 (10-15 2-15 7-15). Levsky Sofia, qui avait déjà remporté le match aller, est qualifié pour les demi-finales.

CYCLISME — Vito Taccone a remporté la 51ème édition de la course Milan-Turin, couvrant les 201 kilomètres du parcours à la moyenne de 43,070 km/h.

AUTOMOBILISME — Le Suédois Tom Trana (Volvo) a remporté le rallye international de Suède, dont c'était la 16ème édition. L'arrivée était jugée à Oestersund, près de la station de sports d'hiver d'Aare. La coupe des dames a été enlevée par Pat Moss-Carlsson (Saab) avec 1.729 p.

CYCLISME — A Malines, le Belge Roger Baguet a remporté le circuit des Flandres devant le Britannique Vic Denson. Le Suisse Roland Zoeffel s'est classé cinquième, à 22" du vainqueur.

ATHLETISME — A Adelaide, une fois de plus le grand vainqueur du monde, l'Australien Ron Clarke a échoué dans sa tentative de battre le record mondial des deux milles, détenu en 8'26"4 par l'Américain Bob Schul depuis le 28 août 1964. Le quintuple recordman du monde n'a pu faire mieux que 8'52"4.

SKI — En l'absence de Konrad Hieschier et d'Alois Kaelin, la 27ème édition du mémorial Bjoernstad, à Schwarzenbuehl s'est resumée à un duel entre le quintuple vainqueur Michel Rey et le vainqueur de l'an passé, Denis Mast. L'épreuve, qui réunissait une participation record de 220 concurrents, s'est disputée dans d'excellentes conditions aux premières heures de la matinée.

CYCLISME — Le Tour du Piémont, qui réunissait une participation uniquement italienne, a été remporté au sprint par Romeo Venturini, qui a couvert les 225 km en 5 h 28'44", à la moyenne de 40 km 951. Le peloton, qui a terminé avec 57" de retard, a été réglé au print par Nino Zandegu, lequel a pris le meilleur sur Vito Taccone, vainqueur la veille de Milan-Turin.

SKI — Une quarantaine de spécialistes de onze nations participeront du 19 au 21 mars aux épreuves de vol à ski sur le tremplin géant de Kulm, en Autriche. Parmi les engagés figurent notamment le détenteur du record du monde, l'Italien Nilo Zandanel (144 m), le recordman du tremplin l'Allemand Peter Lesser (141 m), le Soviétique Kovalenko, le Norvégien Wirkola, le Tchèque Matous, l'Allemand de l'Est Neudorf et les Allemands de l'Ouest, Happel et Ihle.

LUTTE — A Olten, il a été décidé que la Fête fédérale de lutte et de jeux nationaux 1966 aura lieu à Frauenfeld. Au vote, Frauenfeld l'a emporté par 76 voix contre 32 à Zurich. A noter que l'Association suisse compte actuellement 37.500 lutteurs et judo-leurs.

SKI — Les organisateurs sont encore en pourparlers avec les fédérations de Pologne, de Suisse et des Etats-Unis.

BILLARD — A Apeldoorn (Hollande), le Belge Laurent Boulanger a remporté le championnat d'Europe au cadre 47-1.

CYCLISME — A Ichtgem, le Belge Bernard Vandekerckhove a remporté le circuit des Ardennes Flamandes en couvrant les 198 km en 4 h 45". André Messelis s'est classé second à l'45" alors que le sprint du peloton, qui a accusé un retard de l'53", a vu la victoire de Benoni Beheyt.

HOCKEY SUR GLACE — En vue du tournoi international de Davos, la sélection suisse des juniors a disputé deux rencontres d'entraînement. A Rapperswil, elle a battu Rapperswil par 4-1 (1-0 2-0 1-1) et à Künsnacht, elle a pris le meilleur sur les juniors de Künsnacht par 4-2 (2-0 1-2 1-0).

AUTOMOBILISME — A Alle-sur-Semois, le Suisse Charles Voegelé a remporté sa première course de côte de la saison. Au volant de sa Brabham de formule intercontinentale, sous la pluie, il a couvert les 4 km 200 en 2'21"3. Lors de l'entraînement, sur une route sèche, il avait été crédité de 2'08"3, soit de deux secondes de moins que son propre record du parcours.

Lutte : Rendez-vous des lutteurs suisses Etienne Martinetti se distingue

Les meilleurs lutteurs suisses affiliés à la Société fédérale de gymnastique se sont affrontés à La Chaux-de-Fonds en finales de leur championnat de lutte libre. Parmi les vainqueurs figurent les sélectionnés olympiques Max Kobelt (97 kg) et Peter Jutzeler (plus de 97 kg).

Voici le classement:

52 kg: 1. Klaus Kurt (Thoune) 0 p.; 2. Kurt Studer (Trimbach), 5 p.; 3. Walter Roth (Zurich) 7 p.

57 kg: 1. Rudolf Sarbach (Gampel) 2 p.; 2. Jakob Kliger (Diessenhofen) 3 p.; 3. Karl Steiger (Oberriet) 7 p.

63 kg: 1. Paul Sperisen (Romont) 2 p.; 2. Heinrich Schilling (Zurich) 3 p.; 3. Otto Kaegi (Oetwil am See), 7 p.

70 kg: 1. Hansruedi Aeschbach (Luetwil), 3 p.; 2. Alfred Friedrich (Dienserswil), 3 p.; 3. Walter Hoernlimann (Diessenhofen) 6 p.

78 kg: 1. Walter Kuenzi (Horw) 2 p.; 2. Marcel Buser (Muttunz), 4 p.; 3. Ernst Schuetz (Blumenstein) 6 p.

87 kg: 1. Etienne Martinetti (Martigny) 1 p.; 2. Albert Langenegger (Oberriet) 4 p.; 3. Werner Hofer (Eutisholz) 7 p.

97 kg: 1. Max Kobelt (Marbach) 0 p.; 2. Kurt Schlatter (Gonterswil) 6 p.; 3. Hans Egger (Fribourg) 6 p.

Plus de 97 kg: 1. Peter Jutzeler (Naeffels) 0 p.; 2. Hans Stucki (Koppingen) 4 p.; 3. Jakob Bissig (Grandson) 8 p.

Boxe : Le championnat d'Europe des poids légers Brondi conquiert le titre par jet de l'éponge

Au Palais des sports de Cannes, devant une salle comble et malgré les encouragements de 3000 supporters, le Français Léon Zadourian n'a pas tenu plus de trois rounds devant l'Italien Franco Brondi pour le titre européen des poids légers. Le boxeur italien s'est imposé par jet de l'éponge au troisième round d'un combat prévu en quinze reprises.

Plus léger que son adversaire (59 kg contre 60 kg), le champion de France, très contracté, chancela dès le début sur un sec crochet du gauche. Son manque de réflexe et sa façon de se présenter le menton en avant en firent une proie facile pour l'Italien, qui, tout en attaquant sans cesse, sut conserver son calme. La seconde reprise vit le Français poursuivre son calvaire. Il se lança à corps perdu dans la bagarre et se retrouva deux fois au tapis, sur une sèche droite d'abord et sur un uppercut du gauche ensuite.

VOLLEYBALL — A Moscou, en match aller comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe, le Club de l'Armée soviétique a battu Rapid Bucarest par 3-1 (15-1 15-17 15-4 15-6). Le match retour aura lieu le 4 avril à Bucarest.

SPORT LE SPORT

Ski : Le Mémorial Bud Werner

Double français au slalom spécial

Jean-Claude Killy et Marielle Goitschel, en remportant le slalom du Mémorial Bud Werner, à Vail, dans le Colorado, on redore le blason de l'équipe de France qui avait subi une sévère

défaite dans la descente de la veille. L'Autriche a cependant pu placer deux de ses skieurs parmi les trois premiers, Karl Schranz et Heini Messner, qui avaient terminé respectivement troi-

sième et premier dans la descente. Ainsi les Autrichiens sont-ils maintenant assurés de la victoire chez les hommes, la seconde sur la France cette saison après leur succès de Davos dans la Coupe des pays alpins. Ils mènent en effet avec 97 points devant la France (45) et les Etats-Unis (26).

Chez les dames, en revanche, la France a une très forte chance de l'emporter. Avant le slalom géant, les Françaises mènent avec 44 points, grâce à Marielle Goitschel et surtout à Annie Famose (la plus régulière puisque deuxième samedi dans la descente, elle a terminé à cette même place dans le slalom) devant l'Autriche (28) et les Etats-Unis (12).

Dans les deux cas, les Américains devront se contenter de la troisième place. Ils ont d'ailleurs manqué de chance dans le slalom car leur No 1, Bill Kidd, qui avait réalisé le deuxième meilleur temps dans la première manche derrière Schranz (53"4 contre 53"3), fit une chute dans la seconde et abandonna. Au terme de la première manche, Killy n'était que cinquième en 53"6. Dans la seconde manche, Kidd prenait trop de risques et chutait alors que Schranz se montrait trop prudent. Killy dévalait les 605 mètres du parcours en 46"6 et arrachait la victoire.

Chez les dames, la lutte se circonscrivit entre Marielle Goitschel et Annie Famose, en grande forme en cette fin de saison. Marielle Goitschel termina la première manche avec le meilleur temps (50"97). Annie Famose, qui était restée en dedans de ses possibilités, se contentait de la septième place. Mais

elle réalisait le meilleur temps de la seconde manche (47"46). Marielle Goitschel avait cependant beaucoup trop d'avance pour pouvoir être inquiétée et elle remportait l'épreuve avec 99" devant Annie Famose (100"46) et l'Autrichienne Grete Digruber (100"91).

Voici les résultats de ce slalom spécial :

Messieurs :

1. Jean-Claude Killy (Fr) 100"42
2. Karl Schranz (Aut) 101"26
3. Heini Messner (Aut) 101"68
4. Jim Heuga (EU) 102"07
5. Jules Melquiond (Fr) 102"20
6. Franz Digruber (Aut) 102"89
7. Pierre Stamos (Fr) 103"28

Dames :

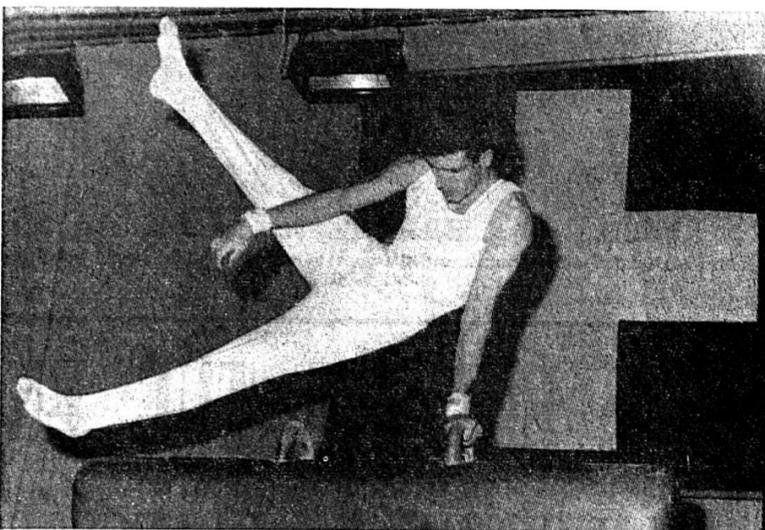
1. Marielle Goitschel (Fr) 99"
2. Annie Famose (Fr) 100"46
3. Grete Digruber (Aut) 100"21
4. Christine Terrailon (Fr) 101"56
5. Linda Meyer (EU) 102"49
6. Christine Goitschel (Fr) 102"92
7. Edith Zimmermann (Aut) 104"41

SCHRANZ DISQUALIFIE

L'Autrichien Karl Schranz, qui a manqué une porte dans la seconde manche, a finalement été disqualifié. Primitivement classé deuxième derrière Killy, il laisse donc sa place à son compatriote Heini Messner. L'Autrichien Hugo Nindl a également été disqualifié pour avoir manqué la même porte que Schranz.

Après ces rectifications, au classement par nations l'Autriche mène toujours avec 86 points devant la France (47) et les Etats-Unis (34).

Quart de finale du Championnat suisse aux engins



A Fischenthal s'est déroulé un des quarts de finale du championnat suisse aux engins. Walter Muller, de Winterthur a réalisé la meilleure performance de ce quart de finale.



Dans la Taunus 12M la traction est à l'avant.

C'est pourquoi elle se laisse si bien guider.

Comme aucune autre voiture, la Taunus 12M fait corps avec la route, sans jamais dévier de sa trajectoire — même sur la neige ou la glace. Pourquoi? Parce que, sur la 12M, les roues motrices sont à l'avant. Elles entraînent la voiture, et les roues arrière ne peuvent que suivre docilement.

Mais la Taunus 12M présente encore d'autres avantages à l'avant. C'est là qu'on trouve son économique moteur en V aux 143 records du monde (50

chevaux fougueux et endurants) et ses énergiques freins à disque. Ainsi, dans la 12M, la technique est à l'avant et le confort à l'arrière!

En effet, cinq personnes trouvent confortablement place dans la 12M; elles peuvent y étendre les jambes, car le plancher est complètement plat. Pas de tunnel de transmission, pas de passages de roue encombrants: la petite voiture à l'intérieur le plus grand! Vous y trouvez par contre, un choke automatique (pour des démarrages immédiats), un chauffage puis-

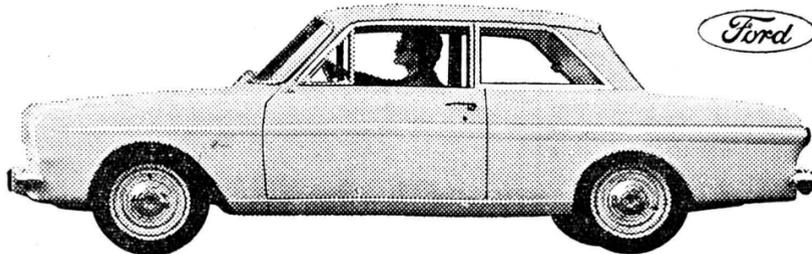
sant (pour une chaleur immédiate), des prises d'air réglables (pour des vitres toujours claires et une ventilation bien répartie). Et bien sûr, un coffre généreux de 560 litres.

Fr. 7475.-
(2 portes, 6/50 CV)

Autres modèles: Taunus 12M 4 portes, 6/50 CV; 12M «TS» 2 ou 4 portes, 8/72 CV; 12M Coupé 2 portes, 8/72 CV; 12M Stationwagon 3 portes, 8/57 CV.

FORD TAUNUS 12M

Sur la 12M, la technique est à l'avant et le confort à l'arrière.



- Moteur en V champion du monde
- Boîte à 4 vitesses toutes synchronisées
- Freins à disque à l'avant
- Nouveau système de ventilation

SIERRE: Garage du Rawil S.A., tél. (027) 5 03 08 — Sion:

2 12 71 — COLLOMBEY: Garage de Collombey S.A., tél. (025)

Kaspar Frères, Garage Valaisan, rue Saint-Georges, tél. (027)

4 10 49.

P 3333 Z

Visitez



EXPO 65

La plus grande gamme automobile du monde et

LIZZIE 1920

Faites un essai de n'importe quel modèle avec

- A. Pellissier Tél. 2 23 39
- R. Valmaggia Tél. 2 40 30
- L. Bogadi Tél. 4 73 66 (Martigny)

NOS OCCASIONS

Rénovées et garanties Livrées prêtes à l'expertise

CREDIT FACILE

- 1 VW 1500 S 1964
- 1 DKW F 12 1964
- 1 17 M 2 portes 1961
- 1 17 M 4 portes 1961
- 1 Combi 17 M 1959
- 1 17 M 4 portes 1960
- 1 Fourgon Taunus 1962
- 1 Fiat 600 D 1962
- 1 Simca 1000 1963
- 1 VW 1200 L 1962
- 1 Porsche S 90 1963

VOS ARMOIRES DE FAMILLE

peintes sur parchemins, bois verre.
Recherches
Voir vitrine rue des Remparts (Serv. ind.)
Créations pour sociétés
Demandez prospectus illustrés
GASPARD LORETAN
Route de Lausanne 34 - SION (derrière le garage Gschwend)
Tél. (027) 2 33 88.

Sans commentaires

- 1 divan-lit 90 x 190 cm.
 - 1 protège-matelas
 - 1 matelas crin et laine
 - 1 duvet léger et chaud 120 x 160 cm.
 - 1 couverture laine 150 x 210 cm.
 - 1 oreiller 60 x 60 cm.
- Les 6 pièces Fr. 185.- (port compris)
KURTH - 1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19 P 1533 L

A vendre pour notre client
Camionnette Pic-Up V.W.
67.000 km., moteur neuf, échangé à 57.000 km.
Bas prix.
S'adresser au téléphone (027) 2 17 30.
P 371 S

On cherche une **jeune fille** pour ménage soigné.
Libre le dimanche, bons gages.
Tél. (027) 2 29 85.
P 28412 S

On cherche **1 bon portier**
Faire offre tout de suite à :
Hôtel KLUSER MARTIGNY.
Tél. (026) 6 16 42.
P 65283 S

Les Trois Suisses à Jongny s/Vevy cherche **sommelière** si possible 2 services, pour 1er avril.
Tél. 51 13 96.
P 13-32 V

10 000 m2 terre à vigne à louer avec subsidence, reconstitution, aux Evouettes.
Tél. (021) 60 61 39.
P 28374 S

A louer à Ardon, un **appartement** de 3 pièces, tout confort. Libre le 1er avril.
Ecrire sous chiffre P 28204 à Publitas, 1951 Sion.
P 28204 S

A vendre 6 000 kg. **foin et regain**
Tél. (025) 3 61 49.
P 28413 S

A vendre **grenier** charpente mêlée. Bon état.
Tél. (027) 4 81 04.
P 28411 S

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

10 PARAPLUIES POUR... QUATRE FRANCS PREMIÈRE

MONTHEY — C'était, samedi dernier, la vente des épaves recueillies par le service des objets trouvés de nos CFF. Dès 9 heures, la salle du Cerf vit apparaître une clientèle fort sympathique pour participer activement à cette vente.

Chapeaux de dames ou d'hommes, parapluies d'hommes et de dames, appareils photographiques ou de radio, transistors, poussettes, machines à écrire, cravattes, manteaux de dames ou d'hommes, mouchoirs, gants, couteaux, lunettes, sous-vêtements de tous genres pouvant rendre service à toute une famille, vélocycles et bicyclettes, que sais-je encore? C'est invraisemblable ce que les voyageurs peuvent oublier sur la banquette ou le portebagages d'un wagon de CFF. C'est à se demander si les voyageurs des CFF ne sont que des têtes de linottes.

Tout ce matériel, inventorié, entretenu en parfait état, est mis en vente par voies d'enchères. C'est là le plus amusant de cette vente d'épaves.

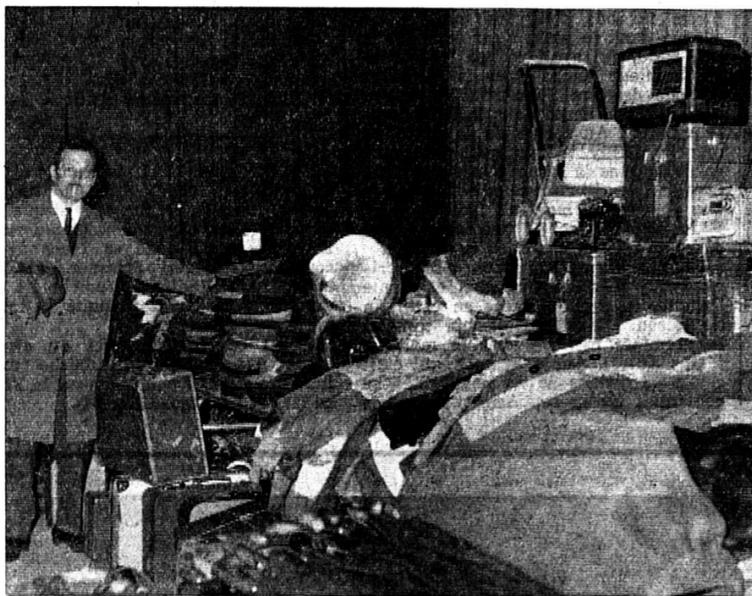
Dix parapluies pour... quatre francs première, cinq, six, huit, douze, treize... treize francs première, treize francs seconde et... treize francs; c'est pour Madame. L'œil exercé du commissaire-priseur suit toutes les réactions du public.

C'est ainsi que l'on distribue un certain nombre de séries de parapluies avant de passer aux chapeaux ou aux manteaux. Bien sûr que tous ne font

pas des affaires parce qu'ils ont payé plus cher le même nombre de parapluies ou de chapeaux que le voisin de droite ou de gauche. Mais l'ambiance est extraordinaire et chaque personne qui vient d'abord en curieux se laisse

prendre au jeu.

Si vous désirez étudier les réactions du public dans une vente aux enchères, allez à celle des épaves des CFF. Cela en vaut la peine, je vous l'assure. (Cg)



Très petit aperçu de ce que vous pouvez trouver dans une vente des épaves des CFF.



Le commissaire-priseur, avec habileté détaille le contenu d'un paquet d'habits de tous genres.



Heureux de son lot de parapluies posé sur une chaise, ce citoyen attend une nouvelle aubaine.

Mille deux cents fr disparaissent



ST-GINGOLPH — Samedi, entre 12 h. 30 et 13 h. 30, des inconnus ont pénétré dans l'arrière-boutique d'une épicerie, sise en face du poste de contrôle de douane de St-Gingolph-Suisse. Après avoir forcé la serrure d'une porte ils ont négligé la monnaie que contenait le tiroir-caisse mais se sont emparés des billets de banque pour un montant approximatif de 1200 francs. Les voleurs devaient connaître admirablement les lieux puisque rien d'anormal n'a été remarqué.



Madame s'est laissée tenter. Elle a misé sur un sac de voyage dont le contenu recèlera peut-être de belles surprises. Mais maintenant, il faut payer.



Visages tendus ou souriants, conciliabules entre voisines, le public est attentif à l'enchère.

UN ENFANT TUÉ EN traversant la chaussée

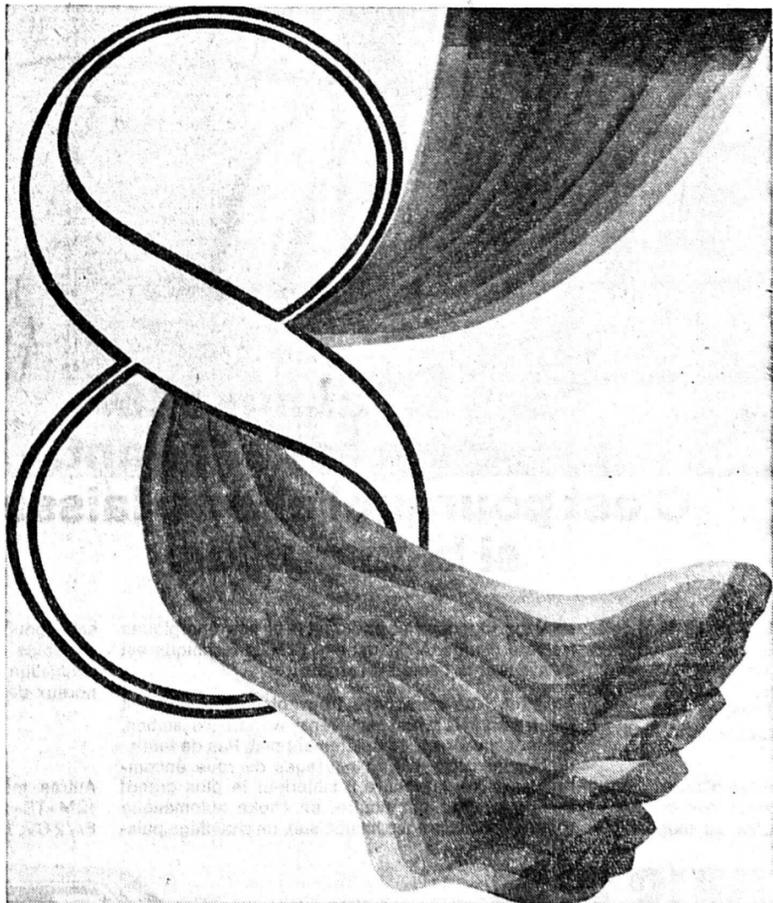
MONTHEY — Dimanche matin, la petite Brigitte Fournier, née en 1960, fille d'Edouard, ancien membre du corps de la police cantonale, actuellement agent d'assurances, a été tuée alors qu'elle traversait la chaussée inopinément.

Sortant d'un magasin, Brigitte Fournier a traversé la chaussée devant le bâtiment de l'Etoile, au Closillon, alors que survenait à une allure normale une voiture portant plaques genevoises et pilotée par un ressortissant de Monthey, M. M. M. Ce dernier n'a pas aperçu l'enfant qui s'est jetée contre le phare avant et fut tuée sur le coup.

Le NR compatit à la douleur des parents de la petite victime plongés si brusquement dans l'affliction.

Gonset

51.65.1.



8 bas nylon
sans couture,
micro-mesh 1^{er} choix,
20 deniers,
revers doubles,
pointes renforcées.
Coloris
printemps/été.
Le sachet de 8 bas: 4.50

8 bas 4.50

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Les journalistes du Vieux-Pays à Chavalon

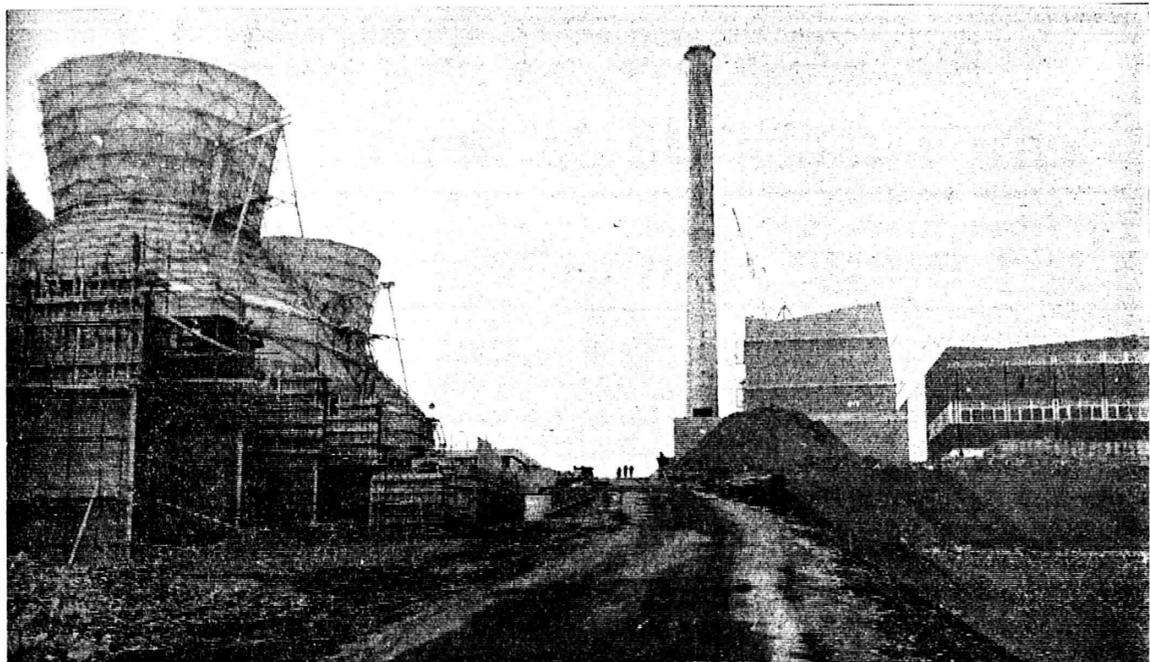
MONTHEY — Les journalistes membres de l'Association de la presse valaisanne ont tenu leur assemblée annuelle de printemps à Monthey, dans la magnifique salle de réception du 8e étage du bâtiment de l'UBS, d'où ils eurent l'occasion d'admirer la cité industrielle du Bas-Valais.

La partie administrative comprenait plusieurs objets importants notamment l'adoption définitive des statuts et une très large discussion sur les problèmes professionnels qui se posent à la corporation. Le comité présidé par M. Robert Clivaz a été réélu pour une nouvelle période administrative et son effectif porté de 5 à 7 pour permettre une représentation plus équitable, notamment du Haut-Valais.

La commune de Monthey, par son représentant M. Georges Barlatay, salua ses hôtes tandis que la Société de

développement de Monthey-Les Giettes, par son président, M. Werner Antony dit son plaisir de recevoir les gens de plume du Vieux-Pays. Unissant leurs deniers, commune et société de développement offrirent un excellent apéritif accompagné «d'amuse-gueule» aussi abondants que succulents.

Ce fut ensuite le départ pour les chantiers de Chavalon où Jacques Chappex, cantinier que connaissent tous les ouvriers des hauts chantiers valaisans, servit un repas digne des hôtels de première classe. Le soleil commençait déjà à décliner lorsque les journalistes, sous la direction d'un ingénieur du chantier, visitèrent celui-ci, obtenant tous renseignements nécessaires à l'élaboration d'un reportage sur l'usine thermique qui, une fois terminée, fournira autant d'électricité que tous les barrages valaisans réunis. (Cg)



Une vue de l'entrée des chantiers de Chavalon : à gauche, les tours de réfrigération, au fond la cheminée de 120 m de haut, à sa droite la salle des chaudières, à l'extrême-droite, la salle des machines.



Dans une annexe à la salle des machines du premier groupe, les journalistes sont fort intéressés par les explications que leur fournit un ingénieur, à l'aide de graphiques.

Terre des Hommes vous appelle!

«Terre des Hommes», mouvement de secours immédiat et direct à l'enfance la plus misérable, la plus malheureuse, a besoin de votre aide matérielle, bénévole, vigoureuse.

Un exemple parmi tant d'autres: Yasmina, petite nord-africaine, se mourait d'une maladie de cœur compliquée d'une grave tuberculose pulmonaire. Autrement dit, il lui restait deux ans de vie fragile.

Guérie grâce à la générosité du public (de longs soins dont une opération à cœur ouvert), elle est sauvée, en convalescence. Cette résurrection était impossible sans votre aide. Des milliers d'autres enfants attendent.

Engagez-vous le 3 avril prochain pour vendre des oranges au bénéfice intégral du financement des soins en hôpitaux et sanatoria de nos petits protégés. La vente aura lieu, comme en

1964, dans toute la Suisse romande. Pour tous renseignements: «Terre des Hommes», Route du Chili, Monthey, tél. 4 16 56. Merci!

En coupant de la viande

MONTHEY — Alors qu'il a voulu rendre service dans un établissement public où il s'était arrêté avec un ami pour déguster un plat de viande sèche, M. Emile Elber a dû avoir recours au soins d'un médecin à la suite d'une très vilaine coupure à une main. M. Elber coupait la viande sèche lorsque le couteau glissa et lui entailla une main. Après avoir dû subir une coupure de la plaie ouverte, M. Elber a pu rejoindre son domicile.

Drôle de dépassement

EVIONNAZ — Dimanche, une voiture portant plaques BE 135 464 qui circulait en direction de Saint-Maurice a effectué une manœuvre de dépassement. Elle s'est mise à zigzaguer et est sortie de la route. Les deux occupants, MM. Hans et Heinz Kohler souffrent de légères blessures.

Foehn : jambes cassées

BEX — M. Gérald Fleutry, âgé de 24 ans, domicilié à Bex, a fait une chute et s'est fracturé la jambe gauche.

SAINT-MAURICE — Le petit Robert Rogeat, âgé de 12 ans, a fait une chute en ski et s'est cassé une jambe. Il a été transporté à la clinique Saint-Amé.

BRUSON — Le fils de notre directeur, le petit Bernard Luisier, âgé de 9 ans, qui skiait avec les minimes du SC Sion, à Bruson, s'est fracturé le tibia de la jambe droite en tombant dans la grosse neige de printemps. Ramené à Sion, il est à l'extension à l'hôpital cantonal, où, hier soir, il n'y avait plus une seule place disponible.

Un vieillard renversé par une voiture

SAINT-MAURICE — Samedi, en ville de Saint-Maurice, au croisement de la rue d'Againe et de la nouvelle Avenue, M. Casatto Pierre, technicien à Renens (VD) circulait en direction de Martigny avec la voiture portant plaques VS 17 057, propriété de M. André Giorgetti de Sion. Cette voiture a renversé M. Oscar Avanthey, âgé de 88 ans, retraité de Saint-Maurice qui traversait la nouvelle Avenue. M. Avanthey a été conduit à la clinique Saint-Amé avec une double fracture de la jambe gauche.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Walter Kalt a conquis Martigny

MARTIGNY — Une œuvre d'art, par ce qu'elle nous montre, par ce qu'elle nous suggère, développe en nous certains sentiments, des rêveries. Elle a un pouvoir insinuant qui nous oblige, lorsqu'on la contemple, à vivre une partie de la vie qu'y a déposée son créateur.

Ses animaux en particulier, qu'il doit aimer d'un amour tendre, qu'ils soient vaches, chèvres, bœuf, chat ou pigeon, on sent quelque chose de cette solennité tranquille qui se dégage de nos campagnes.

Par son art, Kalt vient de créer à Martigny un nouveau point de rencontre car il a transcrit à sa manière bien sympathique, dans la matière, ce qu'il porte en lui, ce qu'il imagine, ce qu'il rêve aussi et nous l'a fait connaître.

Em. B.



Ce fragment montre avec quelle force d'expression Walter Kalt peint oiseaux et animaux.

Ce pouvoir, nous l'avons senti samedi devant les peintures de Walter Kalt exposées pour quelques semaines à la Petite Galerie de l'avenue du Simplon. Peintures faites de la conjonction d'éléments fort divers mais qui fusionnent pour créer une magnifique unité. On peut dire, sans risque de se tromper, que ses toiles, ses aquarelles, ses gouaches sont faites toutes de la rencontre de trois partenaires: le monde de la réalité, celui de la plastique, celui enfin de la pensée et des sentiments auquel l'artiste a su donner corps.

Walter Kalt, Lucernois d'origine, en créant les œuvres qu'il nous montre à Martigny, a su mettre ensemble avec un rare bonheur pas mal de facultés différentes; il a fait appel à son intelligence, à ses solides connaissances techniques, psychologiques, à ses sentiments familiaux. Kalt a une manière particulière de faire vibrer qui dépend certainement de son vigoureux tempérament, de ses expériences passées, de sa main surtout dont il a fabriqué un instrument habile et docile tout à la fois. Sa peinture est faite d'intentions lucides, volontaires, d'impulsions ressenties et subies.

C'est, entre les trois murs et la vitrine de la Petite Galerie, toute la vie valaisanne qu'il nous montre, de son aquarelle intitulée «Arpettaz» à cette «Buse» cruelle, vivante ô combien, en passant par le cortège de Saint-Nicolas, la vigne, la vendange, la cave, le verre au guillon, la tonte des moutons, le marché aux bestiaux, etc.

Feux de broussailles et d'herbes

MARTIGNY — Le terrain est actuellement très sec dans la région. L'herbe brune, les broussailles dénudées offrent un aliment facile au feu.

Notre poste de premiers secours a dû, samedi, intervenir à deux reprises, la première fois sur les berges de la Dranse, vers le chemin des Follaterres, où un feu d'herbes s'était déclaré; la seconde fois au Courtil-Vieux (La Bâtiat), des broussailles s'étant enflammées pour une raison que l'on ignore, sur les bords du canal.

Deux interventions énergiques de la part de nos agents, accompagnés du commandant du corps des pompiers de Martigny, M. Robert Pellouchoud et de quelques sapeurs de La Bâtiat.



Kalt guide et Kalt peintre devisent gaiement lors du vernissage.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Beau succès de la soirée annuelle du Chœur d'hommes de Martigny

MARTIGNY — C'est dans une ambiance sympathique et devant un auditoire attentif que s'est déroulée samedi soir, dans la grande salle du Casino Etoile à Martigny, la soirée annuelle du Chœur d'hommes de Martigny.

C'est devant un nombreux public, composé de fervents du chant, d'autorités religieuses et civiles et des invités des sociétés amies que les rideaux se sont levés.

Le Chœur d'hommes, sous la magis-

trale direction de M. Dubois, entonna de suite « Ah! que le vin est bon », texte de M. Th. Gauthier, musique de M. Charly Martin, chant à la fois entraînant, austère et profond, de la suite de la production nous avons particulièrement relevé la belle interprétation du « Moine de Solowsky », chanson religieuse et austère.

Par la suite, nous avons eu le plaisir d'entendre le Chœur d'hommes de Martigny et celui d'Epinassey réunis pour

l'interprétation de l'« Hymne romand » et « Les soldats de Gédéon » retraçant le combat que livrèrent les soldats de Gédéon, 300 hommes contre l'armée adverse forte de 30 000 hommes.

Le point de mire de la soirée fut sans conteste l'interprétation de « Chantez fontaines claires » par le Chœur d'hommes de Martigny, celui d'Epinassey, le Chœur de dames de Martigny et un groupe de l'Harmonie municipale, chanson qui fera l'objet du chant d'ensemble de la prochaine Fête cantonale de chant, malgré l'absence du corniste et du timballiste qui avait oublié ses baguettes.

Sur quoi les « Compagnons du Duin » de Bex, nous transportèrent dans la bonne humeur avec leur comédie en 2 actes, « Ce vieux Sosthène », production qui contribua à l'ambiance de cette soirée réussie. Le verre de l'amitié et le bal terminaient cette soirée.

Jean-Paul FAUQUEX va presque nous quitter

MARTIGNY — C'est ce que nous venons d'apprendre. En effet, cet excellent bugle de l'harmonie municipale, secrétaire du comité de cette même société, gérant de l'Hôtel Etoile, vient d'être l'objet d'une flatteuse distinction. La direction générale des CFF vient de lui attribuer la gérance du Buffet de la Gare de Saint-Maurice.

Choix excellent s'il en est car Jean-

Paul Fauquex, né à Martigny en 1920, frère de M. Hubert Fauquex, haut-boïste, professeur au Conservatoire de Bâle, a une longue carrière hôtelière derrière lui. Jeune homme, il s'en fut au Tessin d'abord, puis à l'Hôtel Régina à Adelboden, pour y apprendre le métier. Muni de ce premier bagage, il travailla ensuite pendant dix ans au Baur au Lac à Zurich. Jean-Paul Fauquex revint à Martigny où il exploita pendant un certain temps le Café de Paris (ancien Casino Etoile). Puis il passa cinq ans à l'Auberge du Mont-Gelé d'Isérables pour devenir chef cantinier des chantiers de la centrale électrique de Biasca. La construction achevée, il prit le chemin du nord, celui de Courgenay où il demeura trois ans durant avant de reprendre la gérance de l'Hôtel Etoile à Martigny.

Sa nomination au poste de gérant du Buffet de la Gare de Saint-Maurice est une promotion qui réjouira tous ses amis.

C'est le 1er juin que M. Jean-Paul Fauquex entrera en fonctions. Mais ce n'est pas un départ définitif puisque cet excellent Martigner n'abandonnera pas sa société de musique, qu'il assistera régulièrement aux répétitions aux concerts, Naus aurons ainsi le plaisir de le revoir souvent encore chez nous.

Qu'il nous soit permis de le féliciter et de former nos meilleurs vœux pour la suite de son activité.

Em. B.



Violente collision

MARTIGNY — Hier matin, à 10 h. 30, une violente collision s'est produite à Martigny, au trop fameux carrefour de l'avenue de la Gare.

Une voiture genevoise qui se dirigeait vers la ville, venant de la gare, a été violemment heurtée de flanc par une auto valaisanne circulant sur la route cantonale. Le conducteur de cette dernière avait fait fi du feu rouge. Dégâts matériels importants à la Taunus genevoise qui a eu ses deux portières gauche enfoncées.

Bonjour le Japon

MARTIGNY — C'est demain que Cinédoc nous convie à voir un nouveau film en couleurs, passionnant: «Moshi, Moshi, bonjour le Japon». Il s'agit d'une randonnée spectaculaire à travers ce grand pays, ses îles. Pays des mille volcans, des villages paisibles, des villes en effervescence, des fêtes populaires aux couleurs chatoyantes, des pêcheuses de perles, de la pêche au thon, des industries ultra-modernes faisant face à un passé tout empreint de traditions.

C'est un documentaire d'une conception révolutionnaire, vivant, saisissant, pour adultes seulement.

SION ET LE CENTRE

Une voiture prend feu



SION — Samedi, en fin d'après-midi, une Fiat, portant plaques dédouanées VS 8376, descendait l'avenue de la Gare. Une épaisse fumée se mit à sortir du moteur. Le chauffeur fit encore quelques mètres pour dégager le carrefour. Bientôt des flammes s'élevèrent au-dessus du capot. Un automobiliste qui possédait un extincteur put éteindre le feu et sauver ainsi le reste de la voiture. Le moteur de la Fiat est détruit.

Avec la caisse Raiffeisen

SAINT-MARTIN — La caisse Raiffeisen vient de publier les résultats de l'exercice 1964.

Au compte d'exploitation, nous notons 32 022 fr. 16 aux recettes, et 29 565 fr. 41 aux dépenses, soit un bénéfice d'exploitation de 2 456 fr. 75.

Durant l'année écoulée, la caisse a effectué 486 opérations portant sur un montant de 1 694 816 fr. 47.

Le nombre des sociétaires s'élève à 137, et celui des carnets d'épargne à 407. Ces chiffres démontrent la fructueuse activité de la caisse de Crédit mutuel dont les résultats de l'exercice 1964 sont des plus réjouissants.

Rappelons que la caisse Raiffeisen est une institution d'entraide locale au service de notre population. Elle mérite tout notre appui; donnons la lui sans réserve.

Assemblée des pêcheurs

GRIMISUAT — Depuis quelques années, le bassin d'accumulation, proche du village a reçu du poisson. Une société de pêcheurs s'est constituée. Elle vient de se réunir pour la traditionnelle assemblée annuelle.

L'ambiance a été excellente tout au long des délibérations. Le comité a été confirmé pour une nouvelle période. L'ouverture de la pêche, à l'étang, a été fixée au 1er dimanche de mai.

Il termine sa course dans un pré

GRANGES — Hier soir, aux environs de 18 heures 30, sur la route cantonale, entre Granges et Saint-Léonard, un motocycliste, âgé d'une trentaine d'années, roulait en direction de Sion. Avec sa machine, il zigzaguait sur la chaussée. Les automobilistes croyant à un amusement donnèrent quelques coups de klaxons.

Et subitement notre motocycliste, qui roulait entre 40 et 50 kilomètres à l'heure, sortit de la route, et il alla terminer sa course dans le pré. Il s'en tira avec quelques blessures au visage.

On ose à peine imaginer ce qu'il serait arrivé, si ce motocycliste avait fait une chute au milieu de la chaussée, à cette heure de grande circulation.

Le conducteur a-t-il eu un malaise ou était-il pris de boisson? C'est la question que les personnes présentes se posaient?

C'est mieux de s'arranger!

SION — Samedi soir, sur le coup des dix heures, un accrochage s'est produit à la place du midi entre une Opel portant plaques VS 19 719 et une Peugeot immatriculée VS 18 715.

Comme les deux conducteurs présentaient chacun une version différente de l'incident et ne voulaient pas trouver un arrangement, on fit appel à la police. Personne n'ayant été témoin, les agents de la force publique emmenèrent tout le monde.

Il eût été plus simple de s'entendre!

Au feu!

SION — Samedi peu avant midi, un apprenti d'un commerce de la place allumait un chalumeau pour effectuer un travail. Soudain, l'appareil se mit à brûler à grandes flammes. L'apprenti eut la présence d'esprit de sortir immédiatement du local. Et c'est sur le trottoir qu'il parvint à maîtriser les flammes.

Avec les gars de la classe «13»

Ils étaient bien plus de 13 à table, en ce samedi 13 mars, les juvéniles «classards» de l'an du Seigneur 1913, pour leur traditionnel souper annuel.

Sous la présidence toujours fort spirituelle de leur chef d'équipe, M. Revaz, lequel ne perd jamais les «pédalles» ni le nord, nos joyeux compères ont passé une soirée du tonnerre dont ils garderont longtemps le souvenir. La «Terreur» de l'an prochain en recueillera certainement des échos...

Toasts, witz du meilleur cru, ont procuré à chacun des convives une pinte de bon sang, permettant d'oublier les ombres de la vie, de la contempler sous des couleurs roses, pour ne pas dire «rosses». Et fait digne d'être relevé, aucun des convives ne rentra chez lui avec une cuite cantonale ou fédérale. Le plus sérieux de la bande, notre ami Bouby (histoire de faire strictement pénitence durant le carême...) s'est jeté résolument à l'eau. N'étant pas du nombre des privilégiés, je n'ai pu vérifier s'il s'agissait de l'eau d'Aproz ou d'Henniez. Un loustic m'avise en dernière heure, que Bouby est doté d'une puissance occulte lui permettant de mystifier ses pairs en changeant, contrairement au Christ lors des noces de Cana, le vin en eau... Si le fait est bien exact, Bouby va se faire lustiger sévèrement par les amis du bon vin, dont une section très active existe en terre séduisante!

† Mlle Jeanne Gay

BRAMOIS — En ce deuxième dimanche de Carême a été enlevée, à Bramois, Mademoiselle Jeanne Gay. La nombreuse assistance et son recueillement disent à quel point la défunte était aimée et estimée, non seulement dans son village natal, mais aussi à Sion, où elle comptait bien des amis.

Les pèlerins de Longeborne s'arrêtaient volontiers au passage, devant la maison familiale, pour échanger avec Mademoiselle Gay quelques mots, car elle laissait parler son cœur et savait trouver la parole aimable et compréhensive qui fait naître une confiance et une sympathie spontanées. Les conversations engagées sur le petit banc placé sous l'arcade, comme si il était destiné aux passants fatigués, étaient toujours empreintes de charité.

Ceux qui ont connu cette douce physionomie ne pourront l'oublier.

Que sa famille, son frère Monsieur Louis Gay, et sa belle couronne de neveux, parmi lesquels Rde Sœur M. Zénon directrice de l'Ecole d'Infirmières, et Monsieur l'Abbé Béraud, veuillent bien agréer l'expression de notre sympathie émue.

MAIGRIR SANS DANGER

Une nouvelle méthode amaigrissante obtient actuellement un grand succès en Amérique et partout ailleurs. Elle permet, avec une simple cure extérieure, d'éliminer sensiblement le superflu de gras qui gâte la beauté du corps.

Il a été démontré que les extraits de certaines algues marines ont la propriété de faire fondre les petits coussinets de gras superflu qui se forment à certaines parties du corps, et avec leur action pénétrante régénèrent la peau, faisant disparaître le gras sous-cutané.

Les bains de mousse SLIM-ALGAMARIN (enveloppe rouge) contiennent les origines actives des algues marines et atteignent leur but sans aucun danger. Il suffit de 2 ou 3 bains chauds par semaine, avec l'adjonction du contenu d'une enveloppe de sels SLIM-ALGAMARIN (enveloppe rouge) pour que tout l'épiderme en soit tonifié. Activant la circulation du sang, on obtient une augmentation de transpiration et une réduction sensible du gras excessif.

Les bains de mousse SLIM-ALGAMARIN (enveloppe rouge) rendent tout le corps souple et léger. Dans le cas où il s'agit d'éliminer seulement les coussinets de gras se trouvant dans certaines parties du corps (chevilles, bras, cou, etc.), il sera facile d'obtenir de magnifiques résultats en massant simplement l'endroit désiré avec la crème SLIM-ALGAMARIN (boîte rouge) complétant le traitement avec le savon SLIM-ALGAMARIN.

En vente dans les pharmacies et drogueries.

Agence pour la Suisse: V. Minore, Case postale 24 Locarno-Muralto.

Assemblée de la Caisse Raiffeisen de Sembrancher

Dimanche 14 mars les membres de la Caisse de Crédits Mutuels de Sembrancher ont tenu leurs assises annuelles.

Le ressort des comptes présentés que l'Epargne progresse à pas de géant, puisque les dépôts se montent à 178.000 frs et les retraits à 34.000. Ce montant est remarquable si l'on considère que notre commune est petite et que plusieurs autres établissements bancaires sont représentés chez nous.

Le Bilan augmente de 190.000 frs, et le mouvement général approche du million, en augmentation de 460.000 frs

La sécheresse de ces chiffres n'empêche pas de faire ressortir la confiance de plus en plus grande dont jouit notre institution et tous les services qu'elle rend tant à la collectivité qu'aux particuliers.

L'argent de la commune au service de la commune: en cette période de resserrement de crédit notre caisse a été d'un précieux secours à plus d'une entreprise.

Nous félicitons tous les responsables pour leur gestion prudente et active et leur souhaitons encore plus de succès.



Nussella pour votre bien-être.
Pure grasse végétale non solidifiée, enrichie biologiquement avec de l'huile de tournesol

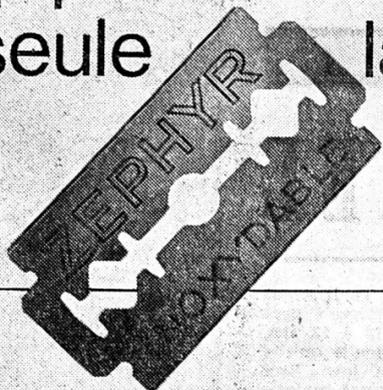
Nussella

en seaux: plus avantageux quant à son prix et son stockage!

REGA

Cinéma Etoile, Martigny
CINEDOC
Mardi 16 mars à 20 h. 30
MOSHI, MOSHI
Bonjour le Japon

Beaucoup plus de 10 rasages —
avec une seule lame Zéphyr!



La longévité de la nouvelle lame durable Zéphyr est incroyable. Elle a un tranchant incroyablement durable, cette super-lame, elle est donc profitable à l'extrême. Une petite merveille! Vous devez en faire vous-même l'expérience. Vous ne vous serez encore jamais rasé si nettement, si proprement, si vite, en ménageant pareillement votre épiderme. Et un aussi grand nombre de rasages avec la même lame, seule la lame Zéphyr vous permet cela... Zéphyr seulement!

Zéphyr — la lame la plus durable!



5 lames Zéphyr Fr. 2.50
avec 4 points Silva

Un produit Steinfels, Zurich



et avec chèque Silva

OCCASIONS

Vu le succès de nos nouvelles
**2 CV 1964-1965
et de l'Ami 6**
nous liquidons aux meilleures con-
ditions

Voitures Citroën

2 CV, mod. 1956-63
à partir de Fr. 750.—

Fourgonnette

et WEEK-END 2 CV, charge
utile: 250 kilos.

Tous nos véhicules sont contrôlés
par nous et prêts pour l'expertise

GARAGE MODERNE - SION

Téléphone: (027) 2 17 30

P 371 S

Entreprise de la Côte neuchâteloise
cherche

1 chauffeur-livreur

1 aide-chauffeur

1 aide-magasinier

Places stables et bien rémunérées.

Faire offres avec certificats et référen-
ces à Robert Vœgeli & Fils, eaux mi-
nérales, 2034 PESEUX/NE.

P 2016 N

POUR L'ACHAT

- d'un treuil Plumett
- d'une pompe Birchmeier
- d'un presseur Vaslin
- de cuves à vin

UNE SEULE ADRESSE:

Norbert KREUTZER, machines agri-
coles, Sierre, téléphone 5 13 53.

PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution



BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

A VENDRE

à Champex, studio meublé,
27 500 francs.

1 appartement de 3 pièces, cui-
sine, bain, meublé, 55 000 francs.

2 appartements de 4 pièces, cui-
sine, bain, meublés, 55 000 francs.

Chalet aux Mayens de Saxon,
construction récente, compren-
nant 2 petits appartements, 60 000
francs, hypothèque 40 000 francs.

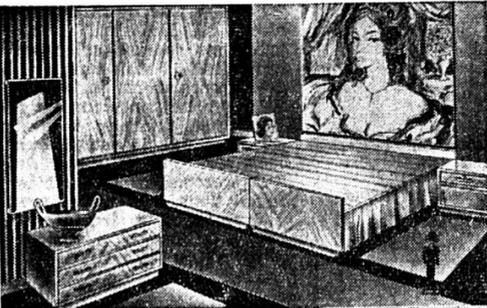
Chalet neuf à Chemin s/Marti-
gny, altitude 900 m., accès en
voiture, 2 beaux appartements
meublés, 120 000 francs, hypothè-
que 50 %.



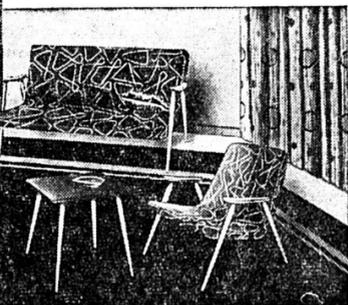
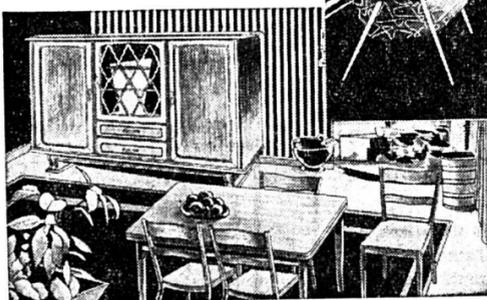
Martigny, tél. (026) 6 06 40

P 854 S

des km. qui vous rapporteront...
en venant visiter *Clausen Meubles* à Lausanne



36 mois de crédit
Garde-meubles gratuit



Un exemple parmi tant d'autres :

ce mobilier complet (3 chambres)
à un prix du tonnerre

Fr. 2190.-

Nous accordons de larges facilités de paiement
à des conditions extraordinaires, malgré nos ga-
ranties de très haute qualité.

Demandez-nous les conditions.

Toutes les nouveautés en: chambres à cou-
cher, salles à manger, studios et la grande
nouauté de l'année, les fameux buffets-
parois, le tout exposé sur plus de 2000 m2
d'expositions.

Chez CLAUSEN-MEUBLES, tout est for-
midable :

LE CHOIX en est extraordinaire

LES PRIX vous feront rêver

LES MEUBLES de haute qualité



Clausen Meubles SA

LAUSANNE, av. Ruchonnet 2-10

GENEVE, rue de Lyon 16 Ateliers et expositions Lutry

BON

Je m'intéresse à votre
documentation générale :

Nom :

Rue :

Localité :

NR1

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

RÉCITAL JACQUES BREL

LES DIFFICULTES D'ETRE FOLICULAIRE DE PROVINCE

Vendredi soir j'ai eu l'occasion d'assister au récital Jacques Brel au palais de Beaulieu à Lausanne. C'est là que dans mon premier déplacement je me suis heurtée aux difficultés d'être un petit folliculaire de province.

Lorsqu'à la caisse, j'exhibais fièrement ma carte de presse, une dame d'un âge certain que l'on ne pourrait vraiment pas qualifier de charmante, m'a renvoyée avec toutes mes illusions, disant qu'elle n'avait rien à faire avec la presse (elle avait tort) et que je n'avais qu'à m'adresser à Mme Magy Chauvin. Par bonheur, je la connaissais.

Mais quand j'appris qu'une faille serait possible par l'entrée des artistes, je me précipitais, mais là encore, je me heurtais à la conscience professionnelle incorruptible d'un Sécuritas (à vrai dire, il y en avait même deux). Je passais successivement des supplications, aux grands airs, des grands critiques d'art des grands quotidiens... Mais tentatives nulles !

Au bout d'une demi-heure de suspense, dans laquelle me venaient des idées sinistres (assommer le Sécuritas idées sinistres (assommer le Sécuritas enfin la Jaguar blanche de Mme Chauvin qui passait le portail. Je me précipite et trois quarts d'heure après, petite Valaisanne privilégiée entre plus de cent personnes, on vient me chercher pour... pénétrer dans les coulisses. Là, je m'aperçois que toute tentative d'effraction eut été inutile, car le souriant garde de la paix en cachait beaucoup d'autres et des plus gros, à l'air plus méchant.

Mais cette fois-ci, accomplie d'un charmant jeune homme qui me servait de laissez-passer, je passais. Si une telle organisation présente des inconvénients, de l'autre côté de la barrière enfin franchie, elle n'est que cause d'avantages. Derrière les coulisses on me servait comme une princesse, on me permettait même de m'avancer, jusqu'à la limite rarement permise, on m'offrait même une chaise. A part ces grâces là, il est admirable de voir l'activité qui se déploie dans les coulisses : les machinistes conversent entre eux à l'aide d'une liaison radio, deux pompiers, sans arrêt, parcourent l'arrière-scène. D'autre part, je ne sais si c'est le fait d'être entouré d'une telle agitation ou d'être aussi sur

les planches, mais une certaine complicité s'établit avec les artistes.

C'est dans ces conditions très favorables finalement, que j'ai assisté à ce récital, au Palais de Beaulieu.

Le récital

En première partie de programme, un ensemble de jazz, les «Delta Rythm Boys» dans une formation de deux musiciens et quatre chanteurs préparaient le public à recevoir un de ces dieux de la bonne chanson : JACQUES BREL, accompagné par un orchestre formé d'un accordéon (J. Corti), d'une contrebasse (P. Sim), d'une batterie (P. Combelle) et d'un piano (G. Jouanrest) dont les traits brillants sont à souligner. En effet loin d'être un simple accompagnateur, c'est presque l'écho de l'âme de Brel qui résonne. Quant au grand «Jacky», que dire de lui ? Il a tant de qualités indéniables. Soulevons tout d'abord son originalité dans le jeu de scène, cette vie explosive avec laquelle il imprègne chacune de ses chansons ; en effet, on n'a pas eu l'occasion de voir le même geste involontairement répété : de grosses mains qui s'agitent, se crispent, se tendent au bout de longs bras, trouvent toujours autre chose. Il a encore son visage, un visage laid peut-être, mais combien expressif. En un mot, on ne peut comparer Brel à personne. Il est ce qu'il est, il ne veut pas ou n'en a pas le prétexte au sérieux, il ne se prend pas lui-même au sérieux, mais il est le seul de sa trempe.

Mais cette fois-ci, accompagnée d'un En traversant «Les jardins du Casino», nous avons rencontré «Les Timides» qui avaient vu «Les Biches» du «Plat Pays» et les «Vieux» d'Amsterdam au temps où ils s'appelaient encore «Jacky» et que «Les Bourgeois» allaient aux arènes sans «Mademoiselle» pour voir danser les «Toros» face à «Jef» dans un «Tango funèbre» en hurlant «Au suivant» !

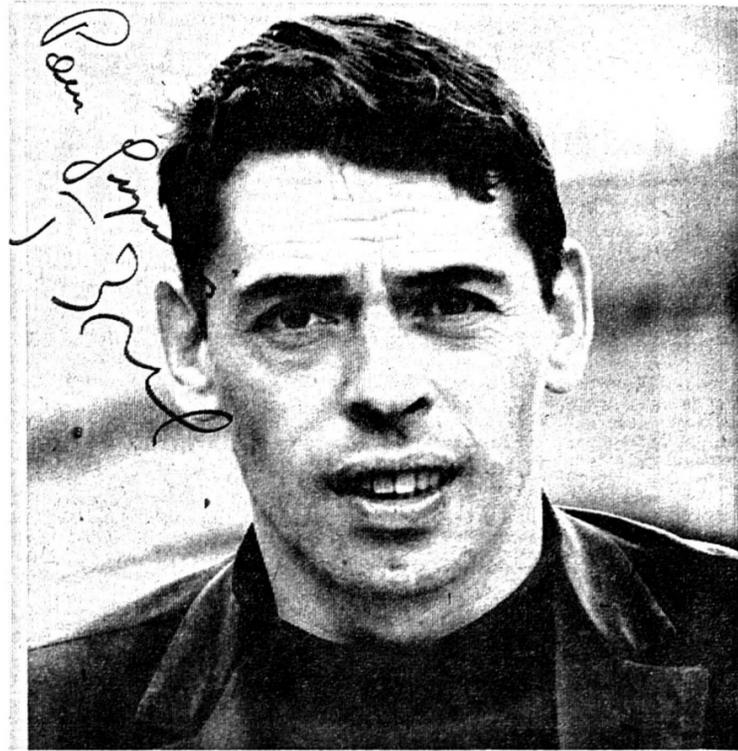
Tout le monde trouve dans ses chansons et dans sa manière de les interpréter, les mêmes accents que dans les tableaux de Brueghel : chauds, colorés, simples, naïfs mais d'une puissance extraordinaire et d'une emprise inévitable sur le public.

Ce dernier, ce soir là, ne se composait que de jeunes qui ont juste dépassé le stade «yé-yé», et qui déjà se penchent vers la bonne chanson qu'ils apprécient surtout chez Brel, parce qu'ils satisfont leurs petits désirs de révolte

contre les bourgeois ; mais ils ignorent que pour Jacques les bourgeois sont justement ces jeunes de 18 à 22 ans, bien assis dans leur vie, quelle qu'elle soit. Autre paradoxe à souligner : Brel femmes (qui d'ailleurs étaient majoritaires dans la salle) lui, le misogyne, bien qu'il se défendait d'en être un. Peut-être est-ce un incompris ? Peut-être est-il incompréhensible ? Peu importe, dans le fond, l'essentiel est qu'un tel «poète» continue à nous enchanter. Exhortons-le avec Pierre Brasseur : «Continuez donc à faire un beau feu qui hurle, scintille et pétille avec les os de ces bambins qui vous écoutent ou vous imitent.

Ca leur réchauffera peut-être le cœur !»

Nous avons rencontré dans la loge de Brel un J. V. Gilles très ému par ce récital inouï et par la rencontre d'un poète si étonnant.



Les brancardiers du Valais se retrouvent à Sion

SION — Il est 14 h 15, par un beau dimanche d'avant-printemps, lorsque le sympathique et très actif président de l'Association valaisanne des brancardiers, M. Denis Ribordy, ouvre l'assemblée annuelle statutaire.

La grande salle de La Matze, sent le fromage (un loto ayant lieu dès 16 heures), alors qu'à l'extérieur les effluves printaniers inviteraient plutôt à une promenade dominicale. Mais, Dieu merci, nos dévoués brancardiers savent que le plaisir passe pour eux après le devoir.

Plus nombreux que de coutume, ils étaient venus de la plupart des sec-

tions du Haut, du Centre et du Bas-Valais. Leur nombreuse participation prouve à l'évidence l'intérêt qu'ils portent à leur dynamique association.

LA SEANCE ADMINISTRATIVE légués, en particulier l'abbé Charles Mayor, aumônier et ses collègues du comité. Il excuse l'absence pour raisons

M. Ribordy salue avec joie les dévoués de M. le chanoine Ducrey, de l'abbé Jean, directeur du pèlerinage, de l'abbé Barman, de Me Jean Ruedin, ancien président, de M. Franz Wirtner, de Niederwald, de l'équipe de Gondo, de

même que de M. Ed. Bagnoud, de Sierre, etc.

L'abbé Mayor, invite l'assistance à la prière d'un Ave Marie, puis la séance continue selon l'ordre du jour établi.

Le protocole de l'assemblée de 1964, tenu à la perfection par M. Marcel Hubert, est un reflet précis et fleuri de ce qui s'y est dit et fait. Il est très applaudi. Il le mérite d'ailleurs.

M. Ribordy, brosse pour sa part un lumineux rapport sur l'activité de l'association en 1964 : pèlerinage de Lourdes, journée cantonale des malades, activité des sections locales stimulées dans leur apostolat. Il clôt son exposé en demandant à chacun d'être toujours plus apôtre, plus disponibles, au service de N.D. et des malades nos frères. Des acclamations saluent la péroraison de ce vibrant compte-rendu.

Hommage est ensuite rendu aux membres disparus : MM. Boichot, président des brancardiers de Fribourg et hospitalier de N.D.L., Damien Gaspoz et Lucien Vuissoz, de St-Martin, Camille Maret, au Levron. L'assemblée honore leur mémoire par une minute de silence.

Trois brancardiers sont promus membres d'honneur, ayant accompli dix pèlerinages comme brancardiers, soit Florian Sierro, d'Héremence, Camille Gross, Le Trétien et Léopold Leryen. M. Marcel Hubert se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier le président de son labeur intelligent.

La gestion financière est saine, grâce à l'amabilité du trésorier Eugène Rossier, de Troistorrents.

Le comité est confirmé dans ses fonctions, onze membres se répartissent les diverses tâches.

Dans ses consignes, l'abbé Mayor insiste sur l'obligation pour chacun d'être à l'heure de... l'Eglise ! Il cite comme modèle la Vierge, qui, elle, fut à l'écoute de Notre Seigneur. Quel bel exemple n'est-ce pas, pour tous les serveurs des malades ?

Pour sa part, le distingué chef technique, M. Tronchet, donna quelques précisions concernant le prochain pèlerinage (6-13 mai) et releva le nombre des brancardiers du Valais, plus de 200 en y incluant ceux du Haut. Dans les divers, quelques suggestions intéressantes que le comité étudiera pour 1966, alors que M. Oscar Amacker, de Sierre, remercie l'assemblée pour ses félicitations et invite ceux qui le pourront à faire leur stage d'hospitalier, à Lourdes et à venir à la veillée de prière de fin avril, début mai, à Gêronde.

Un film sur le pèlerinage de l'année dernière, réalisé par un brancardier, ne pouvait mieux clôturer cette vivante réunion.

Apprentissage de la scène : la coupe de la joie

SAVIÈSE — Tout ce que Savièse compte d'ardeur juvénile s'était donné rendez-vous pour présenter un spectacle varié. Quelques jeunes dévoués ont réussi à mettre sur pied un programme susceptible de satisfaire les goûts les plus éclectiques. La coupe de la joie est désormais traditionnelle dans la plupart de nos villages. Elle permet à ceux qui se sentent des âmes d'artistes de se produire et de s'exprimer ; elle apporte une distraction agréable à toute la population.

Une des caractéristiques de la journée de Savièse fut la présentation de très, très jeunes artistes. Nous les avons entendus et vu chanter avec une maîtrise totale, un naturel propre à leur âge, une candeur merveilleuse. Mais une fois le rideau tiré l'émotion fut la plus forte : des larmes se mirent à couler silencieusement sur ces frais visages. Les enfants n'auront jamais fini de nous émerveiller quand ils nous introduisent dans leur monde.

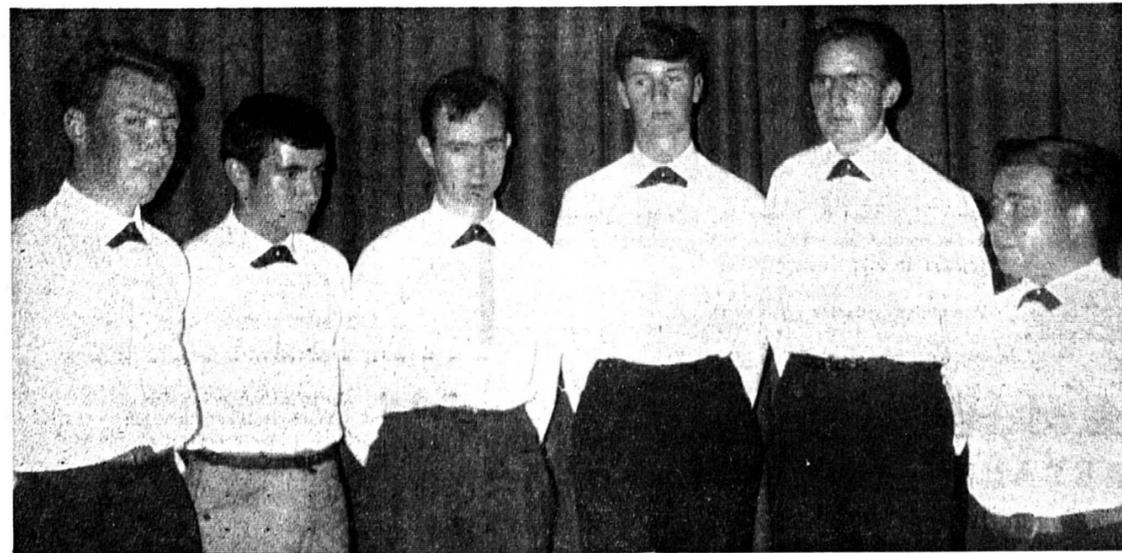
Chanteurs, amateurs de théâtre, accordéonistes, groupes musicaux se sont succédés avec la même bonne volonté, le même désir de plaire. Nous avons apprécié les «Hirondelles», groupe vocal aux possibilités multiples. Chacun par sa bonne volonté a mérité les applaudissements prodigués par le public.



Le club des accordéonistes.



L'instrument presque aussi grand que le joueur.



Le groupe vocal «Les hirondelles».

Le jugement a été rendu

SION — Dans notre chronique judiciaire du 10 mars écoulé, nous avons relaté l'affaire traitée en appel par le Tribunal cantonal, relative à un accident mortel de la circulation près de Saillon. Le Tribunal cantonal a porté le jugement suivant : LE CONDUCTEUR EST CONDAMNÉ A 500 FR. D'AMENDE, au lieu de trois mois de prison avec sursis et 300 fr. d'amende comme avait statué le tribunal d'arrondissement.

GORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les empiâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'ode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.50 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

A propos du dernier train SION - BRIGUE

Jeudi, 11 mars, le «NR» rapportait les propos de nombreux usagers haut-valaisans des CFF qui se plaignaient que le nouvel horaire ne tienne pas compte de leur désir de pouvoir partir plus tard de la capitale pour arriver à Brigue vers minuit.

Or, le Département des travaux publics de notre canton a envoyé dernièrement la lettre reproduite ci-dessous, notamment à l'Administration communale de Brigue pour l'informer que les CFF accédaient à la demande de la population haut-valaisanne. NOUS NOUS DEMANDONS TOUTE-FOIS POURQUOI ON FAIT PARTIR CE TRAIN DE SION A 22 H 39 DEJA, ALORS QU'IL NE QUITTE SIERRE QU'A 23 H 18. Les gens de Viège ou Brigue qui voudraient assister à un spectacle à Sion seront donc obligés de se faire conduire en automobile jusqu'à Sierre. CE N'EST PAS UNE SOLUTION PRATIQUE. (— NR —). Voici la lettre en question :

Projet d'horaire
1965-1967

Administration communale
de
3900 BRIGUE

Monsieur le Président,
Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous communiquer ci-après la réponse de la direction générale des CFF à Berne au sujet de vos demandes de modification concernant l'horaire 1965-1967.

« Pour tenir compte de l'avance du train 796 par rapport à la situation actuelle et offrir, les jours ouvrables, une relation plus tardive au départ de Sion vers Sierre et Brigue, nous sommes disposés à prévoir le service voyageurs demandé. L'horaire du train 6996 sera publié par l'affiche spéciale seulement, comme il suit (sous réserve de modification, l'horaire des trains de marchandises n'étant pas encore définitivement au point) :

Sion : dép. 22.39 h
Sierre : ar. 23.06 h
Sierre : dép. 23.18 h
Brigue : ar. 0.05 h

Nous précisons cependant, que le maintien de ce service pour la période d'horaire 1967-1969, dépendra des fréquentations enregistrées au cours de ces deux prochaines années. »

Veuillez croire, Monsieur le Président, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

Service : Ponts, Chaussées,
Chemins de fer et Mines

L'Ingénieur :
Magnin

La fourniture de gaz sédunois est assurée

Jusqu'à maintenant, l'usine à gaz de Sion a fonctionné — depuis la mise en marche de l'installation de craquage — en utilisant l'essence légère contenue dans un réservoir de 100 m³ dont la fonction normale est de régulariser l'apport de la matière première aux lignes de craquage. Quant aux deux grosses citernes qui flanquent la nouvelle usine, elles sont destinées à stocker l'une 800 m³ de mazout, pour les chaudières produisant la vapeur pour la centrale laitière, les abattoirs et l'eau usurée pour le chauffage à distance, l'autre une quantité égale

d'essence légère pour la production du gaz. Les instances officielles ont autorisé le remplissage de ces deux citernes. C'est maintenant chose faite et l'usine à gaz dispose dès maintenant d'un stock d'essence couvrant la production normale de gaz pour une période de près d'un an. Le ravitaillement en gaz du Valais central est ainsi assuré.

L'hospitalité de N.-D. de Lourdes en Valais

Au cours de l'assemblée de dimanche, à Sion, des compliments ont été adressés à M. Oscar Amacker, commerçant à Sierre, lequel a terminé son stage probatoire d'Hospitalier de N. D. de Lourdes. M. Amacker est ainsi le troisième hospitalier valaisan, actuellement en vie, à mériter l'honneur de porter les « bretelles de cuir ». Il est bien accompagné par MM. Jean Métrailler, de Sion et Meinrad Brunner, de Monthey.

Nos félicitations à M. Amacker et vœux bien cordiaux du N. R. pour une longue et fructueuse activité auprès de nos malades à la grotte de Massabielle. Puiss l'exemple de nos trois Valaisans, être un précieux stimulant pour nos jeunes brancardiers et les inciter eux aussi à devenir hospitaliers.

Ayent et les pèlerins de Lourdes

Une fois de plus, la grande et vivante paroisse d'Ayent sera fort bien représentée au pèlerinage interdiocésain de Suisse romande à N. D. de Lourdes. En effet, 80 participants dont 24 brancardiers, répondront joyeusement et avec empressement à l'invitation de la Vierge d'y aller en procession.

Migraines: **Mélabon**

le médicament réputé
sous forme de cachets

Des caisses pleines
de couleurs et de goût...



Des pièces de tissus à n'en plus finir, que vous déroulez tout à votre aise, Mesdames, pour choisir le motif que vous aimez.

Vous y trouverez la poésie du printemps et le romantisme des soirées douces.

Vous aurez l'embarras du choix

certes, mais vous aurez aussi la joie de créer votre robe dans le tissu de vos rêves.

a la **PORTE NEUVE**

SION

Nous offrons places intéressantes et bien rémunérées à 2 ou 3

**infirmières, nurses
ou sages-femmes**

sympathiques de toute moralité, capables d'assurer la bonne marche d'une petite clinique de 12 lits.

Demandons esprit d'initiative et de collaboration, bonne capacité professionnelle et sens des responsabilités. Semaine de 5 jours.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Offres sous chiffre

P 10317 N à Publicitas 2300 La Chaux-de-Fonds
P 10317 N

A VENDRE

**50 caisses enregistreuses
d'occasion**

électriques à touches avec un ou plusieurs services pour magasins, restaurants et autres commerces.

Machines vendues avec **GARANTIE**.

Bas prix - Reprise de votre ancienne machine.

Bureau service, R. Göttinger, Sierre.

Tél. (027) 5 17 74.

P 28409 S

**SVEN
CHAUDIÈRES
ET BRÛLEURS
A MAZOUT**

Paul Kolb SA 3000 Berne
73, Thunstrasse
Tél. 031 44 14 11

BACHES

NYLON P.V.C.
LIN
CHANVRE
COTON

dès Fr. 10.70

le m² confectionné

JAVARY
LAUSANNE S.A.

Avenue Milan 26

Tél. (021) 26 55 15
P 361 L

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DE VALERE A TOURBILLON

Prix de l'élégance

Qui ne connaît ces mots : « Il faut souffrir pour paraître beau ». Je sais que, dans ce but, une somme de sacrifices est consentie. Pourtant, cette ascèse est de plus en plus atténuée, et cela grâce aux progrès de la science. Les savants, vraiment, quels bien-faiteurs de l'humanité ! Voyez-vous, il n'est plus question de ne pas manger à sa faim, de laisser de côté l'aliment qui fait gonfler les tissus et favorise l'adiposité. Non, si le palais le convoite, il n'y a aucune raison de le lui refuser, car les alchimistes de l'arbre humain ont réussi à mettre sur le marché le catalyseur efficace, qui empêche le fécule ou le glucose de « tourner » en bourrelets envahisseurs. De ce côté, donc, le mérite est devenu fort mince.

Je n'en dirai pas autant de ceux ou celles qui se soumettent, régulièrement, aux exercices physiques — au sport, comme au masque surchauffé — avec l'espoir avoué d'en sortir plus allègres, aux entournares dégagées de toute contrainte, que provoquent une bonne assimilation des vitamines dont le corps a besoin. Il me semble que le sport pratiqué dans ce sens est tout aussi louable que celui auquel s'adonnent tant d'individus de cette époque. Certes, ce point de vue n'enlève rien à la gratitude que nous devons à tous nos champions sportifs, à ce point résolu de défendre nos couleurs sur le plan national, au-delà des frontières.

D'autant plus que ceux-ci, alors, s'imposent de réelles restrictions, lesquelles ne sauraient être remplacées par la pillule magique, suffisante pour combattre l'inélégance due aux renflements « organiques ».

Dans l'un et l'autre cas, cependant, le chic est encore obtenu sans trop de gémissiments, d'un prix presque à la portée de chacun. Il n'y a pas de victime sacrifiée afin que le ton reste conforme on s'adapte aux exigences de la haute société, fermée, soit, aux éclipsés, aux gens de ce millésime pour qui la séduction n'est plus urgente, j'allais écrire de mise. Ces derniers, je ne les plains pas bien que je donne raison à Baudelaire lorsqu'il soutient que la femme, en particulier, accomplit une espèce de devoir en s'appliquant à être magique et surnaturelle. Si vous le voulez, il importe fort peu que la ruse et l'artifice soient connus de tous, si le succès en est certain et l'effet toujours irrésistible.

Mais que dire de cette trouvaille faite en ce domaine par les « belles » Américaines, à laquelle un hebdomadaire féminin a fait, ces jours-ci, l'écho mérité. Tenez le trait ingénieux autour du collier vivant : Sur un grillon, vivant, des épingles fichent autant de pierres précieuses qu'il est possible, et le fin du fin, souligne la nouvelle, consiste à blesser le moins que faire se peut le malheureux insecte, il faut qu'il vive jusqu'au petit matin, se promène, toute la nuit, attaché à une chaînette, sur la robe d'une élégante ! A l'heure où la soirée prend fin, l'animal supplicé, ivre de valse et fou de piqûres, s'éteint, au service du chic ou d'un cœur peut-être trop monnayé pour être sensible à la souffrance. Comme vous, je ne donne pas l'air de la nouveauté ainsi assortie de sang, de cruauté...

—Tès—

**A propos
de la faible participation
aux urnes à Sion, dimanche
Il faut changer
la loi électorale**

SION — Les citoyens séduits, habiles à voter, sont au nombre de 4.147. Sur ce chiffre, 718 seulement ont jugé utile de se déranger pour l'élection du cinquième siège au Gouvernement valaisan, soit le 17 pour cent. C'est bien maigre et la preuve que cette élection, dont l'enjeu était connu d'avance puisque Me Bender n'avait pas de concurrent, n'intéressait guère les électeurs.

Le temps ne serait-il pas venu de modifier la loi sur les élections et votations datant de 1938, en ce sens, que lorsque le nombre des candidats à élire ne dépasse pas le nombre de sièges à repourvoir, le ou les candidats sont élus tacitement. Ce système permettrait des économies de temps et d'argent et contribuerait quelque peu à freiner la « surchauffe » dont on nous rabat les oreilles à longueur de journée.

DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

Excellent concert de la Géronde

SIERRE — La Géronde, harmonie municipale de Sierre, a donné hier soir son concert annuel. Avec plaisir nous avons écouté : Danses slaves (Dorak), Esquisse tunisienne (Borda et Visciano), Allégros pour harmonie (Daetwyler), Cow-boy Rapsody (Morten Gould) et les suffrages du public ont été conquis par le bonheur des différentes tonalités et surtout la maîtrise des musiciens qui ont bien interprété ces morceaux. L'intérêt du concert, sans se porter sur la deuxième partie du programme, aux trois morceaux Threi, Jolly et Sailornen (polka pour trois bugles, Sibert Molnaar), concertino pour saxophones (François), Brillant (Little Brass) solo pour trompettes (Zaal), mais également sur l'interprétation des trois morceaux joués par la musique des jeunes.

Dans l'ensemble, M. Jean Daetwyler a choisi son programme d'heureuse façon, qui laisse entrevoir la musicalité et surtout la dextérité technique des musiciens pour le prochain concours fédéral qui aura lieu en 1966 à Aarau. L'exécution des divers morceaux entendus hier soir nous a paru excellente, quoique à certains passages il y avait quelques « glissades » bien compréhensibles. A part ces petites anicroches, les musiciens de la Géronde nous ont transporté pendant bien des instants dans un véritable décor de fraîcheur et de soleil malgré l'heure tardive.

Cette soirée musicale s'est terminée comme il se devait par une réception où M. le président Salzmann, M. Girard, représentant de l'Harmonie de Monthey et un membre du comité de la société de musique d'Agarn, dirigée par M. Norbert Marclay et M. Henri Arnold, président de la société de développement de Sierre et membre d'honneur de la Géronde, ont congratulé la société pour la bonne facture de ce concert et les musiciens pour l'exécution des morceaux.

M. Maurice Morier, président de la Géronde, qui dirige avec combien de diligence la société, a remercié tous les orateurs, les musiciens et leurs épouses d'avoir compris et donné un excellent concert.

Il sera offert à nouveau demain soir à 20 h 30 au casino de Sierre.

HAUT-VALAIS

Des chamois de l'Aletsch victimes d'une épizootie

QUI LES RENDRAIT AVEUGLES ?

BRIGUE — Des touristes séjournant dans la région d'Aletsch ont été surpris, l'autre jour, de constater l'étrange comportement des chamois qui sont nombreux dans ces parages. Les bêtes se contentaient de tourner en rond. Pour avoir le cœur net ces touristes s'approchèrent des animaux. Ceux-ci, au lieu de fuir continuèrent leur danse infernale comme si rien ne se passait. Une des bêtes se laissa même attraper. Ce chamois a été transporté en traineau jusqu'à la station du téléphérique et ensuite en auto jusqu'à Brigue. Elle fut confiée à la police cantonale. Par voie ferroviaire le

chamois a été acheminé ensuite à Lausanne où des spécialistes constatèrent qu'il était aveugle.

Ces spécialistes supposent qu'il ne s'agit pas seulement d'un seul cas. Ils craignent que d'autres sujets soient également atteints dans la région d'Aletsch, par cette étrange maladie.

Souhaitons que cette épidémie soit moins grave qu'on pourrait penser. Il serait vraiment regrettable de devoir déplorer par ce fait, une perte sensible de ces magnifiques bêtes qui hantent les parages.

Avec les collectionneurs de minéraux

BRIGUE — Depuis quelques jours, la population brigande peut admirer de magnifiques collections de minéraux recueillis par les membres de la jeune société des collectionneurs de la cité du Simplon. Ces collections sont actuellement exposées dans les vitrines des principaux commerces de la place. La jeune société compte déjà une septantaine de membres. C'est assez dire combien sont nombreuses les personnes de la région qui s'intéressent à ce genre de collection. Pour compléter cette exposition, de nombreux participants ont pris part samedi soir à une projection lumineuse, commentée et présentée par M. Joseph Imhof, le grand spécialiste en la matière qui a trouvé un terrain de prédilection dans la vallée de Binn où, il habite actuellement et où, il possède une des plus belles collections de notre pays.

**Rhumatisme - Lumbago
Maux de tête
Togal aide promptement !**

LA PLUS ANCIENNE MOTRICE DU F.-O. QUITTE LA VALLEE

CONCHES — Après avoir rendu de bons et loyaux services pendant près de 50 ans, la plus ancienne motrice de la compagnie du chemin de fer du F.-O. vient de quitter la vallée, pour jouir d'une paisible retraite au Musée des Transports de Lucerne. C'est sur un wagon des CFF que cette doyenne a accompli le voyage pour rejoindre les bords du lac des quatre cantons. Ce n'est pas sans une certaine nostalgie que les habitués se sont séparés de celle qui, depuis 1917, faisait allégrement la navette dans cette magnifique région. En quittant la capitale haut valaisanne, cette ancienne machine avait l'air bien triste et semblait vouloir dire à chacun : Venez me revoir à Lucerne, c'est ce qui ne manquera d'ailleurs pas de le faire surtout ceux qui ont eu si souvent recours à elle.

Pauvre cerf !

FIESCH — L'autre jour des habitants de Fiesch ne furent pas peu surpris de constater qu'un cerf s'approchait lentement des habitations en se traînant péniblement sur son arrière-train. On s'empressa auprès de la pauvre bête qui portait deux grandes blessures sur le dos. Un spécialiste ne tarda pas à constater que la bête avait la colonne vertébrale fracturée. On dut se résoudre à l'abattre. On suppose que l'animal, qui pesait exactement 96 kg., a été pris par une avalanche d'où, il s'en serait sorti dans ce triste état. Une victime parmi tant d'autres qui, chaque année, et à pareille saison, payent de leurs vies les méfaits de la nature.

Un député démissionne

VIEGE — Nous venons d'apprendre que M. Joseph Ruppen, élu député dimanche dernier sur la liste conservatrice du district de Viège, vient de présenter sa démission. Il a fait connaître par la presse haut-valaisanne les motifs de sa décision. Nombreux sont les Viègeois qui regrettent sincèrement le départ de la scène politique valaisanne de M. Ruppen qui avait déjà fonctionné comme député pendant une période et à la satisfaction de tout le monde.

CINÉMAS * CINÉMAS

★ SION - ARLEQUIN

Du lundi 15 mars au dimanche 21 mars (Saint-Joseph et dimanche matinées)
Jean Marais, Louis de Funès, Mylène Demongeot dans

Fantomas

L'ennemi public No 1 de vos soucis quotidiens... Un délire pour votre plaisir ! Un joyau du cinéma d'aventures qui soulève des tempêtes de rire

Retirez vos places à l'avance s.v.p.
Parlé français - Faveurs suspendues - 16 ans révolus

★ SION - LUX

Du lundi 15 mars au vendredi 19 mars (Saint-Joseph matinée)
Paul Meurisse dans

Les nouveaux aristocrates

Antagonismes de deux générations, dévoyés, insolents, généreux et vulnérables

Parlé français - 16 ans révolus

Confirmation à Salins

En ce beau dimanche de mars, les paroissiens de Salins ont accueilli avec joie, la venue parmi eux du chef spirituel du diocèse. Une cinquantaine d'enfants ont reçu le sacrement de confirmation au cours de la grand-messe de 9 h 30. Le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr Adam, avec la maîtrise coutumière que l'on se plaît à lui reconnaître.

Pour sa part, la très active fanfare la « Liberté » a rehaussé cette journée de fête en conduisant le cortège avant la messe et en donnant un concert apprécié à la sortie des offices religieux.

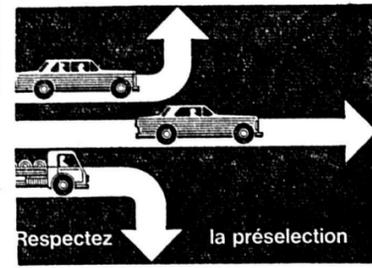
La prochaine cérémonie de confirmation à Salins, aura lieu en 1970, à moins de changement décidé par Mgr Adam.

Feu de broussailles

SIERRE — Le feu aux Iles Falcon a pu être maîtrisé sans difficulté et sans trop de dégâts. Quelques arbres des jardins ont été brûlés. Hier le poste de la police a de nouveau dû intervenir vers la Signèze, près de l'ancienne route de Salquenen. Un vagabond, pris de boisson, a cru bon d'allumer des herbes sèches pour se chauffer. Il s'est enfui à l'approche des pompiers, avant qu'on ait pu lui administrer une douche des hydrantes.

Sortie de printemps

SIERRE — Le soleil printanier a tiré des maisons engourdis par l'hiver de nombreux promeneurs et leur famille qui se sont égaillés dans la campagne. Que voilà un signe évident que l'hiver est définitivement révolu ! Dans le val d'Anniviers, de nombreux skieurs se sont dépêchés sur les pentes, avant que le foehn n'ait fondu la neige.



Le coin d'humour d'Arolas



Tricheuse ! Capitaliste !

★ SION - CAPITOLE

Lundi 15 mars : relâche

★ MARTIGNY - ETOILE

Lundi 15 - 16 ans révolus
Dernière séance du western fracassant
Les 3 cavaliers noirs
Mardi 16 - CINEDOC - 16 ans révolus
Un film sur le Japon actuel!

Moshi-Moshi, bonjour le Japon !

★ MARTIGNY - CORSO

Dès ce soir lundi - 16 ans révolus
James Stewart et Ruth Roman dans
Je suis un aventurier
Les aventures d'un homme sans peur

★ CINEMA d'ARDON

Aujourd'hui : relâche
Vendredi, samedi, dimanche :
Le gendarme de Saint-Tropez

★ RIDDES - L'ABEILLE

Ce soir relâche
Vendredi, samedi et dimanche
Le plus grand film de tous les temps
Le Cid

★ FULLY - CINE MICHEL

Aujourd'hui : relâche
Mercredi 17 - 16 ans révolus
Les trois cavaliers noirs
Dès jeudi 18 - 16 ans révolus
Le chanteur de Mexico

★ SAXON - REX

Ce soir à 20 heures - 16 ans révolus
Dernière séance
Ben-Hur

Majoration : Fr. 1.— la place

★ VERNAYAZ - CERF

Aujourd'hui : relâche
Samedi 20 à 20 h. 30
Saint François d'Assise
Un film merveilleux qui honore le cinéma mondial
Samedi 20, à 15 h. 30, séance spéciale pour les enfants. Dès 7 ans révolus

★ SAINT-MAURICE-ROXY

Aujourd'hui : relâche
Dès mercredi :
Une réédition sensationnelle

★ TROISTORRENTS - FORUM

Aujourd'hui : relâche
Samedi et dimanche :
Le train de 16 h. 50
16 ans révolus

★ VOUVRY - ELYSEE

Aujourd'hui : relâche
Vendredi, samedi et dimanche
Cargaison dangereuse
avec Gary Cooper, Charlton Heston

★ MONTHEY - MONTHEOLO

Lundi : relâche
Mark Forest dans un film à grand spectacle

Maciste contre les Mongols
Scope-couleurs - Dès 16 ans révolus

★ MONTHEY - PLAZA

Relâche
BEX - REX

Dès demain :
Le secret des valises noires

VALAIS ECHOS DU VAUD ECHOS DE

LE CONCILE ET LE PEUPLE CHRÉTIEN

LA VÉRITÉ QUI NOUS REND LIBRES

Interview de M. le chanoine F. Boillat, expert au Concile

— Le Concile, in extremis, s'était vu « frustrer » dans la dernière séance, du vote sur le schéma de la liberté religieuse. Cette décision avait suscité bien des regrets et de l'amertume chez un nombre considérable de pères. Mais de quoi s'agit-il exactement quand on parle de liberté religieuse ?

— Je crois que l'Eglise est en train de faire un progrès doctrinal au sujet de la liberté religieuse en précisant l'aspect bipolaire de cette notion. D'une part, l'absolu de la vérité, d'autre part la libre adhésion à la vérité absolue. Et je pense que le Concile nous aidera à mieux distinguer ce qui par le passé entre cette liberté de l'adhésion et l'absolu de la vérité.

— Ne va-t-on pas ainsi encourir le risque de l'indifférentisme, car on peut mal interpréter cette optique nouvelle de l'Eglise ?

— Loin de voir une opposition entre ces deux pôles, il semble, au contraire, que la liberté de l'adhésion repose sur l'absolu de la vérité. C'est le fait d'être capables d'atteindre la vérité absolue qui montre que nous sommes des personnes humaines vraiment libres. L'homme est libre parce qu'il est capable de s'ouvrir à la vérité. Il est une personne humaine, parce qu'il est capable d'atteindre un ordre absolu. L'animal n'en est pas capable. Et nous pouvons voir que l'agnostique aboutit presque toujours à l'état totalitaire. Quand l'homme doute de la vérité absolue, il est prêt d'être esclave.

— Mais comment donc concilier la vérité absolue avec la liberté personnelle ?

— De ce que la liberté et la vérité sont des actes de l'esprit et qu'aucune puissance créée extérieure ne peut nous les imposer du dehors, nous, concluons que l'homme doit être libre de rechercher la vérité et d'y adhérer librement. La religion révélée, le christianisme, ne peut donc se présenter à l'homme que pour lui demander sa libre adhésion. Ainsi l'Eglise a-t-elle toujours affirmé la liberté de l'acte de foi.

— Mais l'Eglise n'impose-t-elle pas du dehors l'obligation d'adhérer à la révélation, aux dogmes ?

— Bien sûr, il s'agit d'obligation morale, et celle-ci, loin de s'opposer à la liberté, la suppose. D'autre part, si nous admettons que l'Eglise puisse nous obliger à croire telle vérité, c'est que nous croyons à la présence de Dieu dans l'Eglise. L'Eglise proclame la vérité comme messagère du Christ. C'est la raison pour laquelle nous disons que l'Eglise non seulement peut, mais doit nous obliger à croire et à croire librement. A tel point que, parmi les sociétés humaines, il n'en est aucune qui exige avec tant d'énergie la vérité et en même temps la liberté de l'homme. La communauté des croyants représentée, dans l'univers, la communauté des hommes les plus libres. Ce qui n'est pas le cas pour l'état, parce qu'on n'est pas libre d'appartenir ou de ne pas appartenir à l'état. Nous y sommes par nature. Dans le monde moderne, l'Eglise sera de plus en plus le refuge de la liberté des hommes.

— Que va donc affirmer le Concile au monde moderne à ce propos ?

— En face des dictatures du monde moderne, en face du matérialisme et de l'asservissement de l'homme par la technique, l'Eglise proclame le libre exercice privé et public de toutes les religions sur toute la terre. Elle va déclarer conforme à la dignité de l'homme le régime juridique que l'état moderne a inauguré au sujet de la liberté religieuse.

— En face des dictatures du monde moderne, en face du matérialisme et de l'asservissement de l'homme par la technique, l'Eglise proclame le libre exercice privé et public de toutes les religions sur toute la terre. Elle va déclarer conforme à la dignité de l'homme le régime juridique que l'état moderne a inauguré au sujet de la liberté religieuse.

— Ne va-t-on pas ainsi au-devant de la paralysie de tout prosélytisme ?

— Au contraire, car le vrai prosélytisme n'est pas la contrainte des hommes, mais le dialogue. La liberté religieuse exige précisément la possibilité de dialoguer entre tous les hommes.

— L'Eglise n'a-t-elle pas toujours proclamé la liberté de l'acte de foi ?

— Ce qu'il y a de nouveau dans cette proclamation de la liberté c'est la fin de la confusion entre la vérité et la personne humaine. On disait par exemple que seule la vérité a des droits, et que l'erreur n'a aucun droit. Et, par conséquent, lorsque l'Eglise est puissante dans un pays, elle supprime la liberté religieuse pour les autres religions, mais lorsqu'elle est en minorité, elle la ré-

clame pour elle. C'est la théorie selon laquelle seule la religion catholique a des droits, tandis que les autres religions se confondent avec l'erreur et n'ont aucun droit. En ce cas, la liberté pour les autres n'est qu'une tolérance, parce qu'on ne peut faire autrement. C'est à cette théorie que le Concile va mettre fin, en disant que la liberté religieuse, c'est-à-dire le système juridique de l'état qui reconnaît le libre exercice de toutes religions, n'est pas une tolérance, mais un droit de la personne humaine. On ne parlera plus de thèse et ou d'hypothèse. L'Eglise délègue la liberté religieuse pour tous et dans tous les pays.

— Certains pourront penser que l'indifférentisme va se renforcer dans l'Eglise, n'est-ce pas un danger ?

— Lorsqu'il affirme trois Personnes en Dieu, aucun chrétien ne risque de croire qu'il y a trois Dieux. Pareillement, en affirmant la liberté religieuse, nul croyant n'entend affirmer qu'il n'y ait pas de vérité absolue, ni que sa foi ne soit la vraie. Ce qui est nouveau dans ce que le Concile va nous dire, c'est que la liberté religieuse pour tous les hommes n'est pas une tolérance, mais un droit de la personne humaine. Et c'est un progrès par rapport au passé.

— N'allons-nous pas à l'encontre du « Syllabus » de Pie IX ?

— Le « Syllabus » ne se situe pas dans le même contexte que Vatican II. Du temps de Pie IX, on affirmait qu'il n'y a pas de vérité absolue, qu'aucune religion n'est définitive, que tous les systèmes philosophiques se valent, que l'homme en un mot ne peut pas connaître la vérité. C'est cela que le « Syllabus » a condamné et qui restera toujours condamné. Mais le « Syllabus » n'entre pas dans l'optique de la personne humaine en tant qu'elle a l'obligation d'adhérer librement à la vérité sans être contrainte du dehors, à tel système philosophique ou à telle religion. On doit tenir les deux pôles.

— Est-ce que tous les pères seront d'accord avec cette façon de voir ? Je pense à certaines positions espagnoles...

— La très grande majorité des pères demandent la proclamation de la liberté religieuse et les trois quarts des évêques espagnols y sont acquis.

— Voyez-vous des conséquences pratiques à tirer de ce schéma ?

— J'en vois plusieurs. D'abord l'Eglise ne sera plus identifiée, fausement du reste, à une société dictatoriale comme je l'ai entendu enseigner dans une université. Pour l'Eglise la liberté religieuse est un droit, et non une tolérance. Deuxièmement, il en ressortira un grand avantage pour le dialogue œcuménique, qui était rendu difficile par les pays catholiques qui refusaient la liberté religieuse. Troisièmement l'Eglise prend vraiment la défense de la personne humaine contre tous les régimes de dictature, qu'ils soient de gauche ou de droite. Et enfin vous avez fait allusion à un danger d'indifférence. C'est le contraire qui arrivera. Plus la religion est une adhésion libre et personnelle, plus elle devient une conviction et un souci de rendre témoignage à la vérité qui nous rend libres.

Interview recueillie par Georges Schindelholz

†

Madame Adrien GEX;
Monsieur et Madame Robert GEX;
Monsieur et Madame Gilbert GEX,
leurs enfants et petits-enfants Clau-
de et Bernard;

Les enfants et petits-enfants de feu Charles GEX, à Saint-Maurice et Mex;

Les enfants et petits-enfants de feu Pierre BIOLAZ, à Vens, Sembrancher et Lausanne;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Adrien GEX
retraité CFF

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, le 12 mars 1965, dans sa 75e année.

La messe de sépulture sera célébrée en la chapelle de Cointrin, le lundi 15 mars, à 11 heures.

Le corps est déposé à la chapelle de l'Hôpital cantonal.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Domicile : 21, chemin Riant-Bosquet, Cointrin.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Emile GRANGER
Troistorrents

remerciant toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, l'ont soutenue dans son grand deuil.

Un merci tout particulier va à MM. les Curé et Vicaires de Troistorrents, aux révérends Sœurs de Saint-Joseph, à M. le Dr Nussbaumer, à l'entreprise Rouiller-Granger, à Monthey, à la Chorale, à l'Union instrumentale, au Ski-Club de Troistorrents.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Dyonis VANNAY
à Monthey

remerciant très sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs envois de fleurs, leurs dons de messes et leur reconfortante présence, l'ont entourée en cette douloureuse circonstance.

Un merci tout particulier à Sœur Alexandrine, au Dr Meyer, au révérend curé Bonvin, à l'entreprise Joseph Rouiller et fils, à Monthey.
Monthey, 16 mars 1965

Nouvelle inédite d'ANILEC

La lettre qui ne se lisait jamais

Pourquoi était-il revenu dans son pays ?

Que cherchait-il le long de ce fleuve qui coulait lentement ses eaux d'hiver teintées de vert et d'opale ?

Quel passé foulait-il sous ses pas en suivant le chemin tracé sur les douves de ce fleuve ?

« Où sont les beaux arbres et les buissons que ma jeunesse, ivre de vivre, recherchait chaque jour de liberté ? Tout est nu maintenant, il n'y a plus rien en moi qu'un vide immense. »

Ainsi soliloquait celui qui était revenu.

Savait-il vraiment lui-même le pourquoi de ce retour ?

Cette mélancolie qui l'envahissait en ne trouvant plus les choses telles qu'il les avait connues autrefois mettait en lui comme une angoisse et il se posait lui-même ces questions :

« Pourquoi suis-je revenu ? Quel espoir insensé me pousse ? Que suis-je venu chercher ? »

Le passé se lève-t-il avec la poussière que soulèvent mes pas ?

Et le passé s'éveillait malgré la nudité du paysage de l'hiver finissant et les souvenirs montaient du fond de son cœur où il avait cru les ensevelir à jamais.

Immobile maintenant, il voyait, comme en un songe, changer le paysage.

Au-dessus de lui s'éveillaient les vertes frondaisons. Il lui semblait sentir sous ses doigts la rugosité des troncs géants. Les buissons mouchetaient leur verdure de grains rouges et roses. Les pépiements d'oiseaux se mêlaient au murmure de la brise et il attendait celle qui allait venir le rejoindre et qui, dans un instant se jeterait dans ses bras avec ce léger rire cristallin qui sonnait comme une clochette de verre.

Dans une sorte de gémissement il murmura : « Jamais plus ! »

Reprenant sa promenade solitaire, sans ne plus rien voir de ce qui l'entourait, il abolissait ce « jamais plus », laissant se lever en lui un espoir fait de désir, de rêve et de mots qu'il se répétait à mi-voix :

« Marlise, Marlise, pourquoi t'ai-je laissé partir, pourquoi ne t'ai-je rien dit en voyant ta détresse et pourquoi ne t'ai pas écrit ? »

Quelques mots ce jour-là eussent changé toute ma vie. Je me suis tu, sachant bien cependant que la vie sans toi ne serait pas la vie, te laissant croire qu'entre nous deux tout était bagatelle, parce que je ne voulais pas d'en- trave, parce que je rêvais d'espace et de richesse et que seule la richesse pourrait m'ouvrir le monde.

O ! Marlise, je savais que je brisais ce bonheur fait de simplicité, d'amour profond et de labeur aussi, mais je voulais cette liberté et la richesse ! Est-on jamais libre, est-on jamais riche ?

Il n'y a de pire liberté que celle de la solitude, ni de pire richesse que celle qui nous laisse le cœur vide.

Ma petite fée blonde dont les cheveux légers flottaient dans le vent de la plaine, petite Marlise au sourire d'enfant, aux yeux si purs. En cet instant je te sens là, près de moi, je ne t'ai pas laissée partir et demain, demain la vie sera belle !

Ces vingt ans d'absence qui ont mis de l'argent sur mes tempes n'ont pas existé. Hier, c'est aujourd'hui et tu es là qui coure légère le long du fleuve et j'entends ton rire de petite fille, car tu es cela, une petite fille en face de mes vingt-huit ans, puisque plus de dix ans nous séparent.

Non, rien ne nous sépare, ta fragilité a besoin de ma force.

Marlise, Marlise, mon petit soleil, ma fraîche lumière, comme je t'aimais, comme je t'aime !

Les choses que tu me disais ont aujourd'hui tout leur sens.

Je croyais à des enfantillages, alors qu'en toi tout était tendresse et poésie.

Lorsque tu disais le mot « amour » il me semblait te voir mordre en riant dans un fruit savoureux, aujourd'hui je sais, tu sais mieux aimer que moi parce qu'en toi tout était pureté et beauté.

Voilà que le nouveau je parle au passé et cependant je vois, comme autrefois, le regard de tes yeux clairs tout paillés d'or se poser sur moi, me laissant comprendre que pour toi notre amour n'était pas un jeu.

Et j'ai desserré mes bras et j'ai laissé partir le bonheur de ma vie

Anilec

†

Monsieur Robert PETOUD-MATHEY, à Ravoire;
Mademoiselle Yolande PETOUD et sa petite Marlène;
Madame et Monsieur Gaston CORBAZ-PETOUD et leur fille Nicole;
Monsieur et Madame César PETOUD-DATOS et leurs enfants;
Madame et Monsieur Samuel REGAMIEY-PETOUD et leurs enfants;
Monsieur et Madame Léopold PETOUD-GROGNOU et leurs enfants;
Monsieur Serge PETOUD, à Ravoire;
Mademoiselle Chantal PETOUD, à Ravoire;

Madame Veuve Alphonse VOUILLOZ-MATHEY, ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants;

Madame Veuve Gustave GUEX-MATHEY, ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants;

Madame Veuve Emile MATHEY-MATHEY, ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants;

Monsieur et Madame Simon MATHEY-GIROUD et leur fils;

Les enfants et petits-enfants de feu Louis PETOUD;

Madame Veuve Jean PETOUD et ses enfants;

Madame Veuve Paul PETOUD, ses enfants et petits-enfants;

Madame Veuve Arthur PETOUD, ses enfants et petits-enfants;

ainsi que les familles parentes et alliées CLAIVAZ, MATHEY, GIROUD, DAMAY, PETOUD, VOUILLOZ et MORET,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Madame Noélie PETOUD
née MATHEY

leur très chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, filleule, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 65 ans, le 13 mars 1965, après une cruelle maladie chrétien-nement supportée, munie de tous les secours de notre Sainte Mère l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 16 mars 1965, à 10 heures, à Martigny. Départ de l'hôpital à 9 h 45.

Selon le désir de la défunte le deuil ne sera pas porté.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Monsieur et Madame Edouard FOURNIER-DELEZE et leurs enfants Isabelle et Claudine, à Monthey;

Monsieur et Madame Marcel FOURNIER-FOURNIER, à Nendaz;

Monsieur et Madame Candide DELEZE-BOURBAN, à Nendaz;

Monsieur et Madame BLATTMER-FOURNIER et leurs enfants, au Sentier;

Monsieur et Madame Claude FOURNIER-FARDEL et leurs enfants, à Bramois;

Monsieur et Madame Prosper CHARBONNET-FOURNIER et leurs enfants, à Nendaz;

Mademoiselle Marie-Noëlle FOURNIER, à Nendaz;

Monsieur et Madame André DELEZE-MICHELET et leurs enfants, à Nendaz;

Monsieur et Madame Marcel CHARBONNET-DELEZE et leurs enfants, à Nendaz;

Monsieur et Madame Jules DELEZE-FONTANNAZ et leurs enfants, à Vétroz;

Monsieur et Madame Francis DELEZE-MARIETHOZ et leurs enfants, à Nendaz;

Monsieur et Madame Francis FOURNIER-DELEZE et leurs enfants, à St-Maurice;

Monsieur et Madame Simon DELEZE-GASPOZ et leurs enfants, à Châteauneuf;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès survenu accidentellement de

leur petite Brigitte

L'ensevelissement aura lieu le mardi 16 mars 1965, à 10 heures, à Basse-Nendaz.

P. P. E.

†

LA JEUNESSE CONSERVATRICE DE RAVOIRE
a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Robert PETOUD - MATHEY

maman de leur dévoué secrétaire-caissier.

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

Synthèse des élections municipales françaises

ECHEC DE L'OFFENSIVE GAULLISTE

RENFORCEMENT CENTRISTE

PARIS — A 01 h 00 les résultats des élections municipales françaises sont en grande partie connus, un fait se dégageait du scrutin de la veille: les maires sortants, quelle que soit leur couleur politique, sont les grands vainqueurs de la compétition. C'est ainsi qu'à Bordeaux le maire gaulliste Chaban-Delmas est réélu, tandis qu'à Lyon, troisième ville de France, M. Pradel, maire sortant de tendance centriste, bat son adversaire gaulliste, M. Maurice Herzog, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. De tels exemples se retrouvent un peu partout; M.

Pflimlin, maire chrétien-social de Strasbourg, qui s'était allié aux gaullistes, est élu et M. Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste, et vigoureux opposant, est réélu maire d'Arras. Ce succès « conservateur » a incontestablement contenu l'offensive gaulliste pour prendre les mairies tenues par les anciens partis. Il faut cependant noter qu'il s'agit d'élections municipales, certes politisées, mais qui n'en restent pas moins un choix de gestionnaires et non de dirigeants politiques. De ce fait la fidélité à des administrateurs éprouvés a joué un grand rôle dans la décision des électeurs.

Ces élections auront cependant des conséquences politiques du fait même que les partis, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, tenteront de les utiliser au profit des thèses qu'ils soutiennent d'autant plus que dans six mois les Français éliront au suffrage universel, pour la première fois, le président de la République.

L'échec de l'offensive gaulliste et le fait que la plupart des maires des grandes villes réélus se réclament du « centrisme » peseront dans les mois à venir sur l'évolution politique de la France. Déjà dès cette nuit le siège du parti socialiste fête ces élections comme une victoire tandis que le président national des chrétiens-sociaux français, M. Jean Lecanuet, déclare qu'après le succès des listes centristes la voie est ouverte plus que jamais à la création d'un grand parti démocrate capable de savoir si les électeurs qui ont voulu conserver les maires dont ils connais-

saient les qualités applaudiront aussi à une entreprise politique dirigée contre la Ve République et contre le général De Gaulle qu'ils approuvaient par une majorité impressionnante. Il y a à peine trente mois. C'est le secret de demain et d'avoir à se poser cette question conduira les partis politiques français et peut-être le Chef de l'Etat à modifier leurs conceptions de la préparation de la campagne présidentielle qui se déroulera dans quelques mois.

Nouvelle

manifestation à Selma

SELMA (Alabama) — Une nouvelle manifestation menée par le révérend C.T. Vivian s'est heurtée samedi soir à Selma (Alabama) aux State Troopers et quelques manifestants qui avaient réussi à forcer le barrage de police ont été repoussés sans ménagement. 150 Noirs et Blancs environ participaient au début à cette nouvelle tentative de marche sur le Palais de justice.

Une centenaire fêtée à Nyon

NYON — Née le 13 mars 1864, Mme Louise Trovati-Gruaz, bourgeoise de l'Isle, devenue italienne par son mariage, fixée à Signy depuis 25 ans, a fêté, samedi, ses 101 ans révolus, en bonne santé. Elle a reçu les félicitations de MM. R. Perreaz, préfet, E. Luder, syndic.

Mort suspecte de l'un des adjoints de Malcolm X

BOSTON — D. Léon Ameer, l'un des adjoints de Malcolm X, chef des nationalistes noirs américains, assassiné le mois dernier à New-York, a été trouvé mort samedi dans sa chambre d'hôtel à Boston.

M. Ameer, âgé de 31 ans, était le porte-parole de Malcolm X. Il était généralement reconnu, depuis sa mort, comme le successeur de Malcolm X à la tête du mouvement des nationalistes noirs, groupe formé après la scission de Malcolm X d'avec la secte des « Musulmans noirs ».

C'est une femme de chambre qui a trouvé le corps d'Ameer, étendu sur son lit, peu avant 15 heures samedi.

Le docteur Richard Ford, médecin légiste, après un examen préliminaire du corps de Léon Ameer, a déclaré qu'il n'y avait aucune trace de blessure. Il a rappelé que l'ancien adjoint de Malcolm X était épileptique.

Mme Ameer a dit qu'elle ne pouvait se prononcer avec certitude sur la cause de la mort de son mari.

« Léon, a-t-elle encore dit, n'avait aucune maladie de cœur et n'était pas épileptique, que je sache. Il avait peur d'une embolie à la suite des coups qu'il avait reçus ». Ameer avait été battu le jour de Noël par 4 noirs dans le hall de son Hôtel, et avait du être alors hospitalisé.

2 graves accidents près de Berne

BERNE — L'accident qui s'est produit vendredi après-midi sur la voie d'accès à l'autoroute près de Schoenbuehl, a fait deux morts, le chauffeur M. Fritz Dösesegger, et l'aide monteur, Hans Suter, tous deux âgés de 20 ans. Le troisième passager, un agriculteur de 19 ans, souffre d'une commotion cérébrale.

Le camion chargé de fourrage venait d'Arberg. Il s'est renversé dans un virage serré, sans doute par suite du déplacement de la charge. Les trois

occupants du véhicule ont été éjectés et l'un d'eux a dû être dégagé: Hans Suter est mort pendant son transport à l'hôpital, tandis que Fritz Dösesegger est mort peu après son arrivée. Le seul témoin de l'accident fut un auto-stoppeur d'Angleterre.

Samedi soir, vers 18 heures 45, le conducteur d'une voiture de sport a perdu le contrôle de sa machine lors d'une manœuvre de dépassement, sur la piste menant à Biemme. La voiture a été déportée sur la droite et est entrée en collision avec une autre voiture.

Le conducteur de la voiture de sport, un Italien habitant Herzogenbuchsee, un occupant, aussi Italien, et la conductrice de l'autre voiture, ont été transportés à l'hôpital de Tiefenau, à Berne. Ils sont assez sérieusement blessés. Les deux voitures sont hors d'usage.

88 jours dans les ténèbres



Josie Laurès, la courageuse spéléologue niçoise est restée au fond du gouffre du plateau d'Audoubert pendant 88 jours. Elle a été conduite à Nice, puis à Paris où elle subira de nombreux tests, qui permettront de tirer les leçons de cette expérience. Elle se croyait encore au mois de février, selon son compte journalier, laussé par le sommeil et l'absence de montre. Les yeux protégés par d'immenses lunettes, Josie Laurès est remontée à la surface. Cette jeune femme de 26 ans exerce par ailleurs la profession d'infirmière.

Grivas veut Chypre à la Grèce

NICOSIE — « Je tiens à avertir l'ennemi que s'il essayait de bombarder Chypre ce sera l'hécatombe, et cette hécatombe sera la sienne », a déclaré aujourd'hui le général Grivas Digenis, commandant en chef des forces armées chypriotes grecques, dans un discours prononcé dans le village d'Evryhou, à quelques km à peine de la ville de Eefka, place forte de la minorité turque où des fusillades ont éclaté aujourd'hui.

« L'ennemi en face de nous ne cesse de nous menacer avec insolence, a ajouté le général Grivas. Mais notre réponse sera: Venez-y si vous l'osez ».

Et le général Grivas a conclu: « L'énosis (union de Chypre avec la Grèce) se fera, que la diplomatie mondiale le veuille ou non ».

Elections au Grand Conseil d'Argovie: léger recul socialiste et CCS

AARAU — Les électeurs du Canton d'Argovie étaient appelés samedi et dimanche à renouveler leur Grand Conseil. Les résultats de ces élections sont les suivantes: Parti socialiste démocratique: 62 mandats (pertes 2), Parti conservateur chrétien-social 45 (gains 2), Paysans, artisans et bourgeois 30 (gains 2), Alliance des indépendants 7 (perte 1), Parti évangélique populaire 5 (sans changement), Mouvement des électeurs libres 5 (sans changement), Liste des électeurs libres du district de Baden 2 mandats (nouveaux, gains 2), Liste hors parti des citoyens de tendance sociale du district de Bremgarten 1 mandat (gain 1).

Déclaration du gouverneur Wallace

MONTGOMERY — Le gouverneur de l'Etat d'Alabama, M. George Wallace, a déclaré à son retour de Washington qu'il subsiste des divergences de vues entre le président Johnson et lui-même. Le président lui a soumis plusieurs propositions qu'il va maintenant examiner en détail avec ses plus étroits collaborateurs.

Le gouverneur Wallace prononcera dimanche (18 h. 30, heure suisse) un discours télévisé qui sera diffusé dans tous les Etats-Unis.

BIZARRE REFUS DU PEUPLE GENEVOIS

GENEVE — Les électeurs et électrices de la ville de Genève étaient appelés, samedi et dimanche, à se prononcer sur la délibération du Conseil municipal de la ville, du 22 décembre 1964, prévoyant la perception de 3 cts additionnels supplémentaires pour le financement des travaux d'épuration des eaux usées. Tous les partis recommandaient de voter oui à l'exception de celui du travail et d'un comité dit de vigilance.

Les électeurs et électrices qui ont pris part à ce vote référendaire ont refusé par 15 444 non contre 8 840 oui l'arrêté du Conseil municipal de la ville qui demandait cette augmentation des centimes additionnels. La participation au scrutin a été de 25 %.

D'autre part à Lancy, les électeurs et électrices ont refusé par 2 264 non contre 750 oui l'achat d'une propriété contre lequel un référendum avait été lancé.

Enfin, à Versoix, les électeurs et électrices ont appelé M. Noël Genève, libéral, à remplacer M. Henri Ramseyer, conseiller administratif, radical, décédé.

TEL-AVIV ACCEPTE LES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC BONN

JERUSALEM — La décision du gouvernement israélien « d'accepter la suggestion Ouest-Allemande d'établir d'immédiates relations diplomatiques entre Israël et la République fédérale allemande » sera expliquée au Parlement, mardi prochain, par le premier ministre M. Levi Eshkol, a déclaré le porte-parole du gouvernement israélien, après avoir annoncé officiellement la décision.

Prise au terme d'une réunion de trois heures du cabinet israélien, ce matin, à Jérusalem, cette décision ne constitue par une surprise. Les milieux politiques ainsi que toute la presse avaient prévu, que le gouvernement accepterait aujourd'hui la proposition de Bonn. On estimait évident que les questions non encore tout à fait réglées entre Bonn et Jérusalem ne retarderaient pas la décision du gouvernement israélien. « Les problèmes en suspens seront résolus après le retour du Dr Kurt Birrenbach, envoyé spécial en Allemagne fédérale, qui doit ren-

trer en Israël cette semaine avec la réponse du chancelier Ehrhard », déclare-t-on dans les milieux politiques.

La décision gouvernementale a été prise « à la quasi-unanimité du Cabinet », précise-t-on de source bien informée.

La rage des bêtes va atteindre la Suisse

BERNE — Selon le service fédéral de l'hygiène publique, il est à craindre que la rage animale fasse son apparition en Suisse prochainement, malgré les mesures prises. On note en effet une progression de cette maladie, vers le sud de l'Allemagne et à la fin de 1964 les districts de la Forêt Noire, à 60 km de la frontière Suisse, ont été atteints. La rage frappe non seulement les chiens, mais aussi les chats, les chevreuils et d'autres animaux sauvages et domestiques. Mais aucun cas de rage humaine n'a été constaté.

Nouveau bombardement au Vietnam

SAIGON — Le général Nguyen Khanh Thi, commandant du 1er corps d'armée du Vietnam du Sud, a annoncé que des avions sud-vietnamiens avaient bombardé vendredi la localité de Dong Hoi et l'île des Tigres, au Vietnam du Nord. Les effectifs ont été atteints à près de 100 pour cent. Il s'agissait de casernes, de postes d'observations et de radars.

Le cardinal Wysinski met les fidèles en garde contre la laïcisation en Pologne

VARSOVIE — Mgr Wysinski, primat de Pologne, s'est adressé à environ 2000 fidèles dans une église de la capitale polonaise et les a mis en garde contre la politique officielle de laïcisation en Pologne, dans les domaines familial, économique, politique, professionnel et culturel.

LA DELEGATION ALLEMANDE EN AFRIQUE DU SUD ATTAQUEE

LE CAP — Le gouvernement de l'Union sud-africaine a présenté des excuses auprès de l'ambassade d'Allemagne pour l'agression dont a été l'objet le prince Loewenstein, ancien parlementaire et écrivain ouest-allemand, qui a été assailli et battu vendredi sur le chemin de Johannesburg à Prétoria par des hommes dont l'identité n'est pas encore connue. De plus, l'attaché de presse allemand, M. Rudolf Ernst, âgé de 43 ans et le chauffeur de la voiture, M. Joseph Schmitz, ont été attaqués. M. Ernst souffre d'une commotion cérébrale et de lésions à la tête.

On a annoncé dimanche au Cap que le prince Loewenstein était attendu pour une visite d'information de deux semaines en Afrique du Sud. Après l'agression, il décida d'interrompre son voyage et de repartir immé-

diatement. Mais un haut fonctionnaire du gouvernement put le convaincre, à l'aéroport, de ne pas mettre à exécution sa décision et lui présenta en même temps les regrets de son gouvernement pour cet incident.

M. Werner Junker ambassadeur d'Allemagne à Prétoria, a déclaré dimanche au Cap qu'à la suite des excuses, l'incident est maintenant considéré comme liquidé sur le plan diplomatique du moins. Car le prince Loewenstein a déposé une plainte pénale contre ses agresseurs. Les milieux diplomatiques de Prétoria n'ont pu trouver aucun motif au sujet de cette agression mystérieuse.

On apprend qu'un soldat sud-africain est également mêlé à cet incident.